



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX,  
VENTS MODÉRÉS. MINIMUM: 1°, MAXIMUM: 13°.  
DEMAIN: BEAU. DÉTAILS PAGE A 2

**GREICHE ET SCAFF**  
OPTOMETRISTES  
24 SUCCURSALES  
À MONTRÉAL **336-5330**

## Un sondage CROP-LA PRESSE

LES MONTRÉALAIS AVAIENT À CHOISIR ENTRE CINQ DESSINS

# L'affichage bilingue est préconisé à 53%

■ Les Montréalais préfèrent et préconisent l'affichage bilingue.

Il n'en reste pas moins que 40 p. cent d'entre eux croient que le français va perdre du terrain comme langue d'affichage, indique un sondage CROP-LA PRESSE réalisé en mars.

### ANDRÉ NOËL

Au total, 53 p. cent des 299 personnes interviewées à domicile ont dit qu'elles préféreraient les affiches donnant autant d'importance à l'anglais qu'au français.

Chez les Montréalais francophones, cette proportion est de 38 p. cent. La majorité d'entre eux favorisent des affiches seulement en français (35 p. cent) ou donnant plus d'importance au français qu'à l'anglais (22 p. cent).

Les anglophones préfèrent de loin — à 87 p. cent — des affiches où les caractères sont aussi gros en français qu'en anglais.

Pour la première fois, un sondage portant sur la langue d'affichage était accompagné de dessins. Afin d'éliminer toute ambiguïté sur le sens d'expressions comme « unilinguisme français » ou « bilinguisme en matière d'affichage commercial », les interviewés de CROP ont demandé aux répondants de choisir entre cinq dessins illustrant la porte d'un fleuriste.

Les mots « Le fleuriste Jarry - En solde, 12 marguerites, \$1.99 » étaient inscrits sur chacune des por-

tes, en français seulement, surtout en français, dans les deux langues, surtout en anglais et uniquement en anglais.

S'ils étaient eux-mêmes fleuristes, 56 p. cent des Montréalais (44 p. cent de francophones) annonceraient leurs marguerites dans les deux langues de façon égale. Seulement 28 p. cent des francophones afficheraient uniquement en français.

Le sondage révèle plusieurs données intéressantes.

■ Ainsi, la majorité des Montréalais (62 p. cent) trouvent que la Charte de la langue française limite trop l'utilisation de l'anglais en matière d'affichage, alors que 27 p. cent sont d'avis que la Loi 101 limite juste assez l'usage de l'anglais et 6 p. cent, pas assez. Cette opinion varie entre les anglophones et les francophones (voir page A 7).

■ La plupart des Montréalais (89 p. cent) considèrent que le français est plus répandu qu'il y a 10 ans dans l'affichage public et la publicité commerciale, du moins à Montréal.

■ Sept Montréalais sur 10, soit 80 p. cent des anglophones et 69 p. cent des francophones, savent que la Loi 101 permet seulement l'affichage en français.

■ S'agissant de l'avenir du français à Montréal, 40 p. cent des Montréalais estiment que le français perdra du terrain, tandis que 33 p. cent pensent au contraire qu'il en gagnera. Enfin, 21 p. cent n'envoient pas de changement. Cette vision est partagée à la fois par les anglophones et les francophones.

voir AFFICHAGE en A 2

Le fleuriste  
**JARRY**  
Flower Shop

EN SOLDE  
12 MARGUERITES  
\$1.99

ON SALE  
12 DAISIES  
\$1.99



## Il y a 10 ans, Saïgon tombait

Il y a 10 ans, Saïgon tombait. Cette folle guerre du Vietnam avait coûté aux Américains 58 000 morts, 300 000 blessés, \$ 150 milliards. Des milliers de Canadiens y avaient participé; 56 ne sont jamais revenus. Ce matin du 30 avril 1975, au départ des Américains, commençait le cortège des désillusions. À lire dans le magazine LA PRESSE / PLUS



## Les 125 ans d'un musée

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal, qui fête ses 125 ans, n'a pas toujours eu pignon rue Sherbrooke; avant 1912, il logeait dans un édifice du square Phillips. Et il n'a pas toujours porté le nom qu'on lui connaît. Le « plus petit des grands musées » s'est déjà nommé The Montreal Museum of Fine Arts.

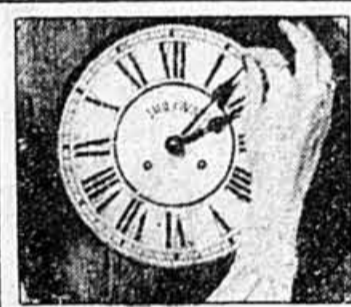
page E 1



## Le Klondike comme hier!

La ruée vers l'or attira au début du siècle plus de 100 000 personnes à Dawson City; aujourd'hui, la capitale du Klondike compte à peine 800 habitants. Mais c'est presque encore la ville du début du siècle: magasin général, vieilles banques, théâtre, bateau à vapeur. On y vient encore à la recherche des pépites qui font survivre le rêve. Des Québécois s'y trouvent. On y reste parce que, voir le Yukon, c'est connaître le coup de foudre.

page X 1



## Voilà enfin arrivée l'heure d'été!

On dit que le temps passe vite. En fait, ce n'est pas le temps qui passe, c'est nous qui passons. Mais, si l'expression est encore permise, c'est demain qu'il passera le plus vite: le temps de tourner les aiguilles de nos montres et horloges et, hop! une heure aura passé. Car, à 2h demain matin, on se met à l'heure avancée de l'Est. Joyeux jour pour ceux et celles qui ne peuvent plus dormir après 5 heures: demain, ils ouvriront l'oeil à 6h...

# Bourassa s'engage à abolir la taxe de vente sur les primes d'assurances

■ QUÉBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, s'est engagé hier à éliminer la taxe sur les primes d'assurances s'il prend le

**RUDY LE COURS**  
de la Presse Canadienne  
pouvoir aux prochaines élections générales.

« C'est mon intention de m'engager personnellement à l'abolir ou à la réduire radicalement », a déclaré M. Bourassa en conférence de presse.

Le chef libéral a expliqué qu'il fallait d'abord qu'il obtienne l'appui des instances de son parti, ce qu'il a bonne confiance de pouvoir faire au prochain conseil général.

« Nous sommes tout à fait contre cette taxe et nous allons la combattre. Il est tout à fait vraisemblable que cela fasse partie du programme du parti », a dit M. Bourassa.

Il a précisé que cette taxe « odieuse, injuste, inique et anti-productive » ne représentait

avec la surtaxe sur l'essence que 2 p. cent du budget de la province.

« Par conséquent, il serait possible, en s'abrant dans les budgets de certains organismes comme Radio-Québec de dégager suffisamment de crédits pour compenser le manque à gagner qui découlerait de l'abolition de ces deux taxes », a dit le chef du PLQ.

Mais M. Bourassa se ménage une porte de sortie: il ne connaît pas l'état des finances publiques qu'il soupçonne mal en point.

« Vous ne voudriez quand même pas que le Fonds Monétaire International (FMI) prenne la place du ministère des Finances », a-t-il ajouté.

À ce sujet, il a noté que si M. Yves Duhaime a imposé cette taxe dans le but de préserver la cote financière du Québec, cela montre qu'il n'y pas de relance contrairement à ce que clament le gouvernement.

M. Bourassa reproche au gouvernement de M. René Lévesque  
voir BOURASSA en A 2

## LES HAUSSES DE COTISATIONS AU RRQ

# Wilson trouve trop élevée la proposition du Québec

■ OTTAWA — Le gouvernement du Québec aura beaucoup de difficultés à convaincre Ottawa et les autres provinces d'approuver la hausse qu'il favorise dans les primes des cotisations du Régime des rentes du Québec (RRQ).

**MAURICE JANNARD**  
de notre bureau d'Ottawa

Interrogé hier par LA PRESSE, le ministre des Finances, M. Michaël Wilson, a reconnu qu'une augmentation est nécessaire, mais que « la proposition du Québec semble élevée », a-t-il déclaré.

M. Wilson doute aussi que la position du Québec soit acceptée par les autres provinces.

Dans un projet de réforme déposé jeudi, le Québec a suggéré que les cotisations au Régime de

rentes augmente à compter de 1987 de 0,4 p. cent par année et ce durant sept ans. En 1993, les travailleurs et les employeurs devraient leurs primes doubler par rapport au niveau actuel.

La cotisation totale est fixée présentement à 3,6 p. cent du salaire annuel.

Le Québec administre son propre système tandis que les neuf autres provinces et le gouvernement fédéral participent au Régime de pensions du Canada (RPC).

Hier, M. Wilson a déclaré que les deux régimes devront être harmonisés et c'est pourquoi les discussions fédérales-provinciales se poursuivent.

Mais lors de conversations privées, Ottawa aurait déjà fait savoir au Québec qu'il trouvait la hausse de 0,4 p. cent trop forte. Hier, pour la première fois en

public, M. Wilson a confirmé la position d'Ottawa.

« Nous sommes tous d'accord pour dire qu'une hausse est nécessaire, mais il restera à voir si la suggestion du Québec sera acceptée par les autres gouvernements », a dit M. Wilson.

De son côté, l'Ontario propose de hausser, à compter de 1987, les cotisations de 0,2 p. cent par année, c'est-à-dire à un rythme deux fois moindre que le Québec.

Un haut-fonctionnaire du ministère des Finances de cette province, M. John Iliqui, a déclaré que la hausse de 0,2 p. cent est acceptée par les autres provinces qui participent au RPC.

« Le 0,2 p. cent n'est pas la solution de l'Ontario seule, mais bien un consensus des neuf provinces », a-t-il déclaré.

voir WILSON en A 2

## SOMMAIRE

Annonces classées ...	B 4, D 15 à D 17, H 1 à H 14
— Habitat .....	D 1 à D 14
Arts et Spectacles ..	E 1 à E 20, F 1 à F 5
— Horaires .....	E 14
Bandes dessinées ...	X 19, X 20
Bricolage .....	D 9
Bridge .....	X 17
Carrières et profess. ...	Y 1 à Y 8, Z 1 à Z 8
Décès, naissances, etc. ...	H 16
Economie .....	B 1 à B 8
Êtes-vous observateur? ...	H 5
FEUILLETON	
Au nom du père et du fils .....	H 3
« Génies en herbe » .....	X 19
Horoscope .....	D 18
Jardinage .....	D 6
Le monde .....	G 7
Loteries - résultats .....	G 4
Maisons d'enseign.: ...	G 6
Mots croisés .....	H 7, H 13
« Mot mystère » .....	H 10
Pleins feux .....	A 7 à A 10
Quoi faire .....	A 15
Restaurants .....	F 5 à F 8
Sciences .....	X 18
Sports .....	C 1 à C 7
— Chasse et pêche .....	C 6
Télévision .....	F 4
Timbres .....	X 17
Vacances-voyage ...	X 1 à X 18
Vivre aujourd'hui .....	G 1 à G 3

**MITSUBISHI**

GARANTI 2 ANS

569\$

SEMAINE DE RABAIS EXCEPTIONNELS SUR TOUS LES VIDÉOS ET TÉLÉS MITSUBISHI

50 VIDÉOS • 75 TÉLÉS EN MONTRE

Le petit magasin au grand choix!

**Dumoulin**  
783 Mistral (coin B250 St-Hubert) 388-4771

SPEC METROPOLITAIN

# AUJOURD'HUI...

## CHRONIQUES

**LYSIANE GAGNON** : La plupart des Montréalais sont en faveur de l'affichage bilingue, mais Montréal sera-t-elle finalement française ou bilingue ?

page A 7

**JACQUES BOUCHARD** : Le Parti libéral du Québec veut éviter de donner la vedette au Parti québécois lors de la campagne en vue des prochaines élections partielles et il a ordonné à ses candidats de refuser tout débat public avec l'adversaire.

page A 8

## PLEINS FEUX

**LOUIS FALARDEAU** : En présentant son premier budget, M. Yves Duhaime, ministre des Finances, a démontré sa volonté d'accorder la priorité absolue au développement économique du Québec.

page A 8

**GILLES PAQUIN** : À Ottawa, le débat est bien engagé sur les cas de favoritisme, une pratique que M. Mulroney avait pourtant promis de bannir, lors de la dernière campagne électorale.

page A 8

**MICHEL VASTEL** : L'Ontario élira jeudi un nouveau gouvernement et le véritable enjeu de cette élection consiste à choisir le meilleur interlocuteur pour traiter avec Brian Mulroney.

page A 9

**HUGUETTE ROBERGE** : Le ministère des Affaires sociales du Québec vient de faire connaître sa politique à l'égard des personnes âgées mais l'on attend encore son plan d'action.

page A 10

**CHARLES DAVID** : Plus d'un demi-siècle après la liquidation d'un million et demi d'Arméniens, leurs descendants veulent obliger la Turquie à reconnaître le fait de la tentative d'extermination d'un peuple millénaire.

page A 10

## ARTS ET SPECTACLES

**CLAUDE GINGRAS** : Notre public d'opéra risque d'être « dérangé » par le déchaînement musical et théâtral de « Salomé », de Richard Strauss.

page E 1

**RÉGINALD MARTEL** : Rachel Fontaine est devenue une figure de notre littérature avec « Black Magic », celle des boîtes de chocolat...

page E 1

## JARDINAGE

**FLORIAN BERNARD** : Sous nos climats, la culture du rhododendron est une entreprise difficile, mais d'autant plus satisfaisante, quand elle est réussie.

page D 6

## VIVRE AUJOURD'HUI

**MARTHA GAGNON** : Des jeunes estiment qu'ils arrivent sur un marché déjà saturé à la fin de leur cours en contrôle aérien alors que d'autres disent avoir été « sauvés » par la poupée Bout de chou.

page G 1

## SCIENCES

**PIERRE VINCENT** : Les médecins ont de la difficulté à faire comprendre que l'épilepsie n'est pas une maladie, elle est un symptôme.

page X 16

## CHASSE ET PÊCHE

**PIERRE GINGRAS** : LA PRESSE a appris que l'automne prochain, les chasseurs de chevreuil pourront abattre les femelles et les jeunes.

page C 5

# Grève possible : Air Canada pourrait être paralysée d'ici à une semaine

Le ministre fédéral du Travail, Bill McKnight, a nommé un médiateur dans le conflit qui oppose Air Canada et ses 3000 préposés aux réservations afin d'éviter le déclenchement d'une grève prévue pour dimanche.

M. Henry Bartenbach tentera de réunir les deux parties aujourd'hui à Montréal, a révélé hier un porte-parole du bureau du ministre du Travail, William Kelly, au cours d'un entretien téléphonique. M. Bartenbach est directeur du bureau régional de conciliation du gouvernement fédéral, à Toronto.

Le syndicat a demandé l'intervention d'un médiateur à la suite de l'échec des négociations, vendredi.

Un porte-parole syndical, Mme Peggy Nash, a indiqué que le débrayage était toujours prévu pour 5h00, dimanche matin, mais que la situation pourrait évoluer s'il y a de nouveaux pourparlers et une entente prévisible.

Devant la menace de débrayage, Air Canada avait demandé jeudi de reprendre les pourparlers à la suite du rejet, par l'Association canadienne des employés du transport aérien, du rapport de conciliation.

La compagnie a fait de nouvelles offres, jeudi, sur tous les points en litige, a indiqué le responsable des relations de travail pour Air Canada, M. Jean-Jacques Bourgeault.

Il a cependant déclaré, au cours d'une entrevue, que les re-

présentants syndicaux à la table des négociations ne semblaient pas avoir reçu le mandat d'en venir à un règlement sur ces questions, dont l'une porte sur l'augmentation du nombre d'employés à temps partiel.

Le personnel non-syndiqué et de soutien assurera toutefois le maintien des services en cas de grève, souligne M. Bourgeault.

Le porte-parole syndical, M. Greg Spencer, a affirmé pour sa part que la compagnie aérienne n'a fait que des « modifications superficielles », et que c'est elle qui « provoque la grève ».

M. Spencer croit que l'équipe de relève qu'Air Canada mettra en place en cas de débrayage n'arrivera plus à assurer le service des réservations après

une semaine d'arrêt de travail. Le transporteur aérien sera donc dans l'obligation de fermer ses portes, estime-t-elle.

Mais la situation risque de s'envenimer du fait que, chez CP Air, les négociations entre les 2300 employés non-itinérants et la société aérienne sont rompues depuis jeudi et les employés ont commencé à refuser, vendredi, de faire du temps supplémentaire.

Les responsables syndicaux ont laissé entendre que CP Air pourrait décréter un lock-out la semaine prochaine, mais un porte-parole de la compagnie a indiqué vendredi que CP Air « n'a aucune intention de décréter un lock-out en ce moment-ci ».

Presse Canadienne

# Bourassa confirmera lundi sa candidature dans Bertrand

Le chef du Parti libéral du Québec, Robert Bourassa, annoncera lundi matin, à la Bibliothèque municipale de Varennes, ce que tout le monde sait

## PIERRE VENNET

déjà, soit qu'il sera le candidat de son parti, dans Bertrand, lors des élections partielles du 3 juin.

Fin renard, M. Bourassa inaugurera toutefois sa campagne « locale » une heure plus tôt, d'une façon symbolique. Le Père de la Baie James, qui entend axer la prochaine campagne électorale autour de son projet d'Énergie du Nord, visitera les installations de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, lequel, comme par hasard, se trouve dans « son » comté.

C'est d'ailleurs le PLQ lui-même qui a avisé les journalistes de cette visite et les a invités à accompagner M. Bourassa à l'IRHQ avant de le suivre à la Bibliothèque municipale où il dévoilera son programme à titre de « candidat local ».

C'est le dimanche suivant, à la polyvalente Mortagne, que M. Bourassa sera « couronné » officiellement, et sans opposition, candidat du PLQ dans Bertrand.

## Du côté péquiste

Par ailleurs, c'est pour éveiller « l'intérêt » des citoyens du comté de Bertrand pour le Parti québécois et la politique, et non pour

s'opposer à « la candidature de qualité » de Mme Francine Lalonde, que l'avocat Bertrand St-Arnaud a décidé de maintenir sa candidature à l'investiture péquiste dans ce comté.

« Mme Lalonde est une femme de qualité. Je ne parlerai jamais

contre elle et, d'ailleurs, je ne me présente pas contre elle, mais avec elle ».

La preuve en est que, avocat constitutionnaliste, Me Saint-Arnaud est d'avis que Mme Lalonde devrait demeurer ministre, même si elle était défaite à l'as-

semblée d'investiture. « Je considère qu'elle est un excellent ministre ».

Les péquistes de Bertrand ne sont donc pas divisés. Au contraire, les éloges de M. Saint-Arnaud sur Mme Lalonde et son empressement à dire qu'il se ralliera au choix de la majorité ont amené les journalistes présents à sa conférence de presse, hier midi, à l'hôtel de ville de Boucherville, à parler de manœuvre pour susciter de l'intérêt autour de l'assemblée péquiste du 6 mai, ce que M. St-Arnaud a indirectement confirmé.

Avec trois candidats (le troisième étant un jeune étudiant de 20 ans, Eric Meunier), on aura 1300 personnes à la convention, a-t-il fini par avouer, alors qu'il était flanqué du président de l'Association péquiste du comté, M. André Venne qui, avec les principaux dirigeants de son association, appuie Mme Lalonde.

Un des rares militants péquistes présents dans la salle presque déserte a déclaré aux journalistes qu'il fallait plutôt voir dans le maintien de la candidature de Me Saint-Arnaud l'intention pour celui-ci et ses partisans de « se faire connaître, à la veille des élections générales, au cas où Mme Lalonde ne serait pas, alors, candidate dans ce comté ».

Ceci dit, bien sûr, il prétend avoir quelque chose de différent à offrir que Mme Lalonde, c'est-à-dire le reflet des jeunes du Québec, puisqu'il n'a que 26 ans.



Robert Bourassa, candidat dans Bertrand

## WILSON

SUITE DE LA PAGE A 1

vinces du RPC», a déclaré M. Ilquiw.

Les propos du ministre fédéral et ceux du haut-fonctionnaire ontarien semblent indiquer que le Québec fera cavalier seul avec son 0,4 p. cent.

Maintenant que les provinces ont fait connaître leur projet, il restera au gouvernement fédéral à présenter une solution. Le compromis d'Ottawa risque

d'être plus proche de la solution « ontarienne » que de celle du Québec, compte tenu du credo conservateur qui veut que les charges sociales des entreprises soient le moins élevées possi-

bles.

M. Wilson a reconnu hier que le Québec a toujours traditionnellement favorisé des cotisations plus élevées que ses partenaires au régime de retraite.

Selon les participants au RPC, l'augmentation de 0,2 p. cent par année se ferait sur une période de 19 ans.

Le Québec suggère, après 1993, des hausses irrégulières.

Mais, tous les gouvernements s'entendent pour que les primes triplent vers l'an 2005.

« Nous sommes d'accord avec le Québec, a dit M. Ilquiw, pour que la cotisation atteigne 9 p. cent éventuellement ».

Il a souligné aussi que toutes les provinces sont d'accord pour accroître la contribution des entreprises et des employés, mais que la première hausse ne doit pas être trop brutale.

En vertu de la proposition des

participants au RPC, les améliorations apportées aux pensions seraient moins nombreuses que les réformes québécoises.

LA PRESSE a rapporté hier que plusieurs représentants du monde industriel ont décrié les propositions du Québec comme étant trop onéreuses.

Ce qui semble l'avis des autres gouvernements provinciaux et de celui d'Ottawa.

L'on s'attend à ce que le ministre des Finances fasse connaître sa position lors de la présentation du budget fédéral dans un mois.

## BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

d'avoir chambardé les finances québécoises en appliquant sans consultations certaines recommandations du Livre blanc sur la fiscalité mettant l'accent sur les taxes à la consommation plutôt que sur l'impôt sur le revenu.

Bien que deux députés libéraux, MM. Reed Scowen et Daniel Johnson, se soient prononcés en faveur de l'option mettant surtout l'accent sur les taxes à la consommation comme celle sur les primes d'assurances, M. Bourassa reproche à une telle

approche d'être trop idéologique.

« Notre approche est plutôt pragmatique », a soutenu le chef libéral qui renvoie les journalistes au programme de son parti Maîtriser l'avenir.

À propos de son ouvrage L'Énergie du Nord pour lequel il se livrait à une séance d'autographes en soirée au Salon du livre de Québec, M. Bourassa ne s'en fait guère avec la campagne de dénigrement du Parti québécois.

« Je comprends qu'il soit profondément humiliant pour les militants du Parti québécois qu'un homme politique ressuscite

te pour les mettre à la porte », a dit M. Bourassa.

Le chef libéral se dit prêt à débattre de son projet de phase II de la Baie-James avec le ministre de l'Énergie, M. Jean-Guy Rodrigue, si M. René Lévesque participe au débat.

Il n'apprécie guère le niveau actuel du débat politique mais il affirme qu'il essaiera durant la prochaine campagne électorale d'être « le plus positif, le plus ouvert aux questions qui touchent l'avenir ».

Il se dit confiant que les Québécois demeureront insensibles à la « démagogie du Parti québécois ».

## AFFICHAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

Les résultats de ce sondage (dont les données apparaissent en page A 7) tranchent avec ceux d'un autre sondage portant sur la langue réalisé par CROP en novembre dernier, et dont LA PRESSE a fait état le 1er avril.

Dans le sondage effectué en novembre, 56 p. cent des Québécois francophones avaient dit qu'ils étaient d'accord avec l'opinion selon laquelle les enseignes des commerces et des entreprises devraient être uniquement en français alors que seulement 35 p. cent des Montréalais semblent maintenant préférer une affiche strictement française.

La différence marquée d'opinion peuvent d'abord s'expliquer par le fait que les questions ne sont pas tout à fait les mêmes (on demande de choisir un dessin plutôt que d'exprimer une opinion sur une politique linguistique).

D'autre part, le présent sondage a été réalisé seulement

après des résidents de Montréal métropolitain et non de tout le Québec. « Comme les Montréalais baignent dans un milieu plus anglophone, ils ont une attitude plus ouverte envers l'anglais », estime le directeur de la recherche de CROP, M. Claude Gauthier.

Enfin, le sondage de novembre a été effectué avant un jugement invalidant un article de la Loi 101 interdisant l'affichage dans une autre langue que le français. Celui de mars a été fait après le jugement, rendu public le 2 janvier.

« Le moment où est fait un sondage peut jouer, surtout sur des questions où il y a une intervention des tribunaux. Les francophones peuvent avoir un certain sentiment de culpabilité envers la communauté anglophone », a expliqué M. Gauthier.

Le juge Pierre Boudreault, de la Cour supérieure du Québec, a stipulé que l'interdiction d'afficher dans une autre langue que

le français contrevenait à la Charte québécoise des droits. Le gouvernement québécois a porté la cause en appel.

Ce dernier sondage sur la langue d'affichage suit en fait plusieurs autres sondages faits par CROP sur le même sujet depuis quelques années. Selon M. Gauthier, les Québécois francophones semblent souvent douter de leurs propres opinions sur la question.

« Les francophones favorisent nettement la prédominance du français dans les affiches, mais ils se demandent en même temps si la Loi 101 ne lèse pas les droits des anglophones ».

Le même doute existe au sein du conseil des ministres où un comité spécial formé de MM. Gérald Godin (chargé de l'application de la Loi 101), François Gendron (Éducation) et Pierre-Marc Johnson (Justice) n'a pas encore réussi à s'entendre sur la ligne à suivre en matière de langue.

# Mulroney souligne les 81 ans du cardinal P.-É. Léger

À l'occasion de son 81<sup>e</sup> anniversaire de naissance et de son 35<sup>e</sup> anniversaire d'épiscopat, le cardinal Paul-Émile Léger a reçu une lettre du premier ministre Brian Mulroney dans laquelle celui-ci dit « se joindre à toute la population canadienne pour lui transmettre ses félicitations ».

Dans sa missive, le premier ministre souligne que le cardinal « s'est voué depuis des décennies au développement spirituel et au mieux-être de son prochain et qu'il a transcendé les frontières pour porter secours aux déshérités de ce monde ».

# Mise au point

La manchette de LA PRESSE annonçait, hier, que le projet de réforme du régime des rentes du Québec propose de doubler les cotisations des participants dès 1987. Les lecteurs auront compris que les cotisations, par rapport à leur niveau actuel, ne doubleront qu'en 1993. Si le projet de modification de Mme Pauline Marois est adopté, les cotisations ne doubleront que dans cinq ans. Par contre, peu importe la formule retenue, il est certain que les cotisations commenceront à grimper dès 1987.

# DEMAIN dans LA PRESSE

Quels étaient les règlements qui régissaient les cochers au tournant du siècle ? Quels tarifs étaient en vigueur à la même époque ? Vous apprendrez tout ça en lisant LA PRESSE d'autrefois, également consacrée aux premiers balbutiements de la « voiture sans cheval », car c'est ainsi qu'on nommait l'automobile à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

La chronique dominicale de Francine Grimaldi.

La Quotidienne à trois chiffres à quatre chiffres  
Tirage d'hier 947 6914

## LA MÉTÉO

DATE: SAMEDI 27 AVRIL 1985  
AUJOURD'HUI: Min.: 4° Max.: 13°  
ENSOLEILLÉ



17 8 01

DEMAIN: BEAU TEMPS

### Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-2	9	Dégagement
Outaouais	4	13	Ensoleillé
Laurentides	2	10	Ciel var.
Cantons de l'Est	4	13	Ensoleillé
Mauricie	2	7	Dégagement
Québec	3	10	Nuageux
La-Croix	2	7	Dégagement
Estrie	3	8	Nuageux
Gaspésie	3	8	Nuageux
Bas-Saint-Laurent	3	8	Nuageux
Sept-Îles	2	9	Averses

### Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	9	Ensoleillé
Edmonton	1	6	Nuageux
Regina	-1	10	Nuageux
Winnipeg	-3	7	Averses
Toronto	12	20	Ensoleillé
Fredericton	2	18	Ciel var.
Halifax	2	15	Fuile
Charlottetown	-2	5	Nuageux
Saint-Jean	-1	17	Ensoleillé

### États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	4	19	N.-Orléans	23	29
Buffalo	8	17	Pittsburgh	18	32
Chicago	9	22	S. Francisco	9	18
Miami	21	28	Washington	13	24
New York	9	16	Dallas	18	27

### les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	0	5	Madrid	7	15
Athènes	2	25	Moscou	10	20
Acapulco	24	30	Mexico	11	25
Berlin	0	6	Oslo	-3	6
Bruxelles	0	10	Paris	2	15
Buenos Aires	17	22	Rome	8	19
Copenhague	1	5	Séoul	9	15
Genève	1	15	Stockholm	-2	5
Hong Kong	22	27	Tokyo	13	23
La Caire	15	26	Trinidad	27	32
Lisbonne	9	18	Vienne	3	15
Londres	2	11			

# Marguerite Blais élue «première ministre»

■ Marguerite Blais, animatrice et journaliste bien connue, a réussi à charmer à sa cause le plus grand nombre d'électeurs et est devenue hier «première ministre» pour l'année 1985, lors d'une élection organisée par le Salon de la femme de Montréal.

## CLAUDE-V. MARSOLAIS

C'est sous l'initiative de la présidente du Salon, Jacqueline Vézina, qu'on avait organisé cette année une élection fictive dans le but d'inciter les femmes à s'impliquer en politique active.

En envoyant à LA PRESSE un bulletin de nomination, quelque 2 000 personnes avaient désigné dans un premier temps les quatre candidates qui devaient faire campagne lors de la semaine du Salon de la Femme. Outre Marguerite Blais, les favorites étaient Rita Dionne-Marsolais, économiste et déléguée générale du Québec à New York, Nicole Forget, avocate et membre du Conseil des services essentiels, et Louise Robic, femme d'affaires et présidente du Parti libéral du Québec.

Dans un deuxième temps, les visiteurs du salon étaient invités à voter pour la candidate de leur choix. Quelque 22 539 personnes se sont prévalu de leur droit de vote et ont ainsi élu à une très forte majorité, plus de 3 000 voix, la populaire Marguerite Blais.

La première ministre élue s'est dite surprise par le choix des électeurs et elle attribue une grande part de sa popularité au fait qu'elle est avantagement connue des téléspectateurs et des auditeurs puisqu'elle anime une émission matinale à Télé-Métropole et une émission radiophonique à Radio-Canada.

Il faut cependant noter que sa campagne électorale axée sur la

### Surprise de sa victoire, l'animatrice de télé et de radio avoue avoir pris goût à la politique



photo Pierre McCann, LA PRESSE

La nouvelle «première ministre» a invoqué surtout ses activités publiques à la télévision et à la radio pour expliquer son élection.

situation des aînés lui a sûrement rapporté des dividendes électoraux. En effet, elle proposait rien de moins qu'un «ministère des Aînés» et un «ministère de la Créativité». Elle s'est même permise de critiquer le livre vert sur la politique familiale en signalant qu'on avait omis d'aborder la situation des grands-parents.

«La seule chose que je ne peux vous promettre, c'est de vous assurer une éternelle jeunesse», avait lancé Marguerite Blais lors des discours des candidates.

Au dévoilement des résultats du scrutin, elle en a profité pour désigner ministre des Finances, Louise Robic qui semblait assurée de gagner puisqu'elle avait déjà proposé de nommer Marguerite Blais aux Affaires sociales, Rita Dionne-Marsolais aux Affaires extérieures et Nicole Forget, ministre chargée des relations avec les citoyens.

«Ce concours m'a vraiment donné le goût de m'impliquer dans la politique, a confié Marguerite Blais à l'issue de l'événement. Il y a trop peu de femmes qui en font». Pourrait-elle vraiment prétendre au poste de premier ministre de Québec? À cette question, elle laisse l'interlocuteur sur son appétit en signalant qu'elle est surtout une «ministre du coeur».

S'il n'en tient qu'à la présidente du salon, Jacqueline Vézina, le concours devrait prendre une nouvelle ampleur l'an prochain alors qu'on proposera aux Québécois et Québécoises de suggérer des noms de personnalités régionales. «Si vous saviez combien de fois je suis sollicitée par les partis politiques afin de proposer des noms de femmes qui accepteraient de se porter candidates lors des élections. Je crois qu'un tel concours à l'échelle de la province permettrait de combler cette lacune», a conclu madame Vézina.



Jean-Luc Pouliot, à l'époque de son arrestation.

## Jean-Luc Pouliot ira rejoindre deux de ses fils au bagne

■ La tuerie qui a coûté la vie à quatre jeunes gens, dans la nuit du 27 juin dernier, sur une route déserte de l'Estrie, a eu de nouveaux échos, hier après-midi. Jean-Luc Pouliot, 50 ans, a été condamné à sept années de pénitencier par le juge Claire Barrette-Joncas.

### LÉOPOLD LIZOTTE

Il rejoint ainsi au bagne deux de ses fils. Le plus jeune, tout d'abord condamné à deux années de détention par un magistrat de Sherbrooke, a vu sa peine portée à cinq ans ferme, ensuite, par la Cour d'appel. L'autre, à peine plus âgé, purge depuis la fin de décembre une peine de détention à vie.

L'opérateur de machinerie lourde, père d'une famille de douze, n'a pas bronché lorsque le tribunal a annoncé la sentence: cinq ans pour les quatre accusations de complicité après le fait, s'ajoutant aux peines de six mois et deux ans précédemment imposées pour voies de fait sur deux des victimes et participation à la séquestration de l'une d'elles.

Quelques secondes plus tard, sa femme et ses trois filles ont quitté la salle les yeux rougis. Pendant deux jours, la première avait tenté de minimiser la responsabilité de son mari en exposant les difficultés qu'avait eues son homme avec quelques-uns de ses fils au fil des dernières années.

Hier, toutefois, le juge Barrette-Joncas ne put, que reprocher une dernière fois au père d'avoir tenté de les «protéger» contre l'arrestation au retour de leur expédition punitive dans le voisinage de Coaticook.

Car, après avoir entendu l'un d'eux déclarer: «Ils n'achèveront plus jamais personne, eux», il savait que son fils Ronald était partie au meurtre de l'une des victimes et qu'un second de ses fils avait participé à l'exécution des trois autres. C'est ce que le jury a conclu, de souligner le magistrat.

Plus tard, l'accusé avait dit à l'ami dont la carabine avait servi pour l'occasion, que l'arme avait été utilisée pour tuer des siffleurs.

Tout en qualifiant le prévenu de délinquant primaire, en raison de son seul antécédent fort lointain, le juge Barrette-Joncas perçoit deux éléments négatifs dans le rapport présentiel dressé par un travailleur social. Non seulement l'accusé ne ressent pas de remords pour les crimes dont il a été trouvé coupable, mais il rejette toute responsabilité personnelle et verbalise plutôt des sentiments de victimisation.

Pour rendre les peines consécutives dans quatre cas sur huit, le tribunal explique qu'il y a eu césure complète entre les événements qui ont précédé les quatre meurtres et les gestes posés par la suite par Jean-Luc Pouliot pour permettre à ses fils d'échapper à la poursuite policière rapidement engagée.

Tout en revoyant dans le détail le lugubre scénario de la quadruple tuerie, le juge Joncas a évité à dessein de mettre souvent certains prénoms devant le nom de Pouliot, pour préserver, si possible, la présomption d'innocence qui doit subsister jusqu'au moment du procès des douze membres de la famille.

## UNE PRODUCTION DE \$80 MILLIONS La police démantèle un laboratoire de cocaïne à Rosemère

■ Un «jet setter» péruvien qui a déjà vécu à Montréal serait à la tête de l'importante organisation de trafiquants de cocaïne qui avait aménagé un laboratoire clandestin dans un bungalow de Rosemère, au nord

### ANDRÉ CÉDILOT

de Montréal. L'an dernier, le même groupe aurait fabriqué 120 kilos de la fameuse poudre blanche dans un atelier semblable aménagé dans la région des Bois-Francis. La drogue avait une valeur marchande d'environ \$80 millions!

Le nom d'Ernesto Guillermo Francisco Barreto-Morales, alias Mario Pacheco, 34 ans, figure dans la dénonciation déposée hier, au palais de justice de Saint-Jérôme, mais il était le seul des six accusés présumés impliqués dans cette affaire à ne pas avoir répondu à l'appel du juge Claude Lamoureux, de la Cour des sessions de la paix.

Et pour cause, puisque que Morales habite maintenant une luxueuse maison dans l'île de Saint-Martin, dans les Caraïbes.

## BPC: le convoi est arrivé à Nisku

d'après CP

■ NISKU, Alberta — Une cargaison de transformateurs contaminés par du biphényle polychloré (BPC) est arrivée hier à Nisku, en Alberta, où elle sera entreposée, le tout devant se faire dans de strictes conditions de sécurité.

À l'arrivée du convoi, plusieurs gardiens, dont l'un était accompagné d'un chien, patrouillaient l'aire d'entreposage de la société Kinetic Ecological Resources Group Ltd.

Le convoi qui transportait les transformateurs contaminés était formé de huit véhicules, dont deux voitures de la GRC.

Les camions transportant les transformateurs ont quitté l'Ontario jeudi matin et ont effectué le trajet, jusqu'en Alberta, sans incident.

bes. Morales, dont personne ne connaît la profession, avait des amis influents au sein du gouvernement péruvien. Membre du jet set international, il dépense de \$1,5 million à \$2 millions par année, lors de fréquents voyages à travers le monde.

Selon la police, son homme de confiance aurait été l'avocat Jean-Pierre Renault, 35 ans, qu'il aurait connu lors de son séjour à Montréal. Spécialiste des affaires civiles, Renault et quatre autres individus, dont son frère Guy, âgé de 28 ans, ont comparu, hier, sous quatre chefs d'accusation relatifs à l'importation et au trafic de cocaïne.

Les trois autres prévenus sont l'agent de bord d'une compagnie d'aviation, Carl Veilleux, 35 ans, François Salbaing, 33 ans, restaurateur, et un résident de Lima, au Pérou, Francisco Salazar, 32 ans, qui était «en visite» au pays depuis quelques jours seulement.

Trois des prévenus, dont Salazar, ont été arrêtés jeudi soir, à l'intérieur d'un chic bungalow de la rue Westgate Crescent, à Rosemère, où l'on s'apprêtait à raffiner une trentaine de kilos de cocaïne. Dans un garage adjacent à la maison, on a découvert 225 gallons d'acétone que l'on acheminait au laboratoire à l'aide d'un système de tuyauterie.

Dans le laboratoire lui-même, les policiers ont trouvé d'importantes quantités d'alcool et d'acide chlorhydrique, produits qui servent également à transformer la pâte de cocaïne, en provenance du Pérou. D'après le sergent Gilles Veilleux, de la GRC, la drogue aurait été prête à mettre sur le marché d'ici deux à trois jours tout au plus.

C'est le premier laboratoire de cocaïne découvert au Canada. Selon la police, le groupe en aurait opéré un autre l'an passé dans une maison de ferme de Tingwick, dans la région des Bois-Francis. Lors d'une perquisition, hier, les policiers disent y avoir découvert du matériel semblable à celui qui a servi à construire le laboratoire de Rosemère.

Selon les policiers fédéraux, l'important stock de cocaïne était destiné aux marchés montréalais et européen. Des membres du célèbre gang de l'Ouest, dont feu Peter Frank Ryan, considéré comme le plus important trafiquant de drogues au Canada, s'approvisionnaient auprès de cette organisation.

D'autres personnes pourraient être accusées prochainement en rapport avec cette affaire de drogue, considérée comme l'une des plus importantes de l'histoire. Les agents Jean-Marc Lalonde et Gilles Couillard poursuivent l'enquête.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

La tête enfouie sous une veste ou cachée derrière les mains, les cinq prévenus sortent du palais de justice de Saint-Jérôme où ils ont fait face hier à des accusations relatives à l'importation et au trafic de cocaïne.

## Achetez vos certificats de dépôt par téléphone

Chicoutimi (418) 549-5746  
1-800-463-9657  
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223  
1-800-361-3803  
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810  
1-800-361-5058  
370, chemin Chamblay

Montréal (514) 286-3225  
1-800-361-2680  
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811  
1-800-463-4792  
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667  
1-800-567-6920  
1640, rue King ouest

Vous pouvez maintenant tirer profit de ce placement simple et sûr sans vous déplacer. Pour acheter un certificat de dépôt garanti à la Fiducie du Québec, un appel téléphonique suffit.

La succursale enregistrera votre transaction et vous fera parvenir vos certificats par la poste. Donc, pas d'attente, pas de perte de temps. C'est simple, rapide et efficace.

**11 1/4** 5 ans  
Intérêts payés annuellement  
Dépôt initial minimum 1 000 \$  
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



## Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



# Évadé, un Américain condamné à mort est arrêté à Ste-Adèle

Un Américain de 24 ans qui s'était évadé l'an passé de l'aile des condamnés à mort d'un pénitencier fédéral de Philadelphie, en Pennsylvanie, a été repris, hier, dans une maison d'habitation de Sainte-Adèle, dans les Laurentides.

**ANDRÉ CÉDILOT**

Le prévenu, John Joseph Kindler, portant menottes et entraves, a comparu, hier, en Cour des sessions de la paix, à Saint-Jérôme, sous trois chefs d'accusations relatifs à la loi sur l'immigration. Son enquête préliminaire a été fixée « pour la forme » à lundi prochain.

Des agents du FBI ont tenté d'obtenir son extradition pour- raient alors être appelés à témoigner.

L'arrivée du prisonnier, escorté de plusieurs policiers de la GRC, a créé une certaine confusion, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme. Tout le monde croyait qu'il faisait partie des prévenus inculpés en rapport avec l'importante saisie de stupéfiants survenue dans un bungalow de Rosemère.

Selon les informations obtenues, Kindler était activement recherché depuis le 19 septembre 1984, à la suite de sa spectaculaire évasion d'un pénitencier de l'État de la Pennsylvanie, où il attendait d'être exécuté par électrocution. Kindler s'était échappé en sciant les barreaux de sa cellule.

Un autre détenu qui devait lui aussi passer par la chaise électrique avait également pris la clef des champs. Moins chanceux, Reginald Lewis, avait été capturé une semaine plus tard, dans la région de Buffalo.

Selon un porte-parole du FBI, Kindler se serait réfugié au Canada cinq jours environ après son évasion. Il aurait franchi clandestinement un poste frontalier à l'aide de faux papiers d'identification. Il aurait vécu de menus travaux qu'il effectuait à l'intérieur de son logis, au 751 rue des Chardons, à Sainte-Adèle.

C'est d'ailleurs à cet endroit qu'il a été appréhendé, peu après 7 heures, hier, par les policiers de la GRC du détachement de Saint-Jérôme. Sous l'effet de la surprise, le suspect n'a pas offert de résistance.

Kindler avait été condamné à mort en juillet 1982 par un tribunal de Montgomery, en Pennsylvanie, après avoir été reconnu coupable du meurtre à coups de barre de fer d'un certain David Bernstein. Lors du procès, il avait été établi que Kindler s'était débarrassé du cadavre en le jetant dans les eaux du fleuve Delaware, en balieue de Philadelphie.

Un complice, âgé de 16 ans, avait pour sa part éclopé d'une peine d'emprisonnement à vie.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE  
Menottes aux poings et entraves aux pieds, John Joseph Kindler a fait une entrée remarquable au Palais de justice de Saint-Jérôme.



Un secteur très animé du salon a été celui des artistes à l'oeuvre. Une idée originale d'intégrer l'art et la mode.  
photo Jean Goupil, LA PRESSE

# UN SALON À LA RECHERCHE D'UN STYLE Le Carrefour de la mode n'attire que peu de monde

Au Carrefour mondial de la mode de Montréal, il n'y a pas d'embouteillage. Les visiteurs peuvent se promener sur de larges boulevards tranquilles, et savourer à leur rythme toutes les vitrines qu'ils y trouvent. Ache- ter aussi s'ils sont victimes d'un coup de foudre.

**ANNE RICHER**

Mais pour se promener et magasiner, il faut déboursier \$5,50. C'est moins cher de se promener et de magasiner ailleurs. Mais là n'est pas la question. Le Carrefour mondial de la mode, Place Bonaventure est le premier du genre et ferme ses portes demain. Toutes les autres tentatives pour mettre sur pied ce genre d'initiative ont échoué. C'est donc déjà miraculeux que ce salon existe, qu'il regroupe des exposants, pour la grande majorité des boutiques, qu'il fournisse au public certaines informations, qu'il donne une idée de ce qu'est la mode de l'été, de la beauté, de la coiffure, par l'étalage des boutiques, par des défilés de mode réguliers.

Pour en arriver à cela, dans ce monde éminemment compétitif, il faut déjà avoir les reins solides.

Mais c'est difficile. Le salon n'a pas encore trouvé sa personnalité, il se cherche un style, il ne sait pas trop à qui plaire. C'est normal quand on est jeune. En réalité, il promet plus qu'il ne donne.

Il est beau physiquement, bien aéré, sobre, bien qu'une musique assez agaçante vienne empoisonner la visite. Le contenu des kiosques est en général de bon goût. Mais personne n'a fait l'effort de montrer des choses vraiment nouvelles: rien ne nous coupe le souffle. Comme si tout le monde s'était donné le mot pour jouer la prudence, pour approvoiser une clientèle dont on ignorait le style et la couleur. Et il y a ces éternels parasites des salons, vendeurs de chaises ou de revues, qui sont là on n'en doute pas une seconde et c'est gênant, pour faire boucler le budget.

Où sont tous les autres? Ceux qui sont dans les coulisses de la mode. Il faudra bien qu'ils se montrent un jour, surtout si le Carrefour de la mode décide de vivre.

Pour attirer du monde le Groupe Promexpo devra jouer vral. Et extirper le poison de la compétition, dans ses murs, entre deux salons, chez les intervenants de la mode.

# Une purge au centre Domrémy?

Des têtes tombent au centre d'accueil pour alcooliques et toxicomanes Domrémy, qui a fait l'objet de controverses dernièrement.

**PAUL ROY**

Mardi, le nouveau directeur des services complémentaires, Marcel Tessier, aurait démissionné de son poste après l'avoir occupé seulement neuf mois.

Mercredi, le directeur général de l'institution, Maurice Prévost, aurait été éconduit de la maison-mère de Domrémy, à Pierrefonds, par le président du conseil d'administration de l'institution, Roland Saint-Arnaud.

M. Saint-Arnaud aurait donné ordre au gardien de faction ce soir-là de ne plus laisser M. Prévost mettre les pieds à Domrémy et même d'appeler la police s'il insistait pour entrer.

M. Prévost, en congé forcé depuis le 18 février, pourrait être congédié lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration convoquée pour lundi soir prochain à Pierrefonds. L'évaluation du directeur général serait en effet le seul point à l'ordre du jour de cette réunion. Il y a quelques mois, le conseil d'administration avait formé un comité spécial dont le mandat était de procéder à cette évaluation.

Ces informations ont été communiquées hier par Jacques Normand, président du Syndicat des professionnels de Domrémy. Elles ont été confirmées par d'autres sources. La direction de l'institution n'a toutefois pas retourné nos nombreux appels.

Le torchon brûle depuis quelques mois déjà chez Domrémy. En septembre dernier, le conseil d'administration décidait d'inté-

grer à son programme de traitement la méthode utilisée par les Alcooliques anonymes.

Désormais, tous les patients de la résidence de Pierrefonds allaient être tenus de participer à quatre activités AA par semaine.

**Second rang**

Plus récemment, les professionnels de l'institution, qui craignent de voir la méthode psychosociale qu'ils utilisent depuis plusieurs années reléguée au second rang, dénonçaient également le projet de fermeture des quatre cliniques externes de Domrémy.

La direction projetait de les remplacer par deux centres externes ouverts 24 heures par jour. Les professionnels, qui ne la mettent pas pour autant en doute, y voyaient une autre façon d'implanter la méthode AA chez Domrémy.

Selon M. Normand, M. Tessier, qui retournerait à son ancien poste de directeur des services aux étudiants au collège Notre-Dame, avait été embauché il y a neuf mois avec le mandat spécifique d'implanter la méthode AA à Domrémy.

Pendant ce temps, les bénéficiaires de Domrémy s'inquiètent. Dans un communiqué, le comité des bénéficiaires dit croire à la complémentarité des deux méthodes et entend convoquer des assemblées générales la semaine prochaine pour débattre de la question.

Selon le Syndicat des professionnels, toutefois, le comité des bénéficiaires se serait vu refuser le droit de tenir une assemblée générale à la résidence de Pierrefonds.

Domrémy traite présentement 2 000 alcooliques et toxicomanes à sa résidence et ses quatre cliniques externes.

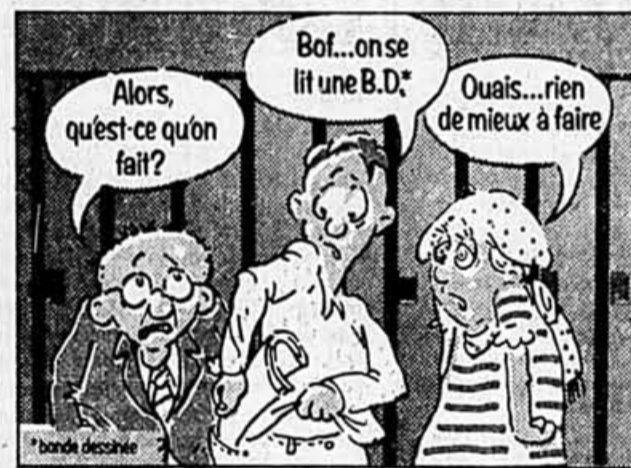
**PRIX IMBATTABLES**  
**SURPLUS DE LA MANUFACTURE**  
À PRIX RÉDUIT

**PORTE ALUMINIUM**  
100\$ et plus

**PERSIENNES** 15\$ et plus  
**CONTRE-FENÊTRES** 15\$ et plus  
Revêtement de maison aluminium et vinyle

**B.L.J. ALUMINIUM INC.**  
4795, Grande-Allée  
Brossard  
678-1012/678-1013

# 20 000\$ EN PRIX À GAGNER? Pas fou, le concours YOUF..



**POUR PARTICIPER:** 1. Dessinez le YOUF de VIAU. 2. Joignez une preuve d'achat (Code C.U.P.) ou un fac-similé de n'importe quelle marque de biscuits VIAU. 3. Postez le tout à: "PAS FOU, LE CONCOURS YOUF", Case postale 220, Montréal H3Z 2T2.



Le concours débute le 11 mars 1985 et se termine le 25 mai 1985 à 18h00. Les gagnants seront sélectionnés par tirage au sort. Les règlements du concours sont disponibles chez les marchands participants.

# LES JEUNES DÉFICIENTS Y SÉRAIENT VICTIMES D'ABUS Québec ordonne une enquête sur l'hôpital Rivière-des-Prairies

Le conseil des ministres a institué par décret une commission d'enquête sur l'administration et le fonctionnement de l'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies, qui héberge 600 jeunes déficients mentaux. Confié à Me Richard Shadley, le mandat d'enquête s'étend du 25 avril au 27 juin 1985.

## HUGUETTE ROBERGE

Le mois dernier, l'Association des parents et le Comité des bénéficiaires de cet établissement faisaient part de leur inquiétude au ministre des Affaires sociales Guy Chevrette et lui réclamaient d'urgence une telle enquête. M. Chevrette a réagi en désignant un observateur, M. Guy-Michel Deslauriers, directeur du centre d'accueil Relais-Laval, pour évaluer la situation qui prévaut à Rivière-des-Prairies et découvrir s'il y avait matière à enquête. C'est à la suite du rapport confidentiel de M. Deslauriers que le conseil des ministres a décidé d'intervenir immédiatement.

La présidente de l'Association des parents de bénéficiaires de RDP, Mme Madeleine Girard, a affirmé hier à LA PRESSE que, lors de l'étude de l'évaluateur, qui a eu lieu du 27 mars au 18 avril, de nombreuses personnes (bénéficiaires et parents de bénéficiaires) ont demandé à l'Association de les mettre en contact avec M. Deslauriers à qui elles avaient des révélations importantes à faire. Révélations qui auraient grossi le dossier noir déjà constitué par l'Association.

### Des accusations en vertu du code pénal

La demande d'enquête des parents portait au départ sur les conditions de vie de leurs enfants à l'intérieur de l'hôpital et sur les services de réadaptation dont ils pourraient bénéficier en fonction de leur éventuelle réinsertion sociale. Ils voulaient aussi que soit établie la responsabilité de la direction dans la situation actuelle, à leurs yeux déplorable sous plu-



Mme Madeleine Girard, présidente de l'Association des parents de bénéficiaires de Rivière-des-Prairies, son mari M. Guy Girard, président du comité des bénéficiaires, et Mme Paulette Berthiaume, secrétaire de l'Association. M. et Mme Girard ont une fille de 14 ans hébergée à Rivière-des-Prairies. Mme Berthiaume a un fils de 30 ans également bénéficiaire.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

sieurs aspects : promiscuité imposée aux bénéficiaires des deux sexes jusque dans les salles de bain, isolement de bénéficiaires dénudés en cellules fermées par une porte vitrée qui les rend visibles à tout passant ; contention exagérée (bénéficiaires attachés à leur chaise et à leur lit) ; inactivité des bénéficiaires sauf au moment des repas et des bains, etc.

Confirmant l'existence du décret et l'institution d'une enquête, le porte-parole du ministre Chevrette, M. Guy Emond, refuse toute information sur le contenu du rapport de l'évaluateur Deslauriers. « Aucune accusation n'a été portée et ne le sera avant les conclusions de l'enquête, fin juin. Le ministre pourra disposer de ce rapport comme il l'entend. »

Pour sa part, la présidente de l'Association du Québec pour les déficients mentaux, Mme Françoise Gilbert, se dit très attentive au développement de cette enquête qui pourrait, selon elle, dé-

boucher sur des accusations en vertu du code pénal.

« Nous ne connaissons pas le contenu du rapport de l'évaluateur, reconnaît Mme Gilbert, mais, selon nos indications, il fait état de plaintes extrêmement graves. Nous ne recherchons pas le sensationnalisme, mais il importe beaucoup pour nous que le public soit sensibilisé à ce qui se passe dans les établissements psychiatriques. A notre avis, une loi de même type que la Loi de la protection de la jeunesse devrait s'appliquer aux déficients mentaux en institution. Il faudrait surtout qu'on s'attaque à la base d'un système qui permet l'existence de tels problèmes. »

### Le directeur donne un son de cloche très différent

Joint hier par LA PRESSE, le directeur général de l'hôpital Rivière-des-Prairies, le docteur Jacques Mackay, s'est dit « blanc comme neige ». Le docteur

Mackay préside un colloque international sur la prévention qui se tiendra la semaine prochaine à l'Université de Montréal et dont le ministre Guy Chevrette prononcera l'allocution de clôture...

« Je ne comprends pas la décision du ministre. Je ne suis même pas informé de la nature exacte du mandat de l'enquêteur. Et je n'ai aucune idée de ce que peut contenir le rapport de l'évaluateur. La rumeur veut qu'il s'agisse de réseaux de drogue et de prostitution. Première nouvelle ! Je vous affirme que je suis très serein. »

Le docteur Mackay explique que « tout était au beau fixe », dans son équipe comme au sein du conseil d'administration de son établissement, jusqu'à ce qu'une divergence profonde n'intervienne récemment entre lui et le chef de la section psychiatrie adulte de Rivière-des-Prairies, le docteur André Blanchet. « Moins de trois heures après le changement d'affectation imposé au docteur Blanchet, l'Association des parents de bénéficiaires était en réunion d'urgence. Coïncidence troublante, non ? », ironise le directeur.

En outre, tout en ignorant le contenu incriminant du rapport de M. Deslauriers, le docteur Mackay met en doute l'objectivité de cet évaluateur nommé par le ministre, M. Deslauriers ne cachant pas qu'il est un vieil ami du psychiatre Blanchet et... qu'il emploie à l'occasion Mme Madeleine Girard, la présidente de l'Association des parents des bénéficiaires, comme consultante.



Pierre Foglia

# Une affaire de rien

Je classe les lecteurs de cette chronique en deux catégories. Dans la première catégorie, les lecteurs qui, lorsqu'ils me rencontrent, me demandent :

— Vous faites juste ça vous, dans la vie, trois petites chroniques par semaine à LA PRESSE ?

Heureusement, il y a de moins en moins de ces sales types. Probablement parce que je les étrangle à mesure.

Et puis il y a la seconde catégorie de lecteurs, ceux-là tout à fait sympathiques, qui, au contraire, sont renversés par ma capacité de travail...

— Mais où donc puisez-vous votre énergie M. Foglia ? Quel est votre recette ? La discipline ? Une saine alimentation ? La prière ?

Vous serez probablement déçu, mais je n'ai pas de secret. Je suis tout simplement une force de la nature. Et je n'ai pas de recette non plus. Tout au plus, j'ai de la méthode...

Prenons une journée comme aujourd'hui, vendredi. Ce matin, en consultant ma liste des choses à faire, j'ai lu ce qui suit : ôter les doubles fenêtres et poser les moustiquaires, rendez-vous chez le comptable pour les impôts ; garage pour pneus d'été ; toilette ; chronique.

Toilette ?... ah oui, dans le réservoir... vous savez la tige à l'extrémité de laquelle est vissée l'espèce de bouchon en forme de poire ? Voyez ? Eh bien elle est fûcée. Faut la changer...

— Aie chérie en revenant du garage, arrêteras-tu à la quincaillerie pour acheter la petite tige en question ? Tu pourras même la changer toi-même en revenant, c'est une affaire de rien...

— En revenant du garage ?

— Ou en y allant, c'est comme tu veux. Tant qu'à aller à la quincaillerie, aussi bien faire changer les pneus, c'est une affaire de rien...

— Mais me semble que tu avais dit que c'était toi qui passerait par le garage en revenant de chez le comptable...

— Ah oui, le comptable... c'est que, vois-tu, j'ai décidé d'y aller seulement lundi ! Ce sera un peu à la dernière minute, mais c'est tout ce que j'ai pu faire en même temps...

Vous avez vu ? C'est ça de la méthode ! C'est ça de l'efficacité. En moins de deux minutes j'avais réglé le garage, le comptable et les toilettes. Ne restait plus, sur ma liste, que les moustiquaires et ma chronique...

— Au fait mon amour, avant de poser les moustiquaires, ce ne serait pas mieux que tu nettoies les carreaux ?... J'imagine que tu n'auras pas le temps de tous les laver aujourd'hui, surtout qu'il faut que tu ailles au garage, et tu sais comment c'est long des fois... Mais ne te presse pas pour les carreaux, je poserais les moustiquaires demain ou la semaine prochaine. A moins que tu les poses toi-même à mesure que les fenêtres seront propres... t'sais, c'est une affaire de rien.

Et voilà, ne restait plus sur ma liste que la chronique. Mais comme il n'était que 9 h 30 et que j'avais réglé bien des choses, je me suis accordé un petit moment de repos... Aussitôt, ma blonde partie pour le garage (ou la quincaillerie, c'est bien de ses affaires !), je me suis assis au soleil, dehors, avec mes chats...

Avec mes chats et la Vie en Rose. Numéro de mai...

Dans la Vie en Rose, j'ai lu une entrevue avec une Lise Payette en grande forme. J'ai même noté, pour ma chronique, deux ou trois petites choses percutantes qu'elle a dites, comme celle-ci : « Il m'aurait été assez facile de devenir un homme politique, mais j'avais décidé d'être une femme politique avec tout ce que ça implique... Et à peu près sur le même sujet : « Les hommes au pouvoir ont réagi au féminisme comme les maladies à la pénicilline ». (Ne serait-ce pas plutôt, ici, LE pénicilline ? S'cusez)...

Dans cette entrevue, on retrouve une madame Payette drôle, vive et baveuse... vous savez bien, celle dont on se souvient, tout particulièrement quand on bâille au show de Michel Jasmin ou quand on aperçoit Pauline Marois au téléjournal...

Mais dans cette entrevue, Mme Payette dit aussi des fadeuses. Personne n'est parfait. Elle dit, entre autres, beaucoup trop de bien de son téléroman... Cela arrive souvent avec les gens d'action : ils tiennent la modestie pour la plus mièvre des vertus.

(Pour ce qui est de moi là-dessus, puisque vous me le demandez, moi qui suis, ô combien !, un homme d'action, moi je suis l'exception. Moi, je suis modeste)...

Moi, je... je viens de lire un truc là-dessus, dans Jacques Ferron.

Bien sûr, c'est parce qu'il est mort cette semaine, que j'ai sorti ses vieilles chroniques. Et je suis tombé sur celle-ci où il cite Lévi-Strauss : « Tout se passe dans notre civilisation comme si chaque individu avait sa propre personnalité pour totem : elle est le signifiant de son être signifié. »...

Et Ferron lui-même en écho :

« De tous les pronoms, un seul est personnel, le JE et ses adjoints. Les autres sont représentatifs : que je parle ou j'écrive à la deuxième personne du singulier, aux trois du pluriel, je fabule. »

Toujours dans la même chronique :

« J'ai remis en cause mon héritage sous l'impression qu'il me mystifiait... J'ai dit aux morts qui me l'avaient légué : Soyez patients, vous n'avez d'ailleurs rien d'autre à faire. Attendez, je me donne grand mal à vivre. Je finirai bien par me réconcilier avec vous. »

C'est fait.

Depuis que j'écris cette chronique, il ne se passait pas trois mois sans que je vous cite du Ferron. Mais cette fois, la dernière fois, c'était il y a un an. Et vous voyez, il est mort.

J'ai vite fait le tour de ma bibliothèque pour m'assurer qu'il n'en était pas d'autres que j'aurais oubliés par mégarde...

Pour avouer toute la vérité, je n'avais pas oublié Ferron. J'avais juste décidé de m'éloigner un peu, de ne plus le laisser me mettre ses mots à la bouche... Tenez, quand je tombe sur un truc comme ça :

« Les gens m'ont dit : 'Ah vous nous faites rire'. Je ne cacherais pas que je les ai trouvés quelque peu idiots. Mais je les ai laissés rire... et j'ai eu droit à un laissez-passer d'humoriste. Je m'en suis beaucoup servi pour aller à ma guise... »

Quand je lis un truc comme ça, je pense forcément que c'est exactement ce que je voulais dire... mais que jamais je n'arriverais à aussi bien le dire.

Quand je lis des trucs comme ça, il ne faut pas que ce soit un jour de chronique. Il faut que ce soit un jour de soleil où je n'ai rien d'autre à faire que rester dehors avec mes chats.

Quand Ferron fait jouer sa musique douce-amère, c'est la moindre des politesses de ne pas aller jouer de la vulgaire flûte à bec en arrière...

Tout cela pour vous dire que finalement il n'y aura pas de chronique aujourd'hui.

Et puis tiens, un coup parti, il n'y en aura pas de toute la semaine prochaine.

Avec tout le travail que j'abats dans une journée, j'ai besoin d'un peu de repos !

Je vous reviendrai le mardi 7 mai.

D'ici-là, pourquoi n'iriez-vous pas saluer Ferron ? Pas au cimetière, il fait bien trop beau pour cela.

Pourquoi pas au fond de son arrière-cuisine ?

ÉCOLE D'INFORMATIQUE  
**MARSAN**  
1600 Berré (Palais du Commerce) suite 3116, Montréal, H2L 4E4 (Métro Berré-de-Montigny)

**POUR UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE**

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois) | NIVEAU COLLÉGIAL  
PROGRAMMEUR (6 1/2 mois) | PRÊTS DU GOUVERNEMENT

Prochaine session 21 mai — Prospectus gratuit 842-0509

**MAIGRIR**

UNE ÉQUIPE de diététistes, éducateurs physique, animateurs, sous la responsabilité des docteurs, Jean-Guy Boileau M.D., M.S.C. (nutrition) et Pierre Lizotte M.D.

**C'BON DE MONTRÉAL**  
276-2573

**DEVENEZ MEMBRE DE LA GRANDE FAMILLE TREVI ET PROFITEZ DE TOUS LES AVANTAGES INCOMPARABLES**

Composant : mur, structure, garantie 15 ans et équipement complet : filtre, écumoir, échelle sécuritaire ou deck, nécessaire d'entretien, sable, plomberie, pôles télescopiques, crochet et thermomètre.

18' diamètre \$1299 24' diamètre \$1499

Octogonale grandeur 15' x 29' Ce prix comprend : fond de béton, filtre de luxe, pompe thermoplastique, sable pour filtre, échelle en acier inoxydable, trousse d'analyse, aspirateur, boyau 1 1/2", manche télescopique, poisse à feuilles, drain principal, 2 retours, écumoir, support à manche.

PRIX L'EAUGIQUE \$6695 INSTALLATION INCLUSE

**EXCLUSIF À PISCINES TREVI** • Seulement 10% de dépôt à l'achat de votre piscine • Rien à payer à la livraison • Rien à payer à l'installation • **PAYEZ SEULEMENT 30 JOURS PLUS TARD** (Avec plan budgétaire si désiré) **DES MEUBLES PATIO POUR TOUS LES GOÛTS**

**VASTE CHOIX DE BAINS TOURBILLON DE TOUS LES PRIX**

Chez Trevi nous avons confiance à nos clients et à notre réputation. Pas de sous contrat nous installons nous-même.

**SUPER SPÉCIAL Sur PISCINES D'ALUMINIUM** Achetez et faites installer directement par le manufacturier Piscines Trevi... Ça c'est un choix L'EAUGIQUE... ÉVIDEMMENT

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

**LES PISCINES TREVI**

Heures d'ouverture		Lundi au vendredi: 9 h à 9 h.p.m.	
		Samedi: 9 h à 5 h.p.m.	
		Dimanche: 10 h à 5 h.p.m.	
<b>LAVAL</b>	515, boul. Labelle Fabreville	622-9801	
<b>ST-LÉONARD</b>	6852 Jean-Talon E	255-7014	
<b>GREENFIELD PARK</b>	214, boul. Taschereau	465-7701	
<b>CHÂTEAUGUAY</b>	175, boul. St-Jean-Baptiste	698-2210	

(ouverture le 1er mai)

## Pour être pris au sérieux

Dans une entrevue exclusive à ce journal (voir LA PRESSE du 25 avril), le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, estime que malgré le rapprochement entre le gouvernement Mulroney et l'administration Reagan, « l'URSS prend le Canada au sérieux ».

L'opinion de M. Clark mérite considération et est digne d'intérêt. Le ministre n'a-t-il pas visité l'URSS tout récemment? N'a-t-il pas eu des conversations avec d'importantes personnalités du régime. Il est vrai qu'il n'a pas été reçu par le Numéro Un. Mais tout le monde ne peut pas être reçu par M. Gorbatchev.

Donc, le Canada est « pris au sérieux », malgré le réchauffement des relations avec les États-Unis. Est-ce qu'on ne pourrait pas soutenir également la proposition contraire et dire que le Canada est pris au sérieux, précisément parce qu'il a de meilleures relations avec les États-Unis?

On peut en débattre. Car il n'est pas excessif de rappeler qu'une bonne part de la force réelle du Canada lui vient de ses liens, économiques et militaires, pour ne rien dire des apparentements linguistiques et culturels, avec la plus grande puissance du monde. On peut être pris « au sérieux » sans disposer d'une grande armée ou sans pouvoir compter sur de puissants alliés. Mais, alors, il faut être le Vatican, c'est-à-dire compenser l'absence de divisions armées par une influence certaine.

Au cours de la même entrevue, le ministre a utilement mis fin à certaines illusions concernant le rôle d'intermédiaire auquel le gouvernement canadien est quelquefois tenté d'aspirer. « Je crois, dit M. Clark, que ni les États-Unis ni l'Union soviétique ne cherchent un intermédiaire. La caractéristique d'une superpuissance, c'est de parler directement avec l'autre. »

On se rappellera que, dans l'intention louable de prolonger l'action de son prédécesseur à la tête du gouvernement, M. Mulroney, au moment de quitter Ottawa pour assister aux obsèques de Tchernenko, avait publiquement offert les bons offices du Canada pour réduire l'aspérité des relations entre Moscou et Washington. Mais il a été donné très vite à entendre à tout bon entendeur que les intermédiaires pouvaient s'abstenir sans inconvénient.

Et maintenant, rendez-vous au sommet économique de Bonn! Comme son nom l'indique, il s'agit d'un sommet « économique », tenu annuellement et regroupant les sept pays les plus industrialisés. Comme à l'accoutumée, à la veille de cette importante réunion, se fait l'inventaire de ce qui sépare et de ce qui unit des alliés.

En cas de désaccord, le Canada faisant partie de la zone dollar, il n'y a aucune raison de supposer que le gouvernement Mulroney va mettre une application spéciale à polémique avec Washington. Tous les gouvernements ont le devoir d'être pragmatiques, c'est-à-dire qu'ils inclinent du côté de leurs intérêts. C'est à cette condition qu'ils sont pris au sérieux par l'électeur.

Guy CORMIER

## Un projet trop vaste

Depuis plusieurs années, on sait que les réserves du Régime des rentes du Québec seront à sec dans moins de 15 ans si les cotisations ne sont pas augmentées. Cela n'a rien de catastrophique car un tel régime pourrait aussi fonctionner sans réserves du tout. Cela ne serait toutefois pas la meilleure façon d'assurer un supplément de revenu à la retraite et le gouvernement vient de faire sa proposition pour y remédier.

Le document présenté par Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, abonde dans le sens opposé. Le souci de créer une réserve importante pour assurer les revenus des retraités, revenus qui seront par ailleurs augmentés, va trop loin. Il impose un choix à long terme à la société québécoise qui ne devrait pas être fait dans un cadre aussi restreint. Ce choix serait vraisemblablement rejeté d'emblée s'il était posé plus carrément.

Le gouvernement propose une double augmentation de la cotisation au RRQ. La première augmentation pour assainir ses finances et éviter que ses réserves fondent au cours des prochaines années. Cette augmentation est également envisagée par le Régime de pension du Canada, auquel les autres provinces participent et qui fait face aux mêmes problèmes.

Mais Mme Marois va plus loin. Constatant que les rentes actuelles sont insuffisantes dans bien des cas, elle conçoit la nécessité de bonifier le régime, c'est-à-dire d'en augmenter les prestations. L'augmentation des cotisations serait donc beaucoup plus forte. Il faut alors se poser deux questions: la bonification envisagée est-elle nécessaire et le RRQ doit-il constituer une réserve aussi importante pour assurer ses prestations futures?

C'est en examinant les revenus des retraités d'aujourd'hui que l'on voit la nécessité d'augmenter les rentes car trop d'entre eux dépendent aussi d'assistance du gouvernement. Cette nécessité est bien moins évidente si l'on regarde la situation des gens qui prendront leur retraite dans vingt ou trente ans. En effet, la proportion de gens qui contribuent à une caisse de retraite privée ou qui investissent dans un régime enregistré d'épargne retraite est beaucoup plus élevée. Le problème se posera de façon moins aiguë à la fin du siècle que maintenant.

Le danger de cette bonification est de ralentir la croissance économique en augmentant les prélèvements sur la masse salariale dans le but d'augmenter la sécurité financière des retraités. Ce calcul n'est pas nécessairement le bon car il pourrait décourager l'épargne privée, sous forme de caisses privées ou de REER. Il y aurait ainsi un transfert de gestion de l'épargne du secteur privé au secteur public.

Quant à la constitution d'une réserve pour assurer les prestations futures, elle renforcerait cette tendance à concentrer l'épargne du public sous l'aile de l'État et la pousserait à l'excès. Ainsi, dans quarante ans, cette réserve représenterait environ la moitié de tous les salaires versés au Québec alors que chaque salaire serait amputé d'environ un sixième, en plus des autres taxes. On arriverait ainsi à un développement économique et industriel où l'on cherche surtout à remplacer la main-d'œuvre, onéreuse à cause des taxes sur les salaires, par un capital abondant.

Cette évolution structurelle de l'économie est normale et elle a toujours existé. Mais son rythme devrait suivre les changements technologiques et l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre, plutôt que d'être imposé par des considérations purement financières, fortement centralisées de surcroît.

Mme Marois veut susciter un débat très large sur son projet car elle conçoit la nécessité de réunir tous les suffrages pour le mener à terme, tant sur le plan québécois que fédéral. Il faut toutefois être bien conscient que le débat ne porte pas seulement sur le régime des rentes et qu'il pourrait profondément changer l'économie et la société québécoises.

Frédéric WAGNIÈRE



(Droits réservés)



Marcel Adam

## Nul ne peut sans mandat négocier au nom du Québec

Je ne pense pas qu'à Ottawa on ait moins hâte que dans la vieille capitale de voir se régulariser le statut constitutionnel du Québec.

À la fin de décembre, Brian Mulroney disait à la télévision que le Canada n'aura de véritable constitution que le jour où le Québec donnera son adhésion à la Loi constitutionnelle de 1982.

Mais, réaliste, le premier ministre canadien avait, quelques semaines plus tôt, réitéré la mise en garde qu'il avait faite en août à Sept-Îles: «La prudence exige que l'on prenne son temps... Il faut à tout prix éviter l'ambiguïté et l'improvisation, que les interlocuteurs sachent les implications, les termes et les enjeux...»

Le message inscrit en filigrane dans cet avertissement était le suivant: parce que les circonstances ne sont pas les plus favorables à une réouverture des négociations constitutionnelles, il faut bien s'y préparer et ne pas risquer, par un trop grand empressément et l'improvisation, de compromettre dès le départ cette délicate opération.

Mais M. Lévesque ne paraît pas vouloir tenir compte de l'avertissement de M. Mulro-

ney. Déterminé à rouvrir cet important dossier avant d'aller au peuple dans quelques mois, il s'appête à présenter, dans quelques jours, à son homologue fédéral les conditions de normalisation du statut constitutionnel du Québec. Sans se soucier des embûches d'une telle entreprise.

D'abord le problème majeur que pose l'absence totale d'intérêt des Québécois, des Canadiens et des gouvernements provinciaux pour les questions constitutionnelles. Ensuite le fait que la bonne volonté et l'ouverture d'esprit de M. Mulroney ne sont pas seules déterminantes dans cette affaire. Celui-ci acquiescerait-il aux revendications du gouvernement Lévesque, qu'il faudrait non seulement amener les gouvernements provinciaux à la table de négociations mais les rallier tous aux propositions minimales du gouvernement Lévesque. Comment y arriver, alors qu'il est «faiblement engagé» comme il ne l'a jamais été depuis un demi-siècle, au dire du directeur du Devoir, M. Jean-Louis Roy?

Cette semaine, le chef de l'opposition libérale demandait au premier ministre comment il peut justifier qu'à la veille

des élections, in extremis, le gouvernement prétende parler au nom des Québécois dans un dossier de cette importance.

Sa légitimité étant mise en doute, M. Lévesque répondit qu'un gouvernement élu «est démocratiquement légitime et le demeure jusqu'au prochain scrutin...»

Sans doute. Mais un gouvernement n'est pas pour autant autorisé à prendre des décisions capitales pour l'avenir du peuple, sans y avoir été explicitement autorisé par celui-ci. La preuve que M. Lévesque agit de son propre chef, c'est qu'aux prochaines négociations il réclamera des choses qu'il n'avait pas revendiquées lors des négociations de 1981. Comment peut-il adopter des positions contradictoires, au nom du peuple québécois et en vertu du même mandat électoral?

À défaut d'un mandat, le gouvernement aurait dû susciter un débat public sur ses propositions, pour ensuite faire adopter une résolution par une très forte majorité de l'Assemblée nationale, avant de proposer quoi que ce soit au premier ministre Mulroney. Il ne l'a pas fait; et le voudrait-il aujourd'hui qu'il ne le pourrait

plus à cause de la proximité des élections générales. Une période qui rend même impossible de tenir à l'Assemblée nationale le débat non partisan auquel devrait donner lieu la discussion d'une question aussi importante.

M. Lévesque proposera donc à M. Mulroney — et par le fait même au reste du Canada — des revendications constitutionnelles, concoctées dans le secret par son gouvernement, mais qu'il prétendra être celles du peuple québécois.

Son interlocuteur fédéral ne sera pas dupe. Préférera-t-il attendre le résultat des prochaines élections avant de commencer à négocier avec le Québec? C'est probable. En tout cas c'est souhaitable. Ce faisant il montrera qu'il a plus à cœur que M. Lévesque de préserver les minces chances de réussite de cette entreprise.

Il aurait alors devant lui un interlocuteur qui pourrait prétendre, du moins théoriquement, parler au nom du Québec, puisque son programme électoral, remis à jour en février dernier, décrit les conditions qui permettraient au Québec de régulariser son statut constitutionnel.

### LECTURES

## La politique du doute

Il y a 25 ans, Gérard Pelletier avait signé, sous le titre «Feu l'unanimité», un texte devenu célèbre.

PIERRE VENNAT

Un quart de siècle plus tard, c'en est fini non seulement de l'unanimité, mais même des certitudes. Les politologues, plus que quiconque peut-être, en sont conscients. C'est pourquoi la revue *Conjoncture politique*, qui n'en est pourtant qu'à son sixième numéro, change son nom en *Conjonctures et Politique*.

En fait, il s'agit beaucoup plus qu'un changement de nom, mais plutôt d'un changement de perspective. Dans un monde où les certitudes s'effondrent, on met dorénavant l'accent sur les «questionnements». Il n'y a donc pas une seule conjoncture mais «des conjonctures, pas toutes politiques».

Le collectif de cette revue de qualité, dont les rédacteurs universitaires québécois, sont

plutôt de tendance gauche modérée, est d'avis que nombre d'anciennes réponses sont devenues dramatiquement coupées de notre société.

«Nous émergeons d'une période où il nous semblait impérial d'avoir réponse à tout, et où nous faisons à l'occasion semblant de détenir des réponses. Plusieurs ont tranquillement décroché, individuellement, de cette prétention à l'expertise politique. Mais ils se sont alors réfugiés dans le silence.»

Or, pour les rédacteurs de *Conjonctures et Politique*, douter ne veut pas dire se taire et se questionner peut être positif si cela peut amener les gens à réfléchir et peut-être à trouver, dans un avenir qu'on espère prochain, des réponses qui les satisfèrent.

«Nous ne pouvons plus, à notre avis, nous contenter d'être en quelque sorte la caisse de résonance de positions et/ou d'interventions politiques, et de fournir strictement un lieu où se confrontent différentes

analyses, progressistes ou critiques, de la société québécoise. Nous voulons devenir également un lieu où se questionne notre rapport collectif au champ politique (en tant que société), tant au niveau de notre conception et/ou connaissance du politique qu'au niveau des modes d'intervention sur ce champ aux frontières de moins en moins évidentes.

«Autrement dit, il nous faut délaisser quelque peu le débat sur la ou les réponses, et nous placer sur le terrain des questions elles-mêmes. Il nous faut débattre des questions qui structurent notre appréhension du social, plutôt que de chercher à faire état seulement des réponses ou des analyses diverses qu'elles suscitent. Nous voulons donc faire le pari que le questionnement actuel de la société sur son rapport au politique est globalement (ou partiellement) fructueux et nous épousons ses incertitudes et ses remises en question.»

Pour le collectif de *Conjon-*

*ctures et Politique*, il devient urgent pour les intellectuels québécois de contrer le réflexe de vouloir conserver nos certitudes à tout prix, tant qu'aucune autre réponse n'est parvenue à les remplacer avec autant d'autorité. Un nouveau volet d'intervention sociale s'impose donc: celui des «questionnements».

Il s'agit d'un débat qui dépasse de beaucoup le cadre de cette revue. Et qui ne plaira certes pas, surtout en cette veille d'élections provinciales, à tous les partisans — de quelque tendance — qui ont la foi, souvent inconditionnelle, dans le programme qu'ils préconisent.

Néanmoins, il y a peut-être quelque chose de bon à poser les questions comme il faut avant de proposer des réponses. Mais il y a également un danger: à force de s'interroger continuellement, qu'on en vienne à ne plus agir.

*Conjonctures et Politiques, Dossier «Le politique interrogé», 193 pages, \$18 par année (deux numéros).*

## Sondage CROP-LA PRESSE

Voici cinq possibilités d'affichage pour un commerce, dans une rue de Montréal. À chacun correspond une lettre. Veuillez indiquer celle que vous préférez.



Total (%)	24	17	53	3	1
Franco (%)	35	22	38	1	1
Anglo (%)	0	5	87	6	1

### ENTRE LE COEUR ET LA RAISON

## Les Montréalais sont divisés

L'amour se dit avec des fleurs, et, pris en bloc, les Montréalais veulent bien lire *daisies* ou *marguerites*. Mais le coeur des francophones penche quand même vers des fleurs au nom bien français.

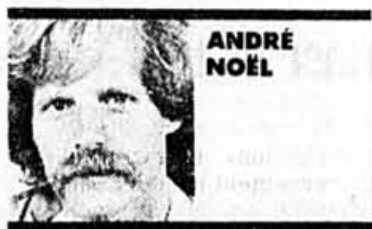
Les anglophones préfèrent (87 p. cent) et choisiraient (85 p. cent) massivement l'affichage où le français et l'anglais occupent un espace comparable.

En revanche, la majorité des francophones préfèrent (57 p. cent) et choisiraient (51 p. cent) d'afficher surtout, sinon exclusivement en français.

Vu d'un autre côté, la majorité d'entre eux préfèrent (65 p. cent) et choisiraient (72 p. cent) une porte de fleuriste où les marguerites se disent aussi *daisies*.

En fait, aucune des affiches proposées n'obtient l'assentiment de la majorité des francophones, qui sont à cet égard beaucoup plus divisés que les anglophones.

Par ailleurs, on ne peut man-



ANDRÉ NOËL

quer d'être frappé par le fait que l'opinion des francophones penche différemment selon qu'ils obéissent à leur coeur ou à leur sens des affaires.

Alors que 35 p. cent d'entre eux disent préférer l'affiche unilingue française, seulement 28 p. cent l'arboreraient à l'entrée de leur commerce. Par contre, ils seraient 44 p. cent à choisir l'affiche intégralement bilingue même s'ils ne sont que 38 p. cent à affirmer préférer ce modèle d'affiche.

« Le français, langue du coeur et l'anglais, langue des affaires : une attitude tenace », constate le directeur de la recherche de CROP, Claude Gauthier, en

se demandant si cette attitude disparaîtra un jour du Québec.

Enfin, il est intéressant de noter qu'il n'y a plus qu'une infime minorité d'Anglo-Montréalais (7 p. cent) qui choisiraient d'apposer des affiches où l'anglais prédomine à l'entrée de leurs commerces.

#### Le libre choix

Un autre sondage CROP-LA PRESSE réalisé en janvier révélait que 20 p. cent des Montréalais favorisaient le libre choix en matière d'affichage. Le présent sondage n'offrirait pas cette option aux personnes interviewées. En conséquence, les 20 p. cent de Montréalais qui voulaient le libre choix en janvier se sont presque tous portés, en mars, vers des affiches autant françaises qu'anglaises (56 p. cent en mars, contre 41 p. cent en janvier). Il semble donc que la notion de « libre choix » favorisait le bilinguisme.

Par ailleurs, 70 p. cent des Montréalais se disent en désaccord avec la disposition de la Loi 101 qui veut que l'affichage public se fasse seulement en français. En fait, seulement 38 p. cent des francophones et 5 p. cent des anglophones sont d'accord avec cet aspect de la loi.

Ainsi, le sondage révèle que 62 p. cent des Montréalais trouvent que la Charte de la langue française limite trop l'utilisation de l'anglais. Ce jugement est beaucoup plus répandu dans la population anglophone (88 p. cent).

De leur côté, les francophones de la région métropolitaine semblent partagés sur cette question. 49 p. cent estiment que la Loi 101 est trop sévère à l'égard de l'anglais, tandis que 37 p. cent pensent qu'elle l'est juste assez et 7 p. cent, pas assez.

TABLEAU III

Selon vous, est-ce que la Charte de la langue française (Loi 101) limite trop, juste assez, ou pas assez l'utilisation de la langue anglaise, en matière d'affichage, au Québec?

	Total %	Français %	Anglais %
Limite trop	62	49	88
Limite juste assez	27	37	6
Ne limite pas assez	6	7	4
Ne sait pas / pas de réponse	5	7	2

### Méthodologie

Les résultats de ce sondage CROP-LA PRESSE proviennent d'entrevues à domicile faites entre le 4 et le 27 mars, avec 299 répondants adultes habitant la région métropolitaine de Montréal.

La marge d'erreur d'un tel échantillon est estimée à plus ou moins 6 p. cent, 19 fois sur 20. Pour les 201 répondants francophones, la marge d'erreur est de plus ou moins 7 p. cent; l'échantillon des 84 anglophones est sujet à une marge d'erreur estimée à plus ou moins 10 p. cent.

TABLEAU I

Affiche	Francophones (n = 201)		Anglophones (n = 84)	
	Préférée %	Choisie %	Préférée %	Choisie %
A. Français seulement	35	28	0	1
B. Français prédominant	22	23	5	7
C. Français = anglais	38	44	87	85
D. Anglais prédominant	1	2	6	6
E. Anglais seulement	1	0	1	1
Sans opinion	2	2	1	0

TABLEAU II

À votre avis, est-ce que la langue française, en matière d'affichage public et de publicité commerciale, va gagner ou perdre du terrain, à Montréal, au cours des dix prochaines années?

	Total %	Français %	Anglais %
Va gagner du terrain	33	34	31
Va perdre du terrain	40	40	42
Pas de changement	21	19	26
Ne sait pas / pas de réponse	5	6	1



Lysiane Gagnon

## Montréal : française ou bilingue ?

Telle qu'illustrée par le sondage CROP-LA PRESSE, l'attitude des Montréalais, au sujet de la langue d'affichage, penche vers la tolérance et l'ouverture à l'« autre ». C'est d'ailleurs une tendance qu'annonçaient les sondages antérieurs.

D'une part, la presque totalité des anglophones admet la nécessité du bilinguisme. « C'est bien le moins ! », dira-t-on, mais cela représente un progrès considérable par rapport à la mentalité qui prévalait il y a dix ou quinze ans.

D'autre part, l'unilinguisme français n'est guère populaire chez les francophones, et la majorité souhaite l'affichage bilingue, avec ou sans prédominance du français.

Pour le gouvernement qui réexamine actuellement la question, le message est clair : la majorité souhaite un assouplissement de la loi. Nul gouvernement, toutefois, n'est lié par les sondages. La responsabilité politique ne consiste pas à obéir docilement aux instincts de la majorité. Autrement, il y a longtemps que les gouvernements auraient rétabli la peine de mort. En général cependant, l'instinct populaire va dans le sens de la répression. Dans ce cas-ci, c'est l'inverse : aussi sera-t-il difficile au gouvernement de justifier un éventuel refus de se plier à des aspirations qui vont dans le sens de la tolérance et de la paix sociale.

Tolérance ? Allez donc, c'est de démission qu'il s'agit !, diront plusieurs, qui estiment illusoire cette impression de « sécurité » produite par huit années de loi 101.

Il est vrai que la langue d'affichage a plus d'importance qu'on ne le croirait à première vue : les affiches qui parsèment une ville sont comme autant de signes la définissant. L'affichage est, pour le visiteur, la vitrine d'une ville, et, pour ses habitants, un miroir où se reflète l'importance économique de leur propre langue.

L'unilinguisme dans l'affichage a d'autres effets moins visibles mais aussi importants, notamment dans les grands panneaux-réclames et la publicité : l'obligation, pour l'annonceur, d'afficher en français exclusivement, l'amène à transiger avec des publicitaires francophones, et la publicité s'inspirera du génie français. L'affichage bilingue, au contraire, ferait passer les contrats du côté des publicitaires torontois... dont on se contenterait ensuite de traduire les slogans. Or, une langue de traduction n'est plus une langue.

Le principal « effet secondaire » de la loi 101 est d'avoir puissamment contribué, sans que cela soit son objectif déclaré, à la promotion socio-économique des francophones. Ainsi, les dispositions sur la langue du travail ont forcé nombre d'entreprises à confier des postes-clés à des francophones qui autrement seraient restés coincés sur l'avant-dernier barreau de l'échelle. (Les gens d'affaires qui n'ont que des critiques à l'endroit du PQ devraient avoir la décence de se rappeler que dans bien des cas, c'est à ce parti-là qu'ils doivent leur promotion personnelle.)

Il y a toutefois quelque chose d'illogique à vouloir nier, en lui refusant le droit à la visibilité, la réalité de la communauté anglophone, à qui par ailleurs la même loi 101 reconnaît le droit à ses institutions.

Certains voudraient permettre l'affichage bilingue dans les secteurs à majorité anglophone. Idée logique, mais qui mènerait en pratique à bien des chicaneries bureaucratiques : révisions alambiquées advenant des transferts démographiques, différences arbitraires sur l'avant-dernier barreau de l'échelle. (Les gens de la même rue, etc. La société québécoise souffre déjà de bureaucratie aigüe, il n'est pas nécessaire d'en rajouter.)

Peut-être serait-il plus réaliste de distinguer entre les divers affichages, et de redonner aux particuliers et aux petits commerces le droit d'introduire de l'anglais dans leurs raisons sociales et leur affichage (à condition que le français y soit très nettement prédominant). Les gros annonceurs — ceux qui garnissent les panneaux-réclames — resteraient obligés d'afficher en français seulement. Ainsi la loi serait-elle assouplie sans que Montréal perde son visage français. Partout en dehors des quartiers à clientèle anglaise, les commerçants conserveraient vraisemblablement leurs affiches unilingues françaises. Par ailleurs, l'élément le plus visible — celui qui est générateur d'emplois et d'idées créatrices — soit les panneaux-réclame et la publicité des produits, resterait exclusivement français.

Mais cette formule comporte un énorme problème : le centre-ville perdrait-il le caractère français que lui a donné la loi 101 ? C'est ce qu'il faudrait éviter à tout prix.

Il est aussi permis de penser que quoi qu'en disent les sondages, il n'y a pas urgence et qu'on peut attendre avant de rouvrir la loi à ce chapitre. Pourquoi faudrait-il que le gouvernement québécois précède la Cour suprême et se montre « plus catholique que le pape » ?

Chose certaine, il n'y a pas de solution facile, d'autant moins que la vitalité du français tient davantage aux mentalités qu'aux lois. Or, comme le signalait récemment le Conseil de la langue française en rappelant que c'est de la jeunesse que dépend l'avenir du français, les jeunes sont de plus en plus indifférents à l'endroit d'un héritage culturel qu'ils tiennent pour acquis d'autant plus qu'ils n'ont pas vécu sous d'autre régime que celui de la loi 101.

Hélas, le Conseil semble hésiter à envisager la cause première de cette désaffection des jeunes — qui est aussi la seule sur laquelle le gouvernement puisse agir : le système scolaire.

Comment s'étonner que les jeunes n'aient pas le sens de l'histoire ni le goût de leur langue, quand ils sont passés par un système qui a longtemps fait de l'histoire une matière optionnelle, qui a éliminé du primaire les apprentissages écrits, qui rogne, au secondaire, sur le précieux temps qui pourrait être consacré au français au profit de cours sur l'économie domestique (comme si cela ne pouvait pas s'apprendre ailleurs qu'à l'école !), et qui a éliminé du cégep l'enseignement des grands auteurs québécois, la littérature se résumant à l'étude d'extraits d'ouvrages québécois ou à l'analyse des téléromans ?

L'adolescence est l'âge de l'égo-centrisme. Que les jeunes ne pensent qu'à leur environnement immédiat, rien de plus normal. Mais le système scolaire doit agir comme contrepoids. Ici, l'égo-centrisme naturel de l'élève a été renforcé par le nombrilisme démagogique d'un système scolaire qui a érigé la facilité en vertu et rompu les liens avec la France, comme si le Québec ne faisait pas partie d'un grand — et magnifique — ensemble linguistique. S'il n'y a pas un coup de barre, le français protégé derrière le bouclier de la loi ne sera plus qu'une pauvre langue anémiée, parce que coupée de ses sources.

Ne manquez pas, mercredi dans la presse, notre cahier spécial

# JARDIN & MAISON

Qu'il s'agisse d'aménagement paysager, du choix d'un parasol, de tables et de chaises, d'un B.B.O. ou encore de construire un patio, de transformer une clôture en élément décoratif, vous trouverez dans ce cahier renseignements et conseils pratiques qui vous aideront à faire de votre jardin un petit paradis pour l'été. De plus un aménagement intérieur du designer Philippe Dagenais

## « Tant qu'il restera un libéral vivant... »



GILLES PAQUIN

de notre bureau d'Ottawa

Il n'y a pas vraiment de liens entre les deux questions, mais il est tout de même ironique que les députés discutent du plus vieux péché des politiciens, le favoritisme, la semaine même où ils reçoivent un rapport sur le plus vieux métier du monde.

Plus ironique encore, la justification de ces deux pratiques est la même: que voulez-vous, cela existera toujours... Cela tient à la nature humaine.

Pendant deux mois, l'été dernier, un homme politique moralisateur, Brian Mulroney, a dénoncé le favoritisme éhonté pratiqué par ses prédécesseurs. Il faut dire qu'il avait la partie belle. Pierre Trudeau venait de nommer 225 de ses partisans à des postes publics; les fonds destinés à la création d'emplois avaient été siphonnés par les députés libéraux et la loterie fédérale, transformée en assiette au beurre pour les organisateurs du parti au pouvoir.

Avec des élans de sincérité dans la voix, Brian Mulroney s'est alors engagé à changer la vie politique à Ottawa. Fini le « patronage ». Plutôt que de systématiquement nommer ses partisans au sein de l'appareil gouvernemental, un gouvernement conservateur confiera ce travail à un comité parlementaire qui choisira la personne la plus compétente, promettait M. Mulroney.

### Toujours pas de comité

Sept mois plus tard il n'y a toujours pas de comité, mais déjà plus de 1 000 postes ont été comblés au sein des sociétés d'Etat, des organismes gouvernementaux et de l'appareil judiciaire.

De la même manière que l'ancien ministre des Finances, Marc Lalonde, avait été éclaboussé par une affaire de favoritisme, quelques semaines le dépôt de son budget, Michael Wilson se débat aujourd'hui

dans une histoire de népotisme. Même si M. Mulroney affirme que M. Wilson est « incorruptible », l'opposition maintient que cela n'est pas évident. Est-il normal que le beau-frère de M. Wilson obtienne des contrats sans soumission de son ministère, répète l'opposition?

Après avoir reconnu que les apparences pouvaient créer une certaine inquiétude, M. Mulroney a refusé cette semaine de répondre à la question de fond. Il y a quelques semaines, il défendait les nominations de partisans sans aucune hésitation.

### La confiance

Si certains députés et ministres conservateurs expriment des réserves en privé face à ces événements, la plupart ne s'en offusquent nullement. Pour eux, le gouvernement doit s'entourer de personnes en qui il peut placer toute sa confiance.

« Il n'est que normal que le gouvernement nomme des gens qui pensent comme lui, » soutient, par exemple, le ministre d'Etat aux Transports, Benoit

Bouchard. « Il doit y avoir certaines affinités entre le gouvernement et les dirigeants des organismes d'Etat. » Se portant à la défense de son chef, M. Bouchard ajoute que les nominations actuelles ne sont que temporaires et que le comité de sélection annoncé par M. Mulroney verra le jour d'ici quelques mois.

Pourquoi avoir congédié le conseil d'Air Canada ou bon nombre d'autres administrateurs nommés par les libéraux, alors que le comité n'est pas encore au point? « Il n'était pas nécessaire d'attendre que nous ayons un affrontement avec des administrateurs qui ne partagent pas notre philosophie avant de les remplacer, » fait valoir M. Bouchard.

Un député conservateur explique que des milliers de militants conservateurs attendaient ce moment depuis 20 ans. Leurs pressions sur les ministres sont énormes, ce qui pousse certains à commettre des bévues pour leur donner satisfaction.

C'est ainsi que le Secrétaire d'Etat, M. Walter McLean, a reconnu publiquement qu'il avait remercié la mère de la députée libérale Sheila Copps, autrefois juge de la citoyenneté, en raison de ce que disait sa fille au sujet du gouvernement. Pendant ce temps, les deux frères du député conservateur François Gérin, se trouvent aujourd'hui parmi les notaires que recommande le gouvernement aux agriculteurs.

C'est un peu pour cela aussi que le ministre de la Justice, John Crosbie, n'a pas hésité à renvoyer des centaines d'avocats libéraux au lendemain des élections.

Ce n'est pas étonnant non plus, lorsqu'on se souvient de ce que disait le candidat au leadership conservateur Brian Mulroney. C'est lui en effet qui claironnait: « Je ne nommerai pas un rouge à un poste public tant qu'il restera des bleus vivants. »

À part quelques nominations symboliques provenant du bercail de l'opposition, il tient promesse.



M. Mulroney avait claironné: « Je ne nommerai pas un rouge à un poste public tant qu'il restera des bleus vivants. »

## Duhaime sait où il va, mais n'a pas encore gagné la partie



LOUIS FALARDEAU

de notre bureau de Québec

Contrairement au premier ministre qui, à la veille des élections, semble vouloir plaire à un peu tout le monde, Yves Duhaime sait très bien où il va et n'a pas l'intention de dévier de sa route pour des motifs électoralistes.

C'est ce qui fait la force de son premier budget, et c'est ce qui explique le bon accueil que lui ont généralement réservé les milieux d'affaires.

Pour le ministre des Finances, le virage de l'hiver dernier n'était pas une simple opération de replâtrage destinée à amadouer les citoyens en prenant enfin acte des résultats du référendum. Il s'agissait plutôt d'un des éléments d'une réorientation majeure de la politique du parti et du gouvernement.

Souverainiste convaincu, M. Duhaime croit que le Québec ne pourra aspirer à l'indépendance politique tant qu'il n'aura pas assuré son indépendance économique. Il veut donc que le gouvernement accorde la priorité absolue au développement économique. Il croit qu'un autre virage est nécessaire pour y parvenir.

### Tourner la page sur la Révolution tranquille

M. Duhaime l'exprime en disant que le Québec doit définitivement tourner la page sur la Révolution tranquille et s'engager résolument dans l'ère de la Révolution technologique.

Cette formule un peu pompeuse signifie que l'Etat doit se désengager de son rôle d'entrepreneur dans le domaine économique et s'efforcer plutôt d'aider l'entreprise privée québécoise dans la compétition qu'elle doit livrer à celle des autres pays.

Cette philosophie amène un changement de cap radical. Il n'est plus question d'Etat providence et de social-démocratie. Ce n'est plus l'action de l'Etat mais le dynamisme de la libre entreprise qui créera la richesse de tous les Québécois.

M. Duhaime s'éloigne quand même du réaganisme par son souci de justice sociale. Il reconnaît que l'Etat doit garantir un minimum de bien-être à tous ses citoyens. Mais quand il souhaite l'égalité de tous, qui se traduit d'abord, dit-il, par l'accès à l'emploi, il dit clairement que ce n'est pas l'Etat, mais l'entreprise, qui peut l'assurer.

Ces principes étant établis, M. Duhaime agit en conséquence. Il modifie le régime fiscal pour accroître l'incitation au travail et la compétitivité des entreprises.

La fiscalité québécoise avait le « défaut », en contexte nord-américain, d'être trop juste. Les plus riches étaient beaucoup plus taxés et l'Etat percevait sa part sur les dons et les successions. Cela nuisait à l'entreprise et incitait les riches à aller se faire imposer ailleurs.

Le problème est presque réglé, la fiscalité québécoise étant en train de devenir une des plus injustes du continent. M. Parizeau avait fait les premiers pas en ce sens, pour d'autres motifs, en augmentant considérablement les taxes directes (taxe



M. Yves Duhaime, ministre des Finances.

de vente, taxe sur l'essence), qui sont beaucoup plus injustes, car elles frappent tous les contribuables de la même façon, sans tenir compte de leur richesse.

M. Duhaime poursuit dans cette voie. Il diminue l'impôt des familles et des plus riches, mais se reprend en allant chercher à peu près le même montant dans les poches de tous les contribuables en taxant les assurances.

Qu'on soit d'accord ou pas avec cette nouvelle philosophie, on doit au moins reconnaître qu'elle traduit une véritable révolution à l'intérieur du gouvernement, et que M. Duhaime met résolument en pratique ce qui n'était qu'un vague discours depuis deux ou trois ans.

Mais la partie n'est quand même pas gagnée pour lui car la tendance au double discours, pour ne pas dire au discours universel, est encore très forte au sein du gouvernement. Depuis qu'il sent l'élection, le premier ministre, par exemple, a la tentation de faire une politique opportuniste où tout le monde pourrait trouver son compte ou son cadeau.

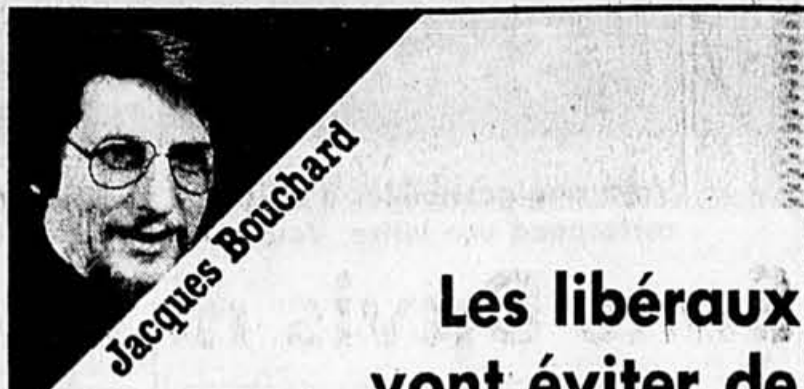
Le très net virage à droite — ou virage moderniste — que souhaite M. Duhaime et la ma-

jeorité des ministres déplaît particulièrement à ce qu'on appelle la gauche québécoise, notamment aux appareils syndicaux qui, désireux surtout de conserver les acquis, n'ont pas su renouveler leur analyse et offrir une alternative crédible au nouveau discours.

Or l'électorat de « gauche » est celui qui a déserté le PQ. M. Lévesque et les ministres qui partagent son analyse — les Lalonde, Dean et Gendron notamment — veulent faire la paix avec lui. Ils se disent que ces gens, se souvenant de l'ère Bourassa, sont susceptibles de revenir au PQ et qu'il est illusoire de penser faire rapidement des gains à droite.

M. Duhaime croit de son côté que la meilleure façon de satisfaire l'électorat est de stimuler l'économie et de créer des emplois. Or cela ne peut se faire si le gouvernement tente de pratiquer toutes les politiques à la fois.

Il est trop tôt pour déterminer laquelle des deux tendances l'emportera. Mais le rejet par le Cabinet, après une lutte menée par les ministres Clair et Bérubé, de l'entente Gendron-CEQ semble indiquer que la tendance Duhaime est bien décidée à s'imposer.



Jacques Bouchard

## Les libéraux vont éviter de donner la vedette au PQ



C'est le directeur de l'organisation et de l'animation du PLQ, M. Pierre Bibeau, qui a donné des ordres formels à ses candidats: aucun débat public ne sera accepté.

Le Parti libéral du Québec évitera soigneusement de donner une visibilité à ses adversaires péquistes. C'est un des éléments importants retenus par le PLQ, comme stratégie, au cours de la campagne amorcée en vue des élections partielles qui auront lieu le 3 juin dans les comtés de Bertrand, Bourget, l'Assomption et Trois-Rivières.

Le directeur de l'organisation et de l'animation du PLQ, M. Pierre Bibeau, a donné des ordres formels à ses candidats: aucun débat public ne sera accepté.

Pas question, par exemple, de débattre les propositions de Robert Bourassa concernant la poursuite du développement de nos ressources hydro-électriques. Les candidats vont en parler aux citoyens comme étant un excellent moyen de relancer l'économie. Mais on fera en sorte que les péquistes n'en profitent pas pour se faire du capital politique.

Ce sera une campagne menée au ras du sol. « On va passer notre message personnellement à la population, » affirme M. Bibeau. Les 49 députés libéraux qui siègent présentement à l'Assemblée nationale seront mis largement à contribution. Un programme d'activités a déjà été tracé pour eux par la permanence de Montréal pour faire contre-poids à l'invasion des troupes ministérielles.

Les libéraux comptent aussi sur la démobilisation des troupes péquistes, à la suite de la crise de conscience qui a secoué ce parti au début de l'année. On continue de faire confiance aux techniques développées à l'occasion des 22 élections complémentaires remportées par le PLQ depuis la prise de pouvoir du PQ, en 1976. Pour Pierre Bibeau, il ne fait aucun doute que la série noire du PQ va se poursuivre.

### Le comté de Bertrand

L'attention des électeurs de la province se portera davantage sur le comté de Bertrand, où M. Bourassa tentera de se faire élire. Normalement M. Bourassa aura comme principal adversaire la ministre déléguée à la Condition féminine, Francine Lalonde. Mais cette dernière aura d'abord à « affronter » deux « aspirants candidats », lors de la réunion de mise en candidature prévue pour le 6 mai.

Cette situation un peu loufoque constitue en fait une opération de « marketing » qui semble avoir été montée de toute pièce pour soulever l'intérêt des médias et des électeurs. La manoeuvre est sans doute valable pour contrer un peu l'avance que M. Bourassa semble détenir dans le comté.

Déjà Mme Lalonde avait indiqué qu'elle ne se présenterait pas dans Bertrand si M. Bourassa y était candidat. Mais à la suite de pressions, elle a changé d'idée. Elle ne pouvait pas démentir se défilant. Elle se devait de demander aux électeurs d'entériner sa nomination au cabinet.

Des observateurs pensaient bien que ceux qui avaient annoncé leur intention d'obtenir l'investiture péquiste se retireraient de la course pour appuyer la candidature « prestigieuse » de Mme Lalonde. Mais deux jeunes péquistes ont décidé de rester sur les rangs, histoire de démontrer que le PQ est bien vivant dans Bertrand. Il s'agit d'un avocat, Bertrand Saint-Arnaud et d'un étudiant de 20 ans, Eric Meunier.

### Initiative personnelle

Le directeur des communications du PQ, Jacques Despins, un ex-membre du cabinet Johnson, estime que la candidature de M. Saint-Arnaud est tout simplement une initiative personnelle. Il réfute les rumeurs qui circulent dans certains milieux, voulant que la décision de M. Saint-Arnaud ait été téléguidée par l'entourage de M. Johnson, aspirant reconnu à la succession de M. Lévesque, en vue de bloquer la route à Mme Lalonde.

La campagne s'annonce déjà très difficile pour la nouvelle ministre contre le chef du PLQ. Cette réunion de mise en candidature « bidon » aura des effets positifs pour elle, espère-t-on au PQ. M. Despins se dit très optimiste. Il n'est pas sûr que cet exercice « démocratique » nuise à son parti, en bout de ligne. Il prévoit même que si Mme Lalonde est choisie candidate, ses adversaires d'un jour vont se rallier pour faire campagne avec elle.

Quant à la stratégie globale du PQ, dans une ultime tentative pour remporter cette fois au moins une ou deux victoires, elle a déjà été tracée, a souligné M. Despins. Elle sera toutefois raffinée, au cours des prochains jours. « Vous comprendrez que je ne peux en dévoiler les grandes lignes », ajoute-t-il, le plus sérieusement du monde.

### Deux autres chefs...

Deux autres chefs de partis tenteront de se faire élire lors de ces partielles: le leader du nouveau Parti conservateur québécois, André Asselin, dans l'Assomption, et le porte-parole de l'Union nationale, Jean-Marc Béliveau, dans Trois-Rivières.

M. Béliveau a donc refusé de se présenter contre son rival M. Asselin. Le chef de l'UN, avait envisagé cette possibilité, afin de régler, une fois pour toutes, la question de la rivalité qui existe entre les deux groupes.

En affrontant M. Asselin sur le terrain, M. Béliveau aurait pris cependant un grand risque. Car si M. Asselin obtenait plus de voix que lui, le leader conservateur pourrait se servir de ce verdict des électeurs. Il aurait un argument de taille pour faire valoir aux unionistes que c'est son parti qui a maintenant une place au soleil au Québec et non la formation dirigée par M. Béliveau.

Le chef de l'UN a finalement joué la prudence. Il n'a pas osé relever le défi qu'il avait lui-même envisagé de se donner lorsque le premier ministre René Lévesque a annoncé la tenue d'élections partielles.

Le règlement de comptes est donc remis à plus tard.

LES ÉLECTIONS EN ONTARIO : JEUDI

Sans Davis ni Trudeau, l'Ontario aurait-elle peur?

■ L'Ontario va choisir jeudi entre trois partis mais deux idéologies, tant le libéralisme de David Peterson est proche du conservatisme à la Frank Miller. Le débat porte bien plus sur des valeurs fondamentales que sur



MICHEL VASTEL

envoyé spécial en Ontario

la façon de gérer le deuxième plus gros gouvernement du Canada.

Le véritable enjeu, c'est de choisir le meilleur interlocuteur pour traiter avec Brian Mulroney. En toile de fond, une Ontario qui change : plus urbaine, plus diversifiée sur le plan ethnique, plus moderne, davantage exposée au monde.

Frank Miller se présente comme le gardien d'un héritage de prospérité et de traditionalisme. David Peterson espère libérer une province d'âge mûr de ses tabous. Bob Rae souhaite que la riche Ontario partage avec le monde ordinaire.

Mais il faudra peut-être plus d'une élection pour connaître la réponse.

BOB RAE

Un homme du monde



■ Le NPD se présente comme le « parti du peuple ». Mais le peuple s'identifie-t-il à Bob Rae? « On va voir », répond un Bob Rae mal assuré.

Le chef néo-démocrate en est à sa sixième campagne électorale en moins de cinq ans : trois élections fédérales, une campagne au leadership et deux élections provinciales. Mais cette année, comme nouveau leader, il use plutôt ses fonds de culotte sur les banquettes des autobus que les semelles de ses souliers en frappant de porte en porte aux résidences de ses électeurs de York South.

Des costumes bien coupés, des chemises bien empesées, des cravattes Pierre Cardin, pas une mèche de cheveux dépliée : Bob Rae projette une image qui colle mal aux thèmes électoraux du « parti du peuple ». A 37 ans, il traîne avec lui une enfance qui le destinait aux confortables bureaux de Bay Street plutôt qu'aux cliniques communautaires de son quartier.

Fils d'un diplomate de carrière, Bob Rae est élevé dans les salons de l'ambassade canadienne à Washington, poursuit ses études au collège des Nations-Unies, à Genève, ramasse un diplôme d'Oxford, grâce à une bourse Rhodes.

Alors que son frère, John, se met dans le sillage du parti libéral (il dirige la campagne au leadership de Jean Chrétien l'année dernière) et entreprend une carrière avec Power Corporation, Bob travaille pour les United Steelworkers, s'associe à un bureau dont les meilleurs clients sont de grands syndicats de l'Ontario et, tout naturellement, milite dans le NPD.

La politique

Ses débuts en politique à Toronto, Bob Rae les fait aux dépens de l'actuel chef du NPD-Québec, John Harney, à qui il arrache la candidature dans le comté fédéral de Broadview-Greenwood. Depuis ce jour-là, la chance ne l'a jamais quitté.

L'âge de la télévision, de l'image diffusée tous soirs d'un bout à l'autre du pays l'a très bien servi dans sa carrière. Après quelques mois seulement aux Communes, il se présentait comme le dauphin, prêt à succéder à Ed Broadbent.

À la surprise générale, Bob Rae abandonne l'avenir prometteur de la scène fédérale et prend la tête d'un parti ontarien en pleine débandade, au début de 1982. Après avoir conquis le statut d'opposition officielle en 1975, sous la direction de Stephen Lewis, le NPD-Ontario est en chute libre et n'attire plus que 18 p. cent de l'électorat. Ses débuts sur la scène provinciale seront d'autant plus difficiles qu'après avoir attendu près d'un an pour faire son entrée à Queen's Park, il aura beaucoup de mal à s'imposer. Les débats de la législature ontarienne ne sont pas télévisés, le privant de sa meilleure arme. De plus, il est moins à l'aise dans les dis-

siers provinciaux que sur la scène fédérale.

Un meilleur moral

Les néo-démocrates ont cependant entamé cette campagne de 1985 avec un meilleur moral : les résultats de l'élection fédérale ont démontré qu'ils sont encore une force avec laquelle il faut compter au Canada-anglais. Le parti a amorcé une lente remontée dans les sondages.

En 1975, Stephen Lewis avait conquis le rang d'Opposition officielle avec 28 p. cent des suffrages populaires. Lors du désastre électoral de 1981, Michael Cassidy, alors leader et aujourd'hui député fédéral d'Ottawa-centre, avait perdu 12 députés et son parti ne recueillait que 21 p. cent des voix.

Depuis le début de la campagne, les sondages donnent le NPD en hausse. Le sondage Environics, réalisé au milieu de la campagne électorale pour le Globe & Mail, suggère une impressionnante remontée, à 26 p. cent dans les intentions de vote, en particulier à Toronto (une trentaine de sièges) où le NPD et le Parti libéral sont « nez-à-nez », avec 31 p. cent des suffrages, à cinq points seulement des Conservateurs.

Qui plus est, le million et demi de dollars que le NPD a investi dans cette campagne électorale semble commencer à porter fruit : Bob Rae est maintenant plus connu — par 53 p. cent des Ontariens — que son adversaire David Peterson (45 p. cent).

Très souvent, la campagne du NPD donne des signes d'ama-tourisme. Ainsi, à Cornwall, dans un comté semi-urbain, M. Rae reconnaît lui-même qu'il est forcé de mener une campagne « discrète ». « Mais venez, dit-il, à Toronto ou à Windsor, et vous verrez ce qu'est la machine néo-démocrate. » Bien que cela reste à prouver, il semble en effet que les grandes centrales ontariennes aient accordé tout leur appui au parti de Bob Rae, mais cela se fait dans la discrétion des quartiers généraux et des permanences de locaux d'usines.

Les néo-démocrates ont décidé de traiter de « thèmes qui intéressent le monde ordinaire ». Il s'agit en fait des grands thèmes de la dernière campagne fédérale : l'équité fiscale (impôt minimum pour les riches), la qualité de l'environnement (fuites de PCB dans le nord de la province), le chômage et, plus particulièrement, la protection des emplois dans les grands secteurs industriels fortement syndicalisés.

Selon les sondages, le parti libéral est lui aussi en forte remontée, aux dépens des conservateurs. Le NPD demeure redoutable à Toronto et dans la ceinture industrielle du sud-ouest de la province.

DAVID PETERSON

Le Robarts des années 80



■ En février 1982, au moment de l'élection de David Peterson à la tête du parti libéral ontarien, John Robarts confiait à ses proches : « Voilà l'homme qui battra les conservateurs. » Le chef libéral rend volontiers cette estime à l'ancien premier ministre. « Il a su s'élever quand les événements l'ont exigé », rappelle-t-il. Ce que veut David Peterson, c'est redonner à l'Ontario le même leadership au sein de la Confédération qu'elle exerçait au temps de John Robarts.

David Peterson est convaincu que l'Ontario d'aujourd'hui a la nostalgie des grandes années de leadership à la Robarts. Cela reste à prouver et le chemin sera difficile. En 1981, les libéraux avaient obtenu 34 sièges à la législature ontarienne, mais à la suite de défections et de défaites aux élections partielles, David Peterson se retrouve avec seulement 22 députés sortants sur 125 candidats.

L'enjeu de cette élection, c'est de faire oublier la débâcle des libéraux fédéraux aux élections de septembre 1984 et de s'imposer comme l'alternative, devant un gouvernement minoritaire.

Un autre jeune loup

Le chef libéral est un autre jeune loup de la politique ontarienne élevé avec une cuiller d'argent. Il n'a pas connu les années difficiles de la Grande Sécheresse dans les Prairies qui poussèrent son père, Clarence, à signer le Manifeste de Regina, la charte du mouvement social-démocrate canadien.

Lorsque David Peterson est né en 1943 à Toronto, sa famille avait déjà lancé une petite entreprise d'électronique dont il fera, avant d'entrer en politique, une opération multimillionnaire. Avant de se lancer dans le droit et les affaires familiales, il avait obtenu une maîtrise en philosophie à l'université Western. Ces études ont également été entrecoupées d'une année sabbatique, sur le pouce, dans les riches vignobles du sud de la France. C'est là — et au cours de deux séjours au Québec — que le chef libéral a acquis une bonne maîtrise du français.

Le parti libéral ne tarda pas à remarquer ce jeune avocat célibataire après lequel toutes les bourgeoises de la société de London couraient. En 1975, il s'installe dans un nouveau comté de London-Centre dans lequel il n'a jamais cessé depuis d'augmenter sa majorité.

David Peterson appartient à une famille de politiciens. Outre son père qui a milité pour le NPD, son frère, Jim, fut député fédéral de Toronto pendant quatre ans et sa belle-soeur fut l'organisatrice de la campagne de John Turner en 1984. Quant à sa femme, Shelley, actrice de profession, elle est la fille d'un ancien président du parti conservateur du Canada.

Certains observateurs, et même quelques députés de son propre caucus, lui reprochent d'être un peu dilettante. Il lui arrive de faire passer sa famille avant la politique. Certains jours, il amène avec lui ses deux enfants aînés à son bureau de Queen's Park parce que sa femme a des occupations ailleurs.

Même s'il se vend mal en public. Pas très bon orateur, il est plutôt du genre à faire des conquêtes dans des entretiens personnels. Il le confiait récemment : « Dans l'Opposition, au Parlement, on est presque obligé d'être négatif. Dans une campagne électorale, c'est l'occasion de regarder vers l'avenir et d'être positif. »

Il mise sur son image

Peterson mise sur son image de leader. La semaine dernière, il fut le seul des trois chefs de parti à affronter une salle comble d'étudiants et de parents opposés au financement des écoles secondaires catholiques. « En politique, vous suivez le mouvement ou vous faites preuve de leadership », confiait-il quelques minutes après. Mais son entourage craint qu'il aille parfois trop loin. « Il suffit d'avoir du flair, leur répond-il. Ça ne prend pas beaucoup de génie pour savoir quand vous allez trop loin. »

Pour cette campagne électorale, Peterson est entouré de nombreux éléments qui viennent directement de l'organisation libérale fédérale. La stratégie ressemble beaucoup à celle du parti fédéral. Le parti a fait des ouvertures aux groupes ethniques en défendant le financement des écoles catholiques : c'est la porte ouverte à l'élargissement du réseau scolaire, dont d'autres groupes ethniques pourront profiter un jour. De même il a consolidé l'appui des Franco-ontariens en prenant des positions plus ouvertes que celles de son prédécesseur, Stuart Smith.

Il ne présente pas de grand programme de gouvernement mais une série de promesses qui répondent aux problèmes concrets des locataires dans les grandes villes, des fermiers dans les campagnes, des ouvriers du sud-ouest de la province. Il tente aussi de convaincre les Ontariens qu'il serait mieux placé que Frank Miller pour défendre leurs intérêts devant un gouvernement conservateur à Ottawa.

Le principal handicap des libéraux en Ontario, c'est qu'ils sont les moins bien organisés pour « faire sortir le vote », le 2 mai prochain.

FRANK MILLER

L'autre visage du PC



■ Frank Miller tente de sauver sa majorité parlementaire en puisant au plus creux du conservatisme. « La politique? C'est blanc ou noir, » dit-il, brandissant l'épouvantail du chaos économique et social et en mettant dans le même sac « voyous socialistes » et « maudits libéraux ».

Élu à la tête du parti conservateur ontarien contre une coalition de modérés rassemblés derrière Roy MacMurtry et Larry Grossman, Frank Miller avait suscité les pires inquiétudes. Dans sa carrière de ministre de la Santé, il avait tenté de fermer un certain nombre de petits hôpitaux régionaux. Plus tard, il se prononçait en faveur de l'abolition du contrôle des loyers et pour un gel du salaire minimum.

Tout au long de sa campagne au leadership et dans les premières semaines de la campagne électorale, il a tenté d'adoucir son image de faucon du conservatisme ontarien. Mais aujourd'hui menacé, il retourne aux racines de l'Ontario orange et se laisse reprendre en main par l'extrême droite du parti.

Une enfance difficile

Contrairement à ses deux adversaires, Frank Miller n'a pas connu une enfance aisée. Au contraire. À l'âge de 13 ans, il a perdu son père, ouvrier métallurgiste. Sa mère déménage alors de Toronto à Muskoka pour y faire des ménages. Pour payer ses études à McGill, il doit compter sur l'aide du gouvernement et de petits travaux d'été. Il rencontre sa femme à Montréal et il apprend le français à Arvida, comme employé de l'Alcan.

Frank Miller commence modestement comme professeur, puis marchand d'automobiles d'occasion. Ce n'est qu'en 1962, grâce à un héritage de \$100 000 venant d'un cousin éloigné, qu'il lance sa propre entreprise touristique et un important point de vente de voitures d'occasion à Muskoka. Il commence alors à prospérer. À son entrée en politique, on le disait millionnaire.

Outre cette jeunesse difficile, Frank Miller est passé très près de la mort à deux reprises. Une première fois en 1966 quand une jaunisse mal soignée tourne à une infection si grave que ses médecins le renvoient chez lui pour « mettre ses affaires personnelles en ordre. » Puis en mars 1976, cinq ans seulement après son entrée en politique, il est terrassé par une crise cardiaque alors qu'il joue au hockey contre les membres de la Tribune de la presse, à Queen's Park.

Double personnalité?

Le successeur de Bill Davis semble avoir une double personnalité. Il a le contact direct avec les individus, mais on le sent mal à l'aise devant les foules. C'est avec les enfants qu'il retrouve ce visage de grand-père bonasse qui l'a rendu si populaire. On le sent mal à l'aise dans les costumes bleu foncé qu'on le force à porter depuis le début de

la campagne. Les stratèges ont insisté pour qu'il abandonne ses vestes à carreaux et sa cravate au dessin écossais. Comme si c'était un symbole du retour du « vrai » Frank Miller au pouvoir, dans les derniers milles de la campagne, on a vu reapparaître, cette semaine, la cravate écossaise.

Frank Miller réfère souvent aux valeurs traditionnelles de l'Ontario de l'intérieur : celui qui ne veut rien savoir du bilinguisme, ni du financement des écoles catholiques, ni de l'avortement, ni de la vente de bière ou de vin dans les épiceries. Frank Miller craint cette Ontario « qui a peur ». Comme il le dit récemment : « L'Ontario, c'est le pays où on peut naître à Bracebridge et devenir premier ministre. Il faut garder cela comme c'est. »

« Le conservateur, rappelle-t-il encore depuis quelques jours, c'est un individualiste. Son parti est celui du bon sens, non de l'idéologie. C'est le parti de l'équilibre, le parti des Frosst, des Robarts, des Davis et aujourd'hui, de Frank Miller. »

La vieille-garde

Quand on observe de près la présente campagne électorale, on en vient à se demander si ce parti n'est pas plutôt celui d'une vieille-garde qui refuse de passer la main. C'est aussi pour l'instant le parti de nouveaux stratèges qui ont imposé à Frank Miller une campagne avec laquelle il n'est manifestement pas à l'aise et qui ont surtout commis beaucoup d'erreurs.

Dès le début de la campagne, le leader conservateur a refusé de participer à un débat télévisé avec ses adversaires. Quelques semaines plus tard, il découvrait avec stupeur que les Ontariens ne s'intéressent pas du tout à ces élections et qu'ils risquent de ne pas aller voter le 2 mai. Dans cette province, le taux de participation descend parfois bien au-dessous de 55 p. cent.

Il y a plus grave encore : Frank Miller souffre de la comparaison avec ses trois prédécesseurs. Alors que maintenant, pour tenter d'arrêter la glissade de son parti, on lui fait prononcer des discours à la Maurice Duplessis, Frank Miller ne cache même plus que « ce n'est pas son style ». Frank Miller joue sa fin de carrière. À 58 ans, il était de toute manière considéré comme un homme de transition pour un parti usé par le pouvoir et à la recherche d'un second souffle. Bill Davis lui a légué une confortable majorité de 72 députés dans une législature de 125 sièges. Moins de 60 sièges et il pourrait passer à l'histoire comme le premier premier ministre qui a présidé à la chute de l'empire tory en Ontario.

DÉPÔT GARANTI TRUST GÉNÉRAL

UN MODE D'ÉPARGNE AVANTAGEUX:

- ✓ sécurité du capital
- ✓ taux d'intérêt garanti
- ✓ taux d'intérêt plus élevé
- ✓ choix dans le paiement des intérêts
- ✓ des intérêts composés annuellement
- ✓ aucun coût

SUCCURSALES: Mtl/Université: 1100, Université, 871-7200 • Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 801-8383 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265 • Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414 • Laval: Place du Carrefour, 682-3200

CONSEILLERS: Mtl/Huntlinton: 382-8000 • Rive-Sud/Brossard: 462-1880 • Granby: 378-8461 • Val-d'Or: 838-6161

Taux sujets à confirmation  
11 1/4% 10 3/4% 9 7/8%

5 ans Int an 3 ans Int an 15 mois Int an

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec

8 1/2%  
(90 à 119 jours)  
Intérêt à l'échéance

## LE FRANÇAIS :

# Même en France, on est pessimiste

Philippe de Saint-Robert n'est pas du genre optimiste. Pas du tout. Il a beau être à la tête d'un tout nouveau Commissariat général de la langue française, avec un budget de quelque deux millions et demi de dollars (cinq fois plus que son prédécesseur), il reste alarmiste et même un peu amer.

D'abord la situation du français se dégrade en France et ailleurs. Ensuite et surtout, les Français s'en foutent complètement et beaucoup de responsables (politique et médias) sont carrément hostiles à toute politique linguistique.

Dans son vaste bureau de la rue Babylone, M. de Saint-Robert fait le point: «Évidemment, en France, dès qu'on parle de défendre le français, beaucoup ricanent. Pour 'eux', une langue qui a besoin d'être défendue est déjà une langue finie. Pour 'eux', la lutte contre la pénétration de l'anglais, c'est ringard, minable, et la création de nouveaux termes dans le domaine moderne, absurde. Et puis il y a ceux qui disent que la situation n'est pas si grave. Bien sûr, rien n'est grave. On peut décider qu'un pays cesse de parler sa propre langue. Personne ne peut interdire à un pays de mourir.»

Une chose est certaine. En France, les batailles pour la défense du français ne mobilisent pas les foules. Ou du moins pas les «décideurs» et autres faiseurs d'opinion, car, pour Philippe de Saint-Robert, l'homme de la rue est beaucoup plus sensible qu'on ne le pense à ce combat. Dans la classe politique et les médias, c'est une autre histoire.

Le Parlement a bien adopté, en 1975, une loi de protection du français présentée par un député chiraquien de Paris, Pierre Bas. Une loi votée à l'unanimité de la députation... et dans une indifférence assez générale. Il suffit de voir en France qui se démène en faveur de la langue française pour juger de l'importance qu'on y accorde: à droite, c'est toujours le même Pierre Bas, soutenu par une poignée de députés obscurs. Au Parti socialiste, c'est le très modeste député de Paris, Georges Sarre. On cherchait en vain des personnalités de premier plan, ou même quelque ministre. Le sujet n'intéresse pas grand monde.

### Pas de contrôle

«La loi de 1975 ne défendait pas vraiment le français, mais le consommateur, dont on estimait qu'il avait le droit d'être servi dans sa langue, constate Philippe de Saint-Robert: cela

concernait l'étiquetage et les contrats de vente... Mais pas du tout l'affichage. Par la suite on s'est rendu compte que le texte était plein de 'trous' et qu'on pouvait le contourner. Et puis, une circulaire ministérielle de 1977 (annulée après 1981) limitait encore davantage son champ d'application. Et pour finir, il faut bien le constater: faute d'avoir des 'dents' et faute de moyens de contrôle réels... cette loi n'a même jamais été appliquée.»



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE à Paris  
collaboration spéciale

Le sujet revint sur le tapis en novembre dernier, avec une proposition de loi de l'éternel Georges Sarre. Dans son préambule il est question des «dommages dus à l'invasion du jargon anglo-américain», des innombrables marques de commerce et affiches en anglais. «Cet état de fait n'est pas une fatalité, écrit Georges Sarre. L'exemple d'un véritable sursaut nous a été donné par le Québec avec la Loi 101...»

Le seul problème c'est que cette proposition de loi qui s'attaque en priorité à l'affichage... est encore aujourd'hui, à l'état de proposition. Et que pour l'instant le gouvernement n'a manifesté aucune intention d'en faire un projet de loi en bonne et due forme.

«Il n'est pas du tout acquis que cette loi soit discutée avant la fin de la Législature et les élections de 1986, constate Saint-Robert. Sans doute le gouvernement a-t-il d'autres priorités.»

### Il y aura de la résistance

Lui-même est à ce sujet fort pessimiste. Pour qu'une loi sur l'affichage soit vraiment efficace, il faudrait qu'elle soit très précise et contraignante. «On voit bien que même au Québec la loi 101 est battue en brèche. Et ici, il y aura des résistances, on parlera d'atteinte aux libertés etc. Bref ça me semble très difficile à faire passer.»

Même à l'état de proposition lointaine, la «Loi Sarre» n'a pas été accueillie avec trop de bienveillance. Dans les médias, un mélange de silence indifférent et de ricanements — sur le thème «Sarre fait la chasse aux fast-foods».

De manière générale, il est vrai que dans les médias qui

font l'opinion (radio d'Etat, grands magazines, libération), la mode des mots anglais bat son plein, et toutes les initiatives en faveur du français sont mal reçues. A la radio du secteur public, le ministre concerné, Georges Fillouad, a donné des instructions concernant le «franglais», ce qui fait l'objet de petites blagues fréquentes sur les ondes.

### Le snobisme des médias

«Le snobisme des gens dans les médias est inimaginable, dit Saint-Robert. Pour eux, la défense du français est une cause rétrograde. Et en fait, non seulement ils parlent «franglais», mais encore ils parlent mal le français tout court. Et la haute autorité (organisme coiffant l'audiovisuel) ne fait pas son travail.»

Le commissaire donne des exemples. «Ils s'obstinent à dire compact-disk, qui est imprononçable, alors qu'ils pourraient au moins dire disque-compact. Par contre, miraculeusement, le sacro-saint «week-end», importé d'Angleterre en 1900, est en train de reculer au profit de «fin de semaine» (il fallait y penser). Et, à côté du «walkman» se pointe le «baladeur».

Dans la rue, par contre, l'invasion est remarquable. De plus en plus grave? Aucun chiffre disponible. En tout cas les fast-foods fleurissent, de même que les «sweateries» et les «sportsweaters».

«C'est incroyable, gronde Philippe de Saint-Robert, les gens écrivent n'importe quoi, des mots anglais qu'ils ne comprennent même pas. Ils écrivent «foto»...

Est-ce un problème de fond, qui attaque la structure de la langue? Lui en est convaincu. Va-t-on renverser la vapeur? Rien n'est moins sûr: «Je n'ai ni l'intention ni les moyens d'être une police de la langue.» Le commissaire préfère avoir une politique et ce qu'il considère de plus positif, c'est un premier dictionnaire de terminologie moderne, dont il montre un exemplaire.

«Encore là, les gens hurlent, prétendent qu'on ne peut pas créer de nouveaux termes, que «eux-ci n'ont pas de sens, qu'ils sont ridicules. En réalité c'est la seule manière de procéder dans le domaine technique. Mais bien sûr, nous étions en retard dans ce domaine. Et le paradoxe c'est qu'actuellement c'est le Canada qui, bien loin devant nous, avec un million de termes produits par les services de traduction à Ottawa, commercialise le français à travers le monde. C'est dans cette direction que nous allons...»

# Les besoins des personnes âgées restent une « priorité sur papier »

Le ministre des Affaires sociales Guy Chevrette vient de rendre publique la politique de son ministère à l'égard des personnes âgées: «Un nouvel âge à partager». Ce document décrit bien la pénible réalité d'un grand nombre de personnes âgées au Québec. Mais la réponse à leurs besoins, à domicile et en établissement, demeure une «priorité sur papier». Le plan d'action reste à venir.

Les démographes nous disent que la population du Québec ne croîtra que de 4 p. cent d'ici le tournant du siècle. Pendant la même période, la population âgée de 65 ans et plus grossira de 40 p. cent, et le nombre d'octogénaires, de 75 p. cent.

Prévention, changement des mentalités dans les familles et les communautés pour aider les personnes âgées à conserver leur autonomie et retarder, si possible éviter, leur placement en institution, tels sont les grands remèdes à la «marée grise» prescrits par le MAS. Pour les gens qui se trouvent au carrefour de l'offre et de la demande des services de maintien à domicile et d'hébergement, c'est loin d'être suffisant.



HUGUETTE ROBERGE

En raison du nombre plus important des aînés, il apparaît en effet réaliste de prévoir qu'en chiffres absolus, le Québec comptera aussi plus de vieillards ayant besoin d'un «système» organisé de services en milieu naturel et en établissement.

### Agir sur tous les plans

Dans les milieux qu'intéressent ces questions, on s'attendait à ce que le gouvernement s'attache, non seulement à nourrir la recherche sur le vieillissement et la prévention de la perte d'autonomie, non seulement à favoriser concrètement le développement des services de maintien à domicile, mais aussi à consolider et à développer les ressources institutionnelles du réseau.

Sur cette triple attente, le nouveau budget du Québec est muet. Le Livre blanc sur la fiscalité écarte toute mesure à portée sociale, y compris celles qui pourraient répondre aux besoins grandissants des personnes âgées.

La politique «Un nouvel âge à partager» ne laisse espérer aucun ajustement réel des budgets aux besoins nouveaux définis par le volume: le vieillissement et accroissement des clientèles. Les centres d'accueil d'hébergement sont ainsi forcés de desservir une clientèle de plus en plus nombreuse, sans augmentation de ressources. De son côté, le réseau de CLSC, inquiet de l'allongement de ses listes d'attente, s'efforce de donner des soins et des services à domicile à un nombre crois-



Le ministre Guy Chevrette.

sant de personnes âgées. Résultat: une diminution de services pour chaque personne âgée.

### Ressources déjà déficientes

«La politique à l'égard des personnes âgées entérine et officialise les principes qui sous-tendent la mission des CLSC, mais ne touche pas au problème fondamental des ressources nécessaires pour les appliquer», constate M. Jean-Pierre Bélanger, directeur de l'analyse et de l'évaluation des programmes à la Fédération des CLSC du Québec.

Les 124 CLSC du Québec dispensent des soins et des services à domicile à 10 000 personnes âgées. C'est peu, si on tient compte d'une étude gouvernementale qui, en 1982, estimait à 145 000 le nombre de personnes âgées ayant besoin de tels services. Ce nombre n'a pu que croître en trois ans.

Les CLSC sont débordés par les demandes de maintien à domicile aux personnes âgées, explique M. Bélanger. Ils se trouvent forcés de puiser dans leur budget général de fonctionnement pour pallier cette déficience.

Le budget global affecté au maintien à domicile a pratiquement doublé depuis cinq ans. Il faut savoir pourtant qu'à même cette enveloppe de \$83 millions pour 1985-86 (dont \$5 millions alloués aux organismes bénévoles), les CLSC ont à desservir non seulement les personnes âgées (54 p. cent des usagers de ces services), mais également les malades chroniques, les bénéficiaires de soins post-hospitaliers et les personnes handicapées. Ils enregistrent même des demandes pour des soins palliatifs pour malades et personnes âgées en phase terminale.

### Trois trous dans la politique

Dans les 250 centres d'accueil d'hébergement (CAH) du Québec, on trouve actuellement près de 35 000 personnes âgées en perte avancée d'autonomie dont l'âge moyen est 82

ans. Le profil de cette clientèle colle de plus en plus à celui des bénéficiaires des hôpitaux de soins prolongés qui disposent d'un «per diem» deux fois plus élevé. Leurs centres de jour desservent aussi environ 10 000 personnes âgées dont plusieurs devraient être hébergées, mais ne peuvent l'être, faute de places.

À l'intérieur des centres d'hébergement dont la clientèle ne cesse de croître, la dispensation des soins de santé prend tout le temps et l'énergie du personnel. Dans une telle situation, les besoins psycho-sociaux des bénéficiaires et l'humanisation des services deviennent un «luxé» qu'on ne peut plus s'offrir.

M. Pierre Cloutier, directeur général de l'Association des CAH du Québec, relève trois failles dans la politique du MAS. «Le document, dit-il, laisse entendre que la majorité des besoins peuvent être satisfaits par des mesures communautaires. C'est faire fi des études qui démontrent une possibilité d'espérance de vie plus longue, certes, mais en mauvaise santé. Sans nier l'importance des services externes, nous pensons que les besoins accrus vont considérablement augmenter le recours aux établissements. Il faut donc développer parallèlement les ressources d'aide à domicile, les centres de jour et les places d'hébergement pour les personnes âgées qui, de plus en plus, devront compter sur ce type de réponse à leurs besoins.

«Nous croyons aussi que les principes généraux énoncés dans la politique du MAS ne peuvent trouver leur application que dans un plan d'action appuyé sur une volonté politique très ferme de remédier aux carences actuelles. Or, il y a un monde entre les intentions et le peu de moyens avancés pour les réaliser.

«Enfin, conclut M. Cloutier, le ministère omet de présenter un modèle de distribution de services coordonnés de façon à garantir une plus grande accessibilité et la meilleure efficacité du réseau.»

# ARMÉNIENS : Soixante-dix ans après, la Turquie continue de nier

«Qui donc ose parler lorsque j'ai dit: silence!» — Victor Hugo

Il y a, dans l'histoire, de ces indécidables imparadonnables, propres aux minorités décimées, qui, non contentes de survivre, manifestent une extrême impudence en osant éternellement réclamer du bourreau une simple reconnaissance de ses crimes.

Soixante-dix ans après la liquidation d'un million et demi d'Arméniens, leurs descendants, décidément goujats, s'entêtent à vouloir contraindre la Turquie à soulever cette chape de silence entourant, depuis 1915, le génocide de leur peuple.

L'essentiel de la «question arménienne» tourne, en effet, autour du refus absolu des autorités turques de reconnaître le fait de l'extermination d'un peuple millénaire par une décision délibérée du gouvernement Jeunes Turcs. Cette dénégation, au demeurant, s'inscrit dans la logique ényne de tous les États ou gouvernements qui procèdent à des tentatives de

destruction méthodique d'une ethnique. Elle découle, d'abord, de la volonté des auteurs de tout génocide à gommer la mémoire du peuple-victime pour mieux nier son état de victime avant de le culpabiliser.



CHARLES DAVID

Cette stratégie n'est pas originale mais, dans ce génocide exemplaire que fut «la solution finale» des Arméniens, elle aura eu le rare mérite d'une efficacité remarquable. Il aura fallu la métamorphose des victimes en justiciers aveugles — donc, en hors-la-loi — pour porter sur la place publique une «question arménienne» enfouie, depuis 1923, sous un amoncellement d'exigences géopolitiques.

Une politique terroriste mal venue  
Si condamnables soient-elles,

ces actions terroristes de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) et des Commandos-Justice du génocide arménien (CJGA), par les remous qu'elles ont provoqués au sein d'une opinion publique indifférente, ne peuvent que faire regretter l'échec de cette diaspora qui a tenté de quêter justice dans le cadre de la loi. Elle est d'autant plus mal venue, cette politique terroriste, qu'elle permet à l'État turc de la circonscrire dans la mouvance du terrorisme international en lutte contre les intérêts occidentaux.

À ce sujet, en dépit des prises de position fort claires d'un certain nombre de personnalités politiques françaises sur le fond de la question — en particulier, celle du président François Mitterrand déclarant, en janvier 1984, qu'il «n'est pas possible d'effacer les traces du génocide» — la France n'a pu tolérer sur son territoire l'exercice d'activités terroristes. Ainsi, lors du procès de Créteil, les trois Arméniens impliqués dans un attentat contre la Turkish Airlines qui, le 15 juillet 1983,

coûta la vie à huit personnes, se sont vu infliger de lourdes peines.

Toutefois, quelques consciences ont dû être dérangées, puisqu'au grand dam d'Ankara, la communauté internationale a pris l'initiative d'un certain nombre de mesures — notamment un débat sur la «question arménienne», à Genève, en août prochain, dans le cadre de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU — pour tenter de déblayer la voie à une éventuelle reconnaissance internationale de ce premier génocide du XXème siècle.

### Lourde responsabilité

Il est vrai que cette communauté internationale, notamment par le fait des puissances occidentales, assume, devant l'histoire, une lourde responsabilité quant aux péripéties funestes de la «question arménienne». Internationalisée pour la première fois en 1878, dans la foulée de la guerre russo-turque, le sort de l'Arménie fut définitivement scellé en 1923, lors des conférences de Lausanne, après un fugace espoir, en août 1920, lorsque l'Empire ottoman,

par le Traité de Sèvres, reconstruisait la liberté et l'indépendance de la République arménienne.

Contre-point tragique de cette démission occidentale, masquant mal la préservation de ses intérêts, la parenthèse internationale jalonne le génocide. De la répétition générale réalisée entre 1894 et 1896 (une bagatelle de 300 000 morts) au véritable massacre en 1915 (près de 1,5 million de morts), Talaat, l'homme-clé des Jeunes Turcs, pourra se vanter d'avoir réglé la question arménienne pour au moins cinquante ans et d'avoir fait plus en trois mois qu'Abdul Hamid en trente ans.

Pour en faire mention, l'histoire officielle turque évoquera pudiquement un «exode meurtrier» par le fait du typhus et des mauvaises conditions de sécurité. Quant à l'«exode», il découle de la situation de guerre prévalant avec la Russie; cette dernière ayant partie liée avec tout un peuple faisant office de cinquième colonne. À en croire la version officielle des gouvernements turcs — qui dénoncent, par ailleurs, avec force les abus des Jeunes Turcs jusqu'à

faire condamner à mort leurs principaux dirigeants — il ne s'est agi que de «légères bavures», sans aucune commune mesure avec un «prétendu génocide».

D'autres, notamment certains historiens américains, viendront, par la suite, rationaliser ce «crime» comme un «mal nécessaire» en soutenant que «si la turquification et l'islamisation n'avaient pas été accélérées en utilisant la force, il n'y aurait pas certainement, aujourd'hui, une République turque qui doit sa force et sa stabilité largement à l'homogénéité de sa population, un État qui est maintenant un associé apprécié des États-Unis.» On croirait entendre le fameux: «Go west, young man» en écho aux fortes paroles du général Custer: «Tout bon Indien est un Indien mort.»

«Nous en sommes venus au temps où l'humanité ne peut plus vivre avec, dans sa cave, le cadavre d'un peuple assassiné», faisait déjà remarquer Jean Jaurès. Les descendants des Arméniens, eux, n'en finissent pas d'égrener ce temps...

# Éthiopie: les dons des Québécois sont entre bonnes mains

« Je n'ai jamais vu un seul sac de blé destiné aux populations affamées de l'Éthiopie qui ait été intercepté par des militaires », a signalé hier le docteur Klaus Hornetz, de l'Entraide universitaire mondiale du Canada, qui faisait un bilan des activités de l'organisme dans l'Ogaden, au sud de l'Éthiopie.

**CLAUDE-V. MARSOLAIS**

L'Entraide universitaire mondiale du Canada s'est vu confier une somme de \$2,5 millions du Fonds de secours Éthiopie-Afrique pour venir en aide aux 320 000 personnes habitant l'Ogaden.

Une grande partie de l'argent a d'abord été utilisée afin d'acheminer des vivres et des médicaments, aux populations affamées de cette région. D'autres projets sont en voie d'être réalisés comme la constitution d'équipes médicales mobiles, l'amélioration des puits d'eau et la construction de nouveaux ainsi que l'aménagement de petits barrages afin de conserver la rare eau qui tombe du ciel.

Selon le docteur Hornetz, l'acheminement et le transbordement des vivres et de l'équipement sont supervisés et contrôlés par l'équipe sur le terrain composée de 7 canadiens et de 150 Éthiopiens, ce qui évite des détournements à des fins peu avouables. « Je peux vous assurer que les dons des Québécois sont dépensés proprement », soutient-il.

M. Hornetz soutient que l'argent devrait être dépensé rapidement et qu'il faudra de nouveau recourir à la générosité du public si l'on veut trouver des solutions à long terme pour contrer les ravages de la sécheresse. Les Québécois, acheminant leurs dons via les Caisses populaires, avaient fourni 85 p. cent des sommes recueillies au Canada, assure un porte-parole de l'Entraide.

« Il ne faut pas oublier que même si nous avons soulagé la faim de cette population, il subsiste de nombreux problèmes. Qu'on songe qu'il n'y a qu'un pour cent des enfants qui fréquentent l'école. Il va donc falloir développer la région en infrastructures, car c'est la seule façon de contrer la sécheresse. Mais développer une région complètement démunie coûte cher », conclut le docteur Hornetz.

## L'AUBAINE D'AVRIL CHEZ PARMIC

### 15" EPSON RX-100

IMPRIMANTE À POINTS

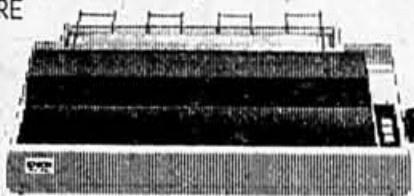
AVEC SUPPORT ET PAPIER

PRIX DE VENTE SUGGÉRÉ

\$940.<sup>00</sup>

SEULEMENT  
**\$579.<sup>00</sup>\***

\* Quantité limitée



DISTRIBUTEUR AUTORISÉ  
Apple IBM EPSON Hewlett Packard  
GRID COMPAQ

Parmic St. Léonard maintenant ouvert le jeudi et vendredi soir et aussi le samedi.

# PARMIC

CENTRES DE MICRO-INFORMATIQUE

MONTRÉAL  
1010 RUE SHERBROOKE O.  
(514) 287-9313  
ST-LÉONARD  
5130 BOUL. MÉTROPOLITAIN E.  
(514) 374-6222

STE-FOY  
PLACE DES QUATRE BOURGEOIS  
(418) 659-3858  
OTTAWA  
1565 CARLING AVE.  
(613) 728-3100

## ABINOVE inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN RÉNOVATION

15 ANS D'EXPÉRIENCE

- AGRANDISSEMENT
- SOUS-SOL DE MAISON
- SALLE DE BAINS
- CUISINE
- FENÊTRES
- Bois et aluminium

PLANIFICATION ET ESTIMATION GRATUITE

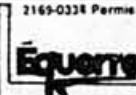
**337-6395**

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9h à 5h p.m.



Le meilleur prix!

QUALITÉ  
COMPÉTENCE  
SOLVABILITÉ



## Détendez-vous avec

# La Fête de la Musique

Des heures de détente, sans aucune interruption, au son des plus grands succès de Radio-Cité. Une fête spéciale à ne pas manquer!

à RADIO-CITÉ!

Dimanche à midi et à 18h00

# 107,3



RADIO CITE

FM  
**107,3**

Pour l'amour de la musique



## Encans EMPIRE

ENCANTEURS ET MARCHANDS D'ARTICLES RARES  
5500 Paré, Montréal. H4P 2M1 737-6586 737-5343



## VENTE AUX ENCHÈRES

Plusieurs successions, consignateurs et/ou notre propre compte

VISITE: Vendredi 3 mai, 10 h - 21 h  
Samedi 4 mai, 10 h - 17 h  
Dimanche 5 mai, 10 h - 17 h

ENCAN: Lundi 6 mai 7 h  
Mardi 7 mai 7 h  
Mercredi 8 mai 7 h  
Jeudi 9 mai 7 h



Statuette en bronze de Napoléon I

Horloge et garniture XIX siècle

Commode d'après Reissner



Vases chinois Médailion rose



Fauteuil style Louis XVI



Chiparus « Adieu » bronze et ivoire



Urnes en porcelaine Cobalte

Comprenant:

MEUBLES: Mobilier de salle à manger 11 mcs en bois de frêne marqueterie, table de salle à manger Louis XV orné en bronze doré et 6 chaises, bureau bibliothèque style Chippendale, ensemble de chaises de salle à manger B, 10 et 12 mcs., plusieurs commodes, coffres, consoles, curios, etc. 00 style Louis XV et Louis XVI, bureau-plats et bureau en acajou et en palissandre, meubles marquetés, en style de Bouille. Grand choix de lustres et plafonniers.

ART ET BRONZES CANADIEN

EUROPÉEN ET AMÉRICAIN:

M. A. FORTIN, H. GOODWIN, A. BARCLAY, A. JONES, L. H. RIGG, A. AUSTIN, A. PELLIAN, S. M. COSGROVE, L. AYOITE, A. NOËL, JEAN CHARLES GAZIN, C. S. HARTY, W. RUHMAN, A. ROUSSEAU, THOS GARSIDE, F. IACURTO MARIE CLAIRE, W. SHOWELL, D. H. CHIPARUS, GERARDO G. RIVIERE, P. J. MEHE, MORIZE, RODIN.

HORLOGES ET MONTRES: Support horloge et garniture 3 mcs de DELAFONTAINE (Paris), en marbre et en bronze, pendules contoise style Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, horloges et garnitures en bronze, montre de poche en or.

ORIENTALIA: Mobilier de salle à manger ancien 7 mcs en bois de rose, table au motif de dragon, consoles, tables, pieds-tails, etc. Meubles marquetés en nacre, armoires et paravents laqués et encrassés. Paire de vases en porcelaine Médailion rose 36" de haut, vase d'Irmi 42" grand choix de porcelaines, collection énorme de netoures et coussins en jade serpentine et en niphite, superbe lampe ancienne en bronze et abat-jour orné en email champlevé.

Notre plus grande sélection de tapis d'orient anciens: YERMAN, ISFAHAN, KASHAN, SAROUK, TABRIZ, KASHAN KASHAKI, HE-RIZE, MAJAL, HAMADAN, TAPIS DE TRIBUI, ETC.

VERRE ARTISANAL / PORCELAINE: Vases de Galle et de Daum Nancy, paire de vases en porcelaine cobalte garni en bronze doré 42" de hauteur, cristal européen, services à dîner de Royal Worcester, Tchochouvaquie, etc.

COLLECTION DE CISELURES INUITES. Bijoux de succession, diamants, perles de culture, collier en jade, en quartz rose, en œil de tigre, bijoux avec rubis, émeraudes, etc., montres, bracelets, OBJETS RUSSE EN ARGENT EMAILLE. COLLECTION D'ARGENT MASSIF ET ARGENTERIE.

CET ENCAN SERA NOTRE MEILLEUR ENCAN DE L'ANNÉE. PLUS DE 1200 ITEMS RARES ET TRÈS SPECIAL. NE MANQUEZ PAS CETTE VENTE.

Une prime de 10% sera payable sur le prix d'achat sur tous les articles achetés dans notre vente aux enchères.



Thomas Garside, pastels

INDUSTRIES EMPIRE INC. 5500, RUE PARÉ (ouest de Décarie)  
SALLE D'ENCAN 737-6586 737-5343

## VENEZ ASSISTER AU PLUS IMPORTANT EXPOSITION-VENTE DU CANADA

# MONEX

les 3, 4 et 5 mai 1985

Des marchands du monde entier seront sur place pour acheter, vendre et échanger

75 kiosques de pièces, timbres, billets, médailles, pièces de collection. Les postes canadiennes seront au nombre des participants.

Des milliers et de milliers de pièces et timbres rares y seront exposés.

Venez acheter, vendre et échanger et traitez avec plusieurs des plus importants marchands d'Amérique du Nord.

Procurez-vous enfin cette pièce rare que vous cherchiez depuis si longtemps, elle peut être là qui vous attend.

VENEZ PARTICIPER À TROIS ENCANS EXCEPTIONNELS au cours desquels seront vendus des pièces rares du Canada et des États-Unis, des pièces d'or, des pièces d'argent, des pièces étrangères, des timbres et plus encore.

Venez voir l'une des pièces les plus rares et les plus coûteuses du monde. LE DOLLAR D'ARGENT CANADIEN DE 1911 qui sera exposé durant Monex.

ESTIMATION GRATUITE

Venez voir ce que valent vos timbres et vos pièces.

Vous pouvez être en possession d'une fortune et n'en être pas conscient!

Endroit: 5500, rue Paré  
Montréal, Québec 737-6586

Heures d'ouverture:  
vendredi 3 mai de 10 à 21 h  
samedi 4 mai de 10 à 17 h  
dimanche 5 mai de 10 à 17 h

ADMISSION \$2.00 — PRIX DE PRÉSENCE



## Abattoir incendié

Un ancien abattoir de la compagnie Canada Packers à Hull, classé monument historique, a été détruit, mercredi soir, par un incendie allumé par trois adolescents de 14, 15 et 16 ans.

Situé boulevard Montcalm, l'abattoir avait été acquis il y a deux ans par la Ville de Hull. L'édifice était assuré pour \$1 million.

D'après les pompiers, l'incendie a débuté dans un divan au troisième étage de l'immeuble presque centenaire. Tous les sapeurs de Hull ont été appelés à combattre les flammes qui ont fait rage durant plusieurs heures.

C'est un fonctionnaire municipal qui a réussi à arrêter deux des trois adolescents et à les remettre aux mains des enquêteurs. Le troisième s'est livré de lui-même.

Pour vos rénovations...  
**une garantie de votre acompte?**



### 'L'APCHQ vous l'offre'

Vous ne craignez plus les mauvaises surprises si vous profitez de la nouvelle garantie-rénovation de l'APCHQ.

Cette garantie unique au Québec vous offre une protection de votre acompte et du paiement des travaux équivalente à 25% du prix du contrat jusqu'à concurrence de 15 000 \$. De plus, elle vous protège pendant un an contre les défauts cachés, et pendant trois ans si ceux-ci affectent la stabilité ou la solidité de l'édifice.

Exigez votre garantie-rénovation de votre entrepreneur accrédité et pour plus de détails, appelez le bureau régional de l'APCHQ.



Pour une garantie solide!

**APCHQ** Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec inc.



\* Cette garantie est valable sur les travaux d'une valeur minimale de 1 000 \$ exécutés dans des bâtiments ou plus logiquement par un entrepreneur accrédité à la garantie-rénovation de l'APCHQ.

# C'EST L'ÉTÉ CHEZ MONTJOIE et VIVE les Vacances à la maison

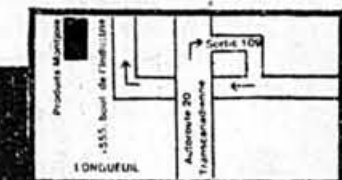
APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE PLUS GROS MANUFACTURIER DE PISCINES DE FIBRE DE VERRE DU CANADA.

Ouvert 7 jours par semaine,

SIX MODÈLES DE PISCINES

MINI-RECTANGULAIRE 7' x 15' prof. 4' RECTANGULAIRE 17' x 40' prof. 8'  
RECTANGULAIRE 13' x 30' prof. 6' REIN 14' x 30' prof. 6'  
RECTANGULAIRE 15' x 33' prof. 7' REIN 17' x 32' prof. 7'

Garantie de 15 ans  
Crédit bancaire sur place



**RIVE-SUD MONTJOIE**  
Autoroute Transcanadienne (no 20) sortie 109  
1555, boul. de l'Industrie  
BÉLOEIL J4C 3S5  
(514) 464-2747 • (514) 875-8490

**RIVE-NORD MONTJOIE**  
Autoroute des Laurentides (no 15) sortie 109  
550, boul. Curé-Burnin  
Béliveau, Québec, J2G 2A7  
Tel. (514) 430-8825

**QUEBEC MONTJOIE**  
Autoroute Henri V (20)  
Sortie boul. Hamel  
795, rue Saint-Jean-Baptiste  
Suite 121 Québec G2H 5E8  
Tel. (418) 871-3666

PRODUITS **Montjoie** INC.

PRODUITS MONTJOIE INC.  
Montreal et Rive-sud 1555, boul. de l'Industrie  
Bélouil J4C 4S5 464-2747 875-8490

Nous avons 25 dépositaires à travers le Québec. Pour connaître celui de votre région, téléphonez

## NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION SOYEZ RASSURÉ!

Communiquer avec Wawanesa, c'est chose facile.

Avec 28 bureaux répartis à travers la province, un simple appel téléphonique vous permet d'entrer en contact avec nous. Notre service est direct et chaleureux. Voilà qui facilite les demandes de renseignements, qu'il s'agisse d'assurer votre domicile, votre voiture ou vos biens.

Avec Wawanesa, vous profitez de taux avantageux, de modalités de paiement, de règlements rapides et de toute la tranquillité d'esprit de se savoir assuré par une entreprise digne de confiance établie au Québec depuis plus de 50 ans et qui met à la disposition de ses clients un réseau stratégique de bureaux à travers la province, de Hull à Sept-Îles et de Rouyn à Sherbrooke.

**Wawanesa**  
Avec nous, vous avez l'esprit tranquille.



**CENTRE ET OUEST:**  
8585, boul. Décarie H4P 2J4  
TÉL.: 342-2211  
Station de métro De La Savane  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h.30 à 21h.  
Le samedi de 9h. à 16h.

**BANLIEUE OUEST:**  
Plaza Centennial  
3365, des Sources, D.O.D.  
H9B 1Z8

**EST:**  
2152, Mont-Royal est H2H 1K1  
Station de métro Papineau  
3328, Ontario est H1W 1P7  
Station de métro Frontenac  
6313, Sherbrooke est H1N 1C3  
Station de métro Langelier

**NORD:**  
10,414, Lajeunesse H3L 2E5  
Station de métro Henri-Bourassa  
4524, Jean-Talon est H1S 1K2

**VERDUN:**  
5368, av. Verdun H4H 1K5  
Station de métro Verduq

**RIVE-SUD:**  
GREENFIELD PARK:  
325, rue Lawrence  
(835, boul. Taschereau) J4V 2Z5  
LONGUEUIL:  
1402, Chemin Chambly J4J 3X3

**LAVAL:**  
1280, Curé Labelle H7V 2W1

Ouverts du lundi au vendredi de 9h. à 17h.

TÉL.: 342-2211

BAIE-COMEAU - CHICOUTIMI - DRUMMONDVILLE - GRANBY - HULL - JOLIETTE - MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - ROUYN-NORANDA - SEPT-ÎLES - SHERBROOKE - STE-FOY - ST-JEAN - ST-JÉRÔME - TROIS-RIVIÈRES - VALLEYFIELD - VICTORIAPOLIS

# SOLDE D'ENTREPÔT

Du 26 au 28 avril '85 • escompte minimum de 50 %

AU MAGASIN DECOART III, 870 BOULEVARD DE MAISONNEUVE EST ET À NOTRE ENTREPÔT, 2408 DE LA PROVINCE À LONGUEUIL

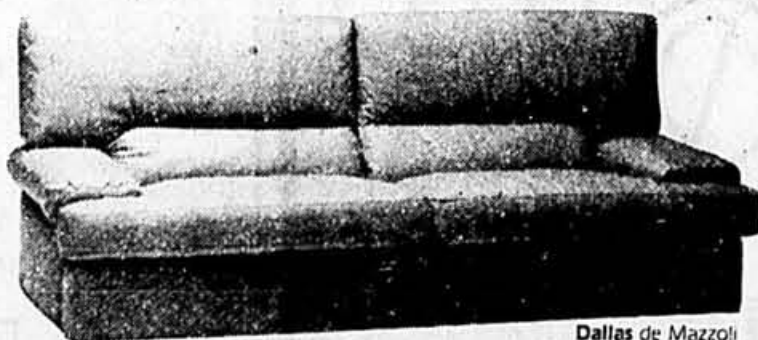
PLUS DE 70 ENSEMBLES DE SALON À LIQUIDER...

- vendredi 26 avril de 9h30 à 21hrs
- samedi 27 avril de 9h30 à 17hrs
- dimanche 28 avril de 9h30 à 17hrs

**décoart III**  
870, boulevard de Maisonneuve est  
(514) 845-2228



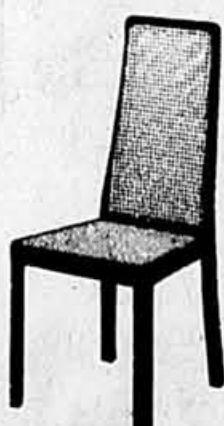
Colorado de Mazzoli  
2 places, cuir vachette naturelle  
Prix régulier \$3796  
Liquidé à \$1594



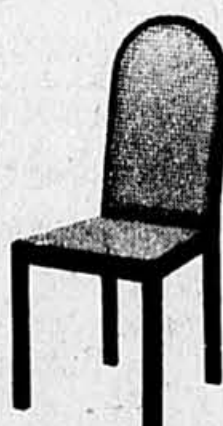
Dallas de Mazzoli  
2 places, cuir vachette naturelle  
Prix régulier \$3796  
Liquidé à \$1822



Amico de Mazzoli  
2 places, cuir saffari  
Prix régulier \$4580  
Liquidé à \$1923



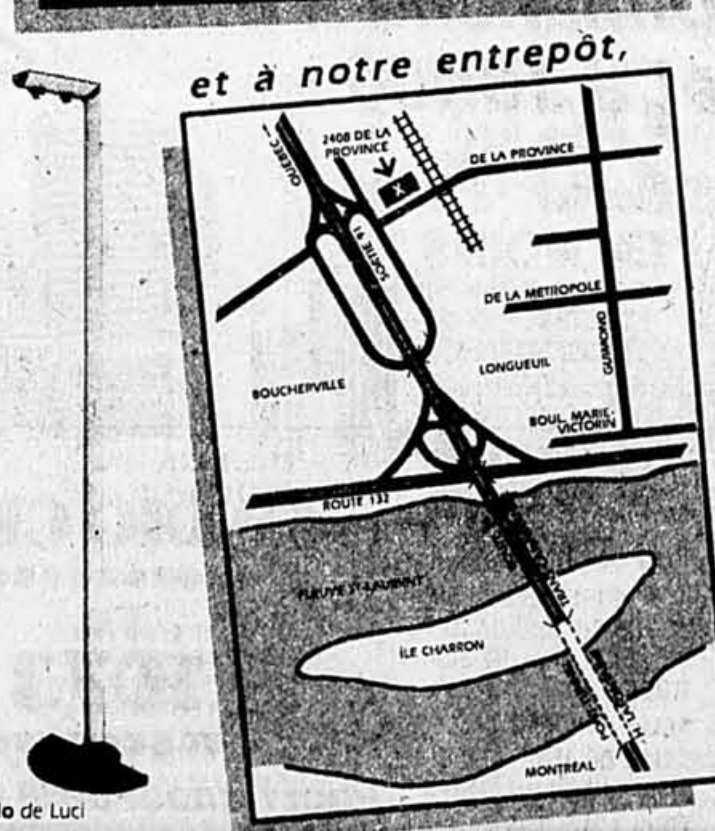
Chaise 503 de Potocco  
Laquée noire  
(par lot de 6)  
Prix régulier \$240  
Liquidé à \$99



Chaise 505 de Potocco  
Laquée noire  
(par lot de 6)  
Prix régulier \$260  
Liquidé à \$109



Lampe Abele de Luci  
Couleur grise  
Prix régulier \$340  
Liquidé à \$184



\* à l'entrepôt seulement

En collaboration avec

la presse

et



à l'occasion du

# 16<sup>e</sup> SALON DE LA FEMME



## GALA DES 10 FEMMES DE L'ANNÉE

Lundi, le 29 avril 1985, à 20 h 30

UNE ÉMISSION DIFFUSÉE À



LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL ET AU RÉSEAU TVA

TROPHÉE LA ROSE D'OR

EN NOMINATION:

★ Louise Deschâtelets ★ Céline Dion ★ Rose Ouellette  
★ Christiane Pasquier ★ Martine St-Clair

Le Gala sera animé par  
SYLVIE BERNIER et GÉRARD-MARIE BOIVIN

et mettra en vedette

ÉDITH BUTLER, MARTINE CHEVRIER, CLÉMENCE DES ROCHERS  
LOUISE FORESTIER, LOUISE PORTAL ET FABIENNE THIBAUT

### Comtern n'a livré que 500 des 2 850 ordinateurs promis pour 85

Le gouvernement québécois consacrera \$29 millions à l'implantation de la micro-informatique dans les écoles pendant l'année scolaire 1985-1986, a annoncé hier le ministre de l'Éducation, M. François Gendron.

**ANDRÉ NOËL**

Prenant la parole au colloque de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire, à Montréal, M. Gendron a affirmé que ce montant était plus élevé que ce que prévoyait le Conseil du Trésor.

Un porte-parole de l'association, Pierre-Yves Maurice, a cependant dit aux journalistes qu'il ne voyait rien de nouveau dans l'annonce de M. Gendron. Il a ajouté qu'il doutait que la qualité et la quantité des logiciels et des didacticiels allait s'améliorer de façon sensible dans les écoles québécoises.

L'injection de \$29 millions pour l'année scolaire 1985-1986 était prévue dans le plan quinquennal de \$155 millions arrêté il y a deux ans et visant à doter les écoles québécoises de 26 000 micro-ordinateurs d'ici à 1988.

Il y a maintenant près de 10 000 micro-ordinateurs dans les écoles primaires et surtout dans les écoles secondaires, essentiellement des Commodore, des Vic-20, des TRS et des IBM-Pc.

La compagnie Comtern, avec qui le gouvernement a passé un contrat, tarde à livrer ses appareils, a dit M. Gendron. Seulement 500 micro-ordinateurs ont été livrés jusqu'à maintenant, alors que la compagnie s'est engagée à en livrer 2 850 d'ici à la fin de l'année, et 6 150 autres d'ici à la fin de 1986.

Le gouvernement donne \$3 300 aux commissions scolaires pour l'achat de chaque Comterm, et rien pour les autres marques.

Sur les \$29 millions consacrés cette année à l'implantation de l'informatique, \$22,4 millions vont à l'achat des appareils et \$5,3 millions au développement et à la production de logiciels et de didacticiels.

« Le contexte linguistique et culturel du Québec nous amène à reconnaître les difficultés existantes en ce domaine (des logiciels et des didacticiels) », a dit M. Gendron.

**Logiciels de peu de valeur pédagogique**

Actuellement, seulement deux logiciels ou didacticiels sur 15 sont reconnus pour avoir une valeur pédagogique, et beaucoup sont en anglais.

M. Gendron a dit que \$950 000 seront consacrés au soutien à la production et qu'une enveloppe de \$3,5 millions sera répartie entre les commissions scolaires pour le développement et l'acquisition de logiciels et de didacticiels.

Des dirigeants de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire ont dit que ce n'était pas suffisant, compte tenu de la piètre qualité des logiciels dont ils disposent maintenant.

L'association craint aussi que les montants soient en pratique moins élevés qu'annoncés après avoir franchi les dédales administratifs du ministère et des commissions scolaires.

VISITEZ NOTRE

# SALON DE LA RÉNOVATION

printemps 85

ET AUGMENTEZ LA QUALITÉ DE VOTRE ENVIRONNEMENT



EN PRIMEUR

MODÈLE

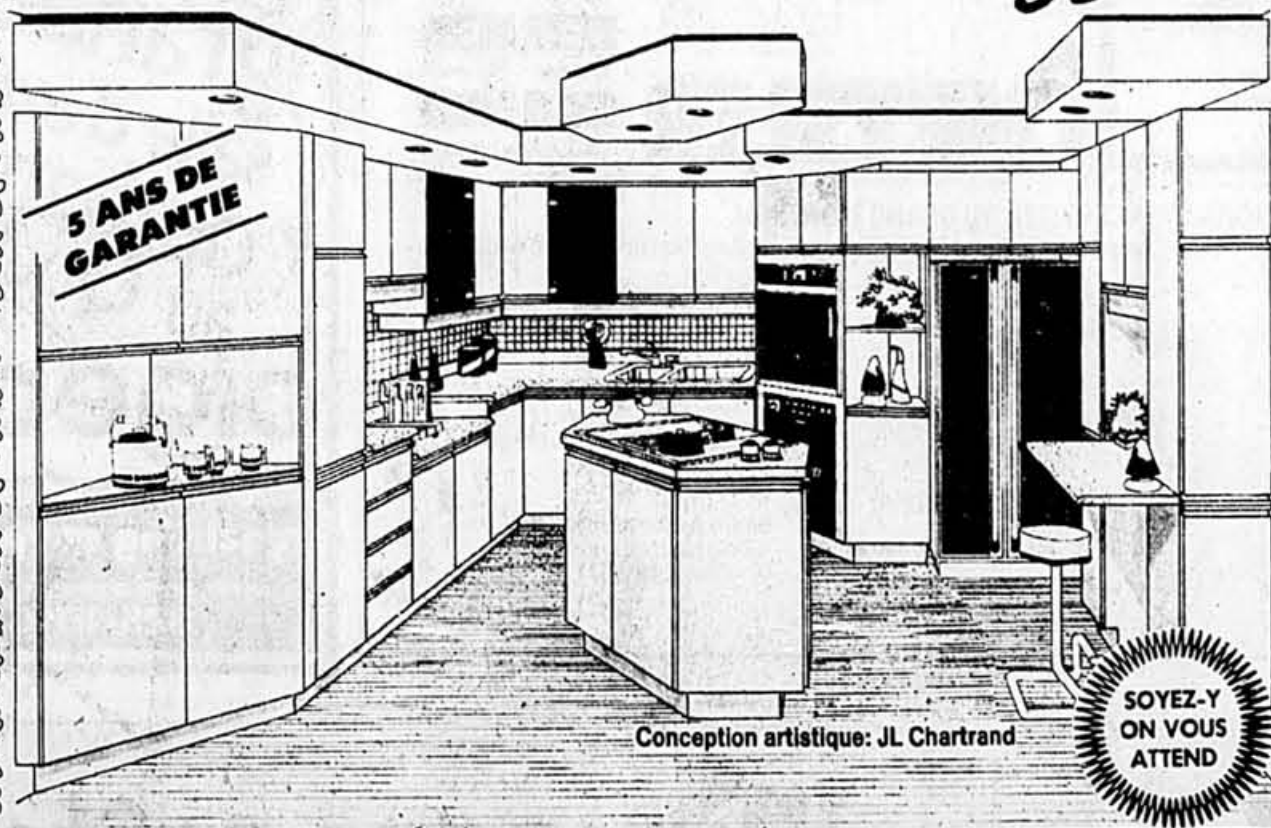
printemps 85

CONCORDIA

NOTRE PRIX RÉGULIER EST

25%

EN MOINS QUE LE PRIX INDIQUÉ SUR LA LISTE DE PRIX DU MANUFACTURIER



5 ANS DE GARANTIE

Conception artistique: J.L. Chartrand

SOYEZ-Y ON VOUS ATTEND

SALLE DE BAINS



EXTENSIONS ET SALLE DE JEUX



VOUS VERREZ ÉGALEMENT AU SALON

- ★ PLUSIEURS CUISINES PLEINE DIMENSION AVEC UN CHOIX DE + DE 30 MODÈLES
- ★ SALLE DE BAINS
- ★ SALLE DE JEUX
- ★ VENEZ VOUS INFORMER POUR TOUS VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

DISPONIBLE SUR PLACE

- EXPERTS EN AMÉNAGEMENT DE CUISINE
- PLANIFICATEUR
- CONSEILLER TECHNIQUE
- DESSINATEUR CONCEPTEUR
- TECHNICIEN EN ARCHITECTURE
- ESTIMATEUR PROFESSIONNEL
- CONSEILLER FINANCIER

PEINTURE ET NETTOYAGE  
Nous n'offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface en bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent vos planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. PROFITEZ-EN.

LE SALON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

4058 JEAN-TALON OUEST



SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'ÉDIFICE CESCO

LES APPAREILS MÉNAGERS SONT UNE COURTOISIE DE BACHAND LAVAL

3 RUES À L'EST DU MÉTRO NAMUR VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

NOS HEURES D'OUVERTURE SONT

- Sam. 9 h à 16 h
- Dim. 11 h à 17 h
- Lun., mar., merc. 9 h à 18 h
- Jeu., ven. 9 h à 20 h

ÉCONOMISEZ DU TEMPS, DES EFFORTS ET SURTOUT DE L'ARGENT AVEC

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN

SYMBOLE DE QUALITÉ À JUSTE PRIX DEPUIS 1958

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE APPELEZ AU

482-0600

SERVICE TÉLÉPHONIQUE NON DISPONIBLE LE DIMANCHE

Les rabais se terminent le 30 avril 1985

# Merci à vous tous du Grand Montréal

Vous avez eu confiance en notre étoile alors que Chrysler traversait une période difficile. Et pour vous remercier de la confiance que vous nous avez toujours témoignée, nous, les concessionnaires Chrysler, vous disons un gros merci en vous offrant la plus grande vente de notre histoire.

**ON BAISSÉ ENCORE LE PRIX!**

**DODGE OMNI / PLYMOUTH HORIZON 1985**

À PARTIR DE **7397\$**  
 MOINS **400\$**  
 RABAIS ADDITIONNEL **300\$**

**HÂTEZ-VOUS! DERNIERS JOURS!**



**6697\$**

Radio AM, taxes, transport, préparation en sus

COMPRENANT: • Traction avant • Moteur 4 cyl., 1,6 litre • Manuelle 4 vitesses • Alternateur 65A • Batterie 335A sans entretien • Servofreins autorégulables avec disque à l'avant, tambour à l'arrière • Emploi étendu d'acier galvanisé • Apprêt antiérouilles au bas de la carrosserie • Doublures en plastique d'ailes avant • Dégivreur de lunette arrière, électrique • Témoin de changement de vitesse économique • Glaces teintées • Phares à iode • Déverrouillage de capot, intérieur • Rétroviseur extérieur gauche télé réglable • Miroir sur pare-soleil du passager • Sièges-baquets en tissu et vinyle, dossier bas à double inclinaison • Tablette repliable à l'arrière • Direction à crémaillère • Essuie-glace à balayage intermittent à cadence variable • Garantie 5 ans/80 000 km

DODGE OMNI ET CHARGER / PLYMOUTH HORIZON ET TURISMO 1985

DODGE ARIES / PLYMOUTH RELIANT 1985

**RABAIS 400\$** Sur tous les modèles

**RABAIS 400\$** Sur tous les modèles à transmission manuelle

**RABAIS 554\$** Sur tous les modèles à transmission automatique

**RABAIS 1122\$** Sur nos modèles LE ou SE munis du groupe d'options spécialisées comprenant l'air climatisé. Achat ou commande avant le 30 avril 1985.

**RABAIS 679\$** A l'achat de l'ensemble-options ATM comprenant la transmission manuelle et le moteur 2.2

**RABAIS 954\$** A l'achat de l'ensemble-options ATA comprenant la transmission automatique

**RAMCHARGER 1985**

**RABAIS DE 400\$** Sur tous les modèles et jusqu'à **1485\$** avec l'ensemble-options Prospector III

**LASER / DAYTONA 1985**

**RABAIS 500\$** Sur les Laser, Laser XE et Daytona Turbo

**DODGE 600 PLYMOUTH CARAVELLE / 1985**

**RABAIS 1138\$** Sur les 600 et Caravelle à traction avant, 4 portes, munies de l'ensemble-options comprenant l'air climatisé. Achat ou commande avant le 30 avril 1985.

**PICKUPS LÉGERS DODGE 1985**

**RABAIS DE 400\$** Sur tous les modèles et jusqu'à **1781\$** avec l'ensemble-options Prospector III

Un seul rabais par achat. Pour profiter de ces rabais, vous devez acheter ou commander avant le 30 avril 1985. Détails chez le concessionnaire.

**Chez Chrysler, notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!**

Chrysler garantit le moteur, le rouage d'entraînement et la carrosserie extérieure contre les perforations dues à la rouille, de chaque voiture et camion qu'elle fabrique pour **5 ans/80 000 km**. Cette garantie ne s'applique pas aux voitures ou camions importés, de parcs ou de location. Possibilité de 100 \$ déductible. Votre concessionnaire a tous les détails. Les éléments de comparaison avec la garantie des concurrents sont conformes à l'information disponible au moment d'aller sous presse.



**L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU GRAND MONTRÉAL**

- Pointe-Claire Plymouth Chrysler 335, boul. Brunswick Pointe-Claire 694-8333
- Rond-Point Dodge & Chrysler 5055, boul. Cousineau St-Hubert 656-4110
- Automobiles Plymouth Chrysler de Laval 1058, boul. des Laurentides Laval 668-8080
- Automobiles Fargues 15949, rue Sherbrooke est Montréal 642-7411
- Lucerne Automobiles (Candiac) Ltée 185, boul. de l'Industrie Candiac 659-5474
- Automobiles Plymouth Chrysler Laurentien 2525, boul. Laurentien St-Laurent 335-0500
- Automobile Jarry 2090, boul. St-Joseph Lachine 637-2345
- Longue Pointe Chrysler Plymouth 7150, boul. Langelier Montréal 256-5092
- Longueuil Dodge Chrysler 770, rue St-Charles ouest Longueuil 674-1571
- Landry Automobile 103, boul. Labelle Laval 625-0733
- Champlain Dodge Chrysler 3350, rue Wellington Verdun 761-4801
- Boulevard Dodge Chrysler 330, boul. Crémazie Montréal 389-7871
- Touchette Automobile 2175, av. Papineau Montréal 526-6691
- Dollard Newman Plymouth Chrysler 8550, boul. Newman LaSalle 363-5000
- Lasalle Automobile 7635, boul. LaSalle LaSalle 366-7818
- Desmeules Dodge Chrysler 1400, boul. Labelle Laval 682-1700
- Babin Automobile 10660, rue Lajeunesse Montréal 389-8271

## Une ex-directrice de cégep réclame \$225 000 pour congédiement indu

L'ex-directrice générale du cégep de Saint-Laurent poursuit l'établissement scolaire et cinq des membres du conseil d'administration pour \$225 000 en dommages, les accusant d'avoir induit le résilié son contrat.

cide de créer un comité spécial pour s'occuper de l'affaire.

Louise Éthier se plaint en vain d'une petite « clique de cadres » qui manquent à leur devoir et lui en veulent.

Dans sa demande à la Cour supérieure, Louise Éthier explique que son contrat expirait le 30 septembre 1986 mais que, le 28 mars dernier, il fut annulé après un vote, qu'elle considère illégal, du conseil d'administration.

À son assemblée du 28 mars, le conseil d'administration reçoit le rapport du comité spécial. Celui-ci recommande qu'on annule le contrat de Mme Éthier et décide de procéder au vote tout en interdisant aux membres du conseil employés par le cégep d'y participer.

C'est en octobre 1984 que les cadres du cégep se plaignent au conseil que Mme Éthier ne les consulte pas. Aussi, le conseil dé-

Avec seulement 10 membres sur 19 à l'appel, le vote donne 6-4 contre la directrice.

**45% DE RABAIS SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE**

SAMEDI ET DIMANCHE 10 H À 5 H  
 LUNDI À MERCREDI 9 H À 6 H  
 JEUDI ET VENDREDI 9 H À 8 H

**AUSSI 25% DE RABAIS SUR LA PLUPART DES MODÈLES EN CHÊNE**

**RÉNOVATIONS L'ACADIE** 9725, BOUL. L'ACADIE Estimation gratuite à domicile **337-0702**

• OUVRAGE GÉNÉRAL • FENÊTRES • RAJOUT • SALLE DE BAIN • SALLE DE JEU

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF À MONTRÉAL DES CUISINES BERAMA

**INVITATION à un branch sur bateau à Montréal**

**VENTE — EXPOSITION** du mercredi 24 au dimanche 28 avril (ouvert dimanche de midi à 5h p.m.)

« Venez réaliser votre rêve »...

**La plus grande salle d'exposition de bateaux au Québec**

**pigeon** yachting et sport 6767 EST, HENRI-BOURASSA, MTL-NORD **325-1010**

Princecraft ALCAN

MERCURY HORS-BORD

• BATEAUX DE CROISIÈRE • YACHTS SEMI HORS BORD • HORS BORD • MOTEURS HORS BORD MERCURY • CHALUMPS DE PÊCHE • CANOES • SCALOS • VOLIERS • ROULOTTES • PLUSIEURS AUTRES ARTICLES EN MAGASIN

# La Banque d'Épargne prête!

AUX PROPRIÉTAIRES A AUX AUTOMOBILISTES A AUX LOCATAIRES A AUX BRICOLEURS A AUX RÉNOVATEURS A AUX CONSTRUCTEURS A AUX COMPTABLES A AUX TECHNICIENS A AUX SPORTIFS A AUX SKIEURS A AUX PLANCHISTES A AUX MANIAQUES DE L'INFORMATIQUE A AUX SECRÉTAIRES A AUX INVESTISSEURS A AUX DÉCORATEURS A AUX COMMIS A AUX ES DE LA STÉRIO A AUX MÉDECINS A AUX DENTISTES A AUX PROFESSEURS A AUX COMPTABLES A AUX TECHNICIENS A AUX PLAISANCIERS A AUX PROPRIÉTAIRES A AUX AUTOMOBILISTES A AUX ÉTUDIANTS A AUX NOTAIRES A AUX AVOCATS A AUX ARCHITECTES A AUX DÉCORATEURS A AUX COMMIS A AUX AGENTS IMMOBILIERS A AUX SPORTIFS A AUX SKIEURS A AUX PLA

La banque personnelle  
**LA BANQUE D'ÉPARGNE**

# QUOI FAIRE EN FIN DE SEMAINE

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES  
COMME SUIT:  
« QUOI FAIRE AUJOURD'HUI », LA PRESSE, 7, RUE ST-JACQUES,  
MONTRÉAL H2Y 1K9.

## CONFÉRENCE

Le Centre du nouveau penser présente une conférence de M. Bernard Cantin intitulée « Une vie plus riche », le 28 avril, à 11 h, à la salle 2970 du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 254-2951.

## RÉUNIONS

Une assemblée générale de fondation de la Société des études médiévales du Québec aura lieu le 27 avril, à 14 h, à l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis, salle AM-050. Elle sera précédée d'une conférence de M. Paul Zum-

thor, professeur émérite de l'U. de M., intitulée « La notion de littérature existentielle au Moyen Âge ». Bienvenue à tous.

Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et de la Journée mondiale des vocations, un rassemblement de jeunes est organisé à la basilique Notre-Dame, 116 ouest, rue Notre-Dame, le 27 avril, à 20 h. Il y aura célébration eucharistique avec grand déploiement de chant, de gestuelle liturgique. Cet événement spirituel sera présidé par Mgr Jude Saint-Antoine, évêque auxiliaire de Montréal. Renseignements complémentaires: 388-3006.

« Rencontre-Jeunesse » invite les jeunes de 15 à 35 ans à voir le film « Le père Damien, le pèlerin de l'enfer » (l'apôtre des lépreux), le 27 avril, à 16 h 30, à la salle Saint-Louis-de-Gonzague, à l'angle des rues Rachel et Fullum (entrée 2 320, Terrasse Mercure). La projection du film sera suivie de la célébration de l'eucharistie et d'un buffet froid. Tout est gratuit. Renseignements complémentaires: Léon d'Anjou, 844-6155 (après 18 h).

Le Parti communiste du Québec organise une soirée pour célébrer la Fête internationale des travailleuses et travailleurs, le 27 avril, à 20 h, au 451, rue Ogilvy. Entrée: étudiants et sans-emploi, 2 \$; autres, 3 \$. Renseignements complémentaires: 524-2896.

## ACTIVITÉS PHYSIQUES

La course annuelle de l'Université de Montréal se déroulera le 28 avril. Départ de la course de 5 km à 10 h 30, départ des courses de 10 et 20 km, à 11 h 30. Frais d'inscription sur place: 9 \$. Renseignements complémentaires: 343-8150.

La Maison des jeunes de Boucherville invite les adolescents de 13 à 17 ans à participer à des excursions cyclistes tous les samedis, jusqu'au 23 juin. Rendez-vous au 20, rue Pierre-Boucher, à 10 h. Renseignements complémentaires: 655-4342.

## FILMS, SPECTACLES

Les Voisins de Saint-Martin présentent l'opérette « Chanson gitane », le 27 avril, à 20 h; le 28 avril, à 14 h; les 3 et 4 mai, à 20 h, à la salle Yvon-Hébert de l'école Saint-Maxime, 3 680, boulevard Lévesque, quartier Chomedey, à Laval. Renseignements complémentaires: Claire, 688-0466 ou Francine, 622-5973.

Le Service de la bibliothèque de Saint-Léonard présente la comédie « Bienvenue aux dames, ladies welcome » de Jean-Raymond Marcoux, interprétée par le Théâtre populaire du Québec, le 27 avril, à 20 h 30, à l'auditorium de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry, 5 150, boulevard Robert. Sièges réservés, 7 \$. Renseignements complémentaires: 321-7635, poste 447.

La Société historique du Marigot de Longueuil présente un concert en hommage à Jean-Sébastien Bach donné par l'ensemble à cordes Diver-timento, le 27 avril, à 20 h, à l'église Saint-Marc, angle des rues Saint-Charles et Saint-Jean, à Longueuil. Billets à l'entrée: étudiants, 3 \$; autres, 5 \$. Réservations par téléphone: 670-7399 ou 679-6169.

Le Département de musique de l'université Concordia présente un concert de musique pour voix, flûte, guitare et sons électroniques par le compositeur montréalais John Win-niarz, le 27 avril, à 20 h 30, à la chapelle Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 482-0320, poste 611.

Le café Timénès, 4 857, avenue du Parc (272-1734), présente un spectacle de guitare et piano jazz avec le Duo Dany Avron et Jean Beau-del, le 27 avril, à 21 h 30.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un récital de Monique Leyrac accompagnée de Jean Marchand, intitulé « 1900 », le 27 avril, à 20 h, à la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce, 3 755, rue Botrel (489-0842). L'entrée est gratuite; on peut se procurer des billets à la maison de la cul-

ture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier; dix minutes avant le début de la manifestation, s'il reste des places, on admettra les personnes sans billets.

L'Association du diabète du Québec présente une pièce de théâtre le 27 avril, à 20 h, à l'auditorium Saint-Joseph de Rosemont, 5 689, boulevard Rosemont. Entrée, 5 \$. Renseignements complémentaires: 254-8341, poste 281.

## DEMAIN

Les Amis du microsillon tiennent leur onzième audition de clavecin et piano le 27 avril, à 20 h. C'est gratuit. Renseignements complémentaires: 455-9940.

Les « Outremangeurs anonymes » tiennent leur marathon sur le thème « Un service en attire un autre », le 28 avril, de 9 h à 21 h, à l'hôtel Reine-Élisabeth, étage des congrès. Invitation à toutes les personnes d'accès de nourriture.

La Pioneer Women's Organization tient une vente de garage, le 28 avril et le 29 avril, de 10 h à 16 h, au 6 864, chemin Kildare, à Côte-Saint-Luc (autobus 161, 162, 104).

La Pioneer Women's Organization, groupe Revivim, tient une vente d'objets usagés (presque neufs), le 28 avril, de 9 h 30 à 15 h, au Square Décarie, 6 900, boulevard Décarie (autobus 17, 51, 160). Entrée libre.

## EXPOSITIONS

### SUITE DE E 14

Galerie Concordia (1455 o., de Maisonneuve) — Verre de François Hou-dé. Du lun. au ven., de 9:00 à 17:00. Jusqu'au 25 mai.

Galerie Continentale (1450, Drummond) — Peintures de Horace Champagne et Pierre Tougas. Se termine sam.

Galerie Convergence (1285, de la Visitation) — Estampes de Carlos Galado. Du mer. au sam., de 11:00 à 18:00. Jusqu'au 11 mai.

Galerie Cultart (360 e., Roy) — Oeuvres de Michel-Thomas Tremblay. Du mer. au ven., de 11:00 à 18:00; sam., dim., de 12:00 à 17:00. Jusqu'au 5 mai.

Galerie Daniel (2159, Mackay) — Artistes de la galerie. Jusqu'au 8 mai.

Galerie d'art contemporain (3434, Côte-des-Neiges) — Oeuvres de Sam Apitbol, Gaëtan Bernier, Martin Bertrand, Drago Ilie, Bertrand Neveu, Aurelia Sandonato, Victor Timote, Viorica Veloscou, Dany Wolf et Natacha Wrangel. Du lun. au sam., de 11:00 à 18:00.

Galerie Dazibao (4060, St-Laurent, Suite 104) — Photographies de Anne-Marie Zeppetelli et Alain Chagnon. Du mer. au ven., de 12:00 à 17:00. Sam., dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 19 mai.

Galerie de Bellefeuille (1212, av. Greene) — Oeuvres de P.V. Beaulieu et Louise Scott. Dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie des 5 continents (1225, Greene) — Tissage décoratif, tissus imprimés, écharpes, murales modernes et antiques. Jusqu'au 25 mai.

Galerias des Closeries (7373, des Closeries, Anjou) — Peintures de Réjean Gagné. Sam., dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie Dominion (1438 o., Sherbrooke) — Oeuvres de J.C. Vitalonga et Lloyd Fitzgerald.

Galerie du Cygne (2050, Crescent) — Céramiques d'André Brassier. Lithographies d'Arroyo et Lilivandel.

Galerie du 22 mars (1333, av. Van Horne) — Oeuvres de Liliane Clément et Lysette Marion. Sam., dim., de 12:00 à 18:00.

Galerie Esperanza (2144, MacKay) — Sculptures, reliefs, pastels et dessins de George Segal. Jusqu'au 4 mai.

Galerie Fucito (5283, av. du Parc) — Oeuvres d'artistes canadiens et internationaux. Mer., sam., dim., de 12:00 à 17:00. Jeu., ven., de 15:00 à 21:00.

Galerie Clarence Gagnon (1108 o., Laurier) — Peintures de Robert Daignault. Jusqu'au 4 mai.

Galerie Joyce Goldman (4012, Drolet) — Dessins, aquarelles, gravures de Andreas Senger. Jusqu'au 12 mai.

Galerie Graff (963 e., Rachel) — Peintures et installations de Pierre Ayol. Du mar. au ven., de 12:00 à 18:00. Sam., de 12:00 à 17:00. Jusqu'au 21 mai.

Galerie H.E.C. (5255, av. Decelles) — Exposition « Josef Albers ». Jusqu'au 10 mai.

Galerie Intercontinentale (2158, Crescent) — Sculptures et vases de Robert Pierini. Mer. et ven., de 10:00 à 18:00; jeu., ven., de 10:00 à 21:00; sam., de 10:00 à 17:00.

Galerie J.C.R. (1223, Ave. Greene, Westmount) — A compter de mer., masques et monotypes de Renée Grad. Du lun. au sam., de 10:30 à 18:30. Jusqu'au 31 mai.

Galerie Jolliet (279 o., Sherbrooke) — Oeuvres de Michel Goulet. Se termine sam.

Galerie Walter Klinkhoff (1200 o., Sherbrooke) — Peintures de Armand Côté. Se termine sam. A compter de sam., peintures de Robert McInnis. Jusqu'au 11 mai.

Galerie Samuel-Lallouz (1620 o., Sherbrooke) — Oeuvres de Bruce Dunnet et Guy Bailey. Du mar. au sam., de 10:00 à 18:00.

Galerie La Malvas (3859, Saint-Denis) — Oeuvres de Claude Blanchard, François Fouert, Édouard La-chapelle et Denis Tanguay. Du mer. au ven., de 13:00 à 18:00. Sam., dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 9 mai.

Galerie l'Art vivant (3804, St-Denis) — Aquarelles de F. Gadzala, F. Henry, A. Lesueur, N. Grisé et J. Powers.

Galerie l'Émergence (1452 e., Laurier) — Acryliques et pastels à l'huile de Ginette Brossard. Jusqu'au 5 mai.

Galerie les deux B (4872, Saint-Denis) — Peintures et aquarelles de Jean-Pierre Lafrance. Jusqu'au 13 mai.

Galerie Lézar (1601, St-Denis) — Artistes de la galerie. Tous les jours de 12:00 à 18:00.

Galerie Ludovic (1390 o., Sherbrooke) — Oeuvres de M. Poissant, L. Chappelaine, A. Bertouesque, T.-K. Thomas, Ayler, M. Brazeau et M. Bolégo.

Galerie France-Martin (Complexe Desjardins) — A compter de mar., œuvres de René Gagnon.

Galerie Michel-Ange (430, Bonsecours) — Peintures de Lapierre, Fec-teau, Blier, Iacurto et Lapensée.

Galerie Mihalis (1500 o., Sherbrooke) — Oeuvres de Michel Perron. Jusqu'au 4 mai.

Galerie Noctuelle (307 o., Sainte-Catherine) — Oeuvres de Gilles Mor-rissette, Dorothy Deschamps et Paul Lamarche. Jusqu'au mar.

Galerie Optica (3981, Saint-Laurent, suite 501) — Dessins et installation de Peter Krausz. Sam. de 12:00 à 17:00.

Galerie Port-Maurice (8420, Lacordaire, Saint-Léonard) — Joailleries de Claudette Hardy-Pilon. Lun., de 13:00 à 21:30. Mar., mer., jeu., de 10:00 à 21:30. Ven., de 10:00 à 18:00. Sam., de 10:00 à 17:00. Dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 12 mai.

Galerie Powerhouse (3738, Saint-Dominique) — Dessins et peintures de Nancy Spero. Sam., et dim., de 11:00 à 17:00. Jusqu'au 18 mai.

Galerie John-A. Schweitzer (42 o., av. des Pins) — Portraits de Brian McNeil. Du jeu. au sam., de 12:00 à 18:00. Jusqu'au 4 mai.

Galerie Skol (3981, Saint-Laurent, suite 810) — Peintures de Louise Mercure. Sam., de 12:30 à 18:00. A compter de mar., dessins et installation de Lucie Dion.

Galerie Symbale Art (2824, De Salaberry) — Oeuvres de Michel Turgeon, Lise Auger, Dubrako Raos, Sydney Berne et Paule Genest. Du lundi au mer., de 9:00 à 18:00. Jeu., ven., de 9:00 à 21:00. Sam., de 9:30 à 17:00.

Galerie Treize (3772, St-Denis) — Peintures de Michel Lagacé. Du mer. au dim., de 12:00 à 18:00. Jusqu'au 5 mai.

Galerie UQAM (Salle J-R120, 1400, Berr) — Peintures, sculptures, gravures. Sam., dim., de 12:00 à 18:00.



**UN FÊTE**

**DES PLUS CONFORTABLE!**

**AVEC des MEUBLES de JARDIN et des CLÔTURES SANS ENTRETIEN**

COLLECTION SAINT-TROPEZ  
MAGNIFIQUES MEUBLES DE JARDIN EN RESINE.  
GARANTIE 3 ANS

FABRICATION DE PATIO ET DE BALCON

**GARANTIE DE 10 ANS SUR CLÔTURES**

**AUCUN ENTRETIEN QUALITÉ ET PRIX INCOMPARABLES VASTE CHOIX**

- CLÔTURES
- RAMPES DE BALCON
- PORTAILS
- CLÔTURES DE PISCINE CREUSÉE ET HORS TERRE
- MEUBLES DE JARDIN

**POUR LE BRICOLEUR**  
CREEZ VOTRE PROPRE CLÔTURE avec NOTRE SPECIAL KIT DU BRICOLEUR

**VENTE — INSTALLATION — SERVICE**  
Les clôtures Provican sont fabriquées à partir de P.C.V. (vinyle rigide) de première qualité. Ils trouvent partout leur place, là où la tenue dans le temps et la résistance contre les intempéries et la corrosion sont nécessaires.

**PROVICAN**

**8940, CHAMP-D'EAU, ST-LÉONARD (MTL)**  
**TÉL.: (514) 328-1182**  
Lundi au vendredi 9h à 21h — samedi et dimanche 9h à 17h

**ADIROUNDECK LA SEULE PISCINE QUI SE CHAUFFE À...**

**L'ÉNERGIE SOLAIRE**

MODÈLES ET GRANDEURS POUVANT CONVENIR À TOUS LES BUDGETS

**SANS ENTRETIEN DRAIN DE FOND**

- Saison de baignade prolongée
- Patio et trottoir en acajou, garantie 30 ans
- Utilisation minimum de produits chimiques

Cette opération de valve contrôlée va de pair avec le système de filtration et aucun système de pompage additionnel n'est requis.

- Filtration unique (genre bain tourbillon).
- Plate-forme en acajou garantie 30 ans, clôture et rampe, drain de fond, escalier de sécurité qui se relève, hauteur, clôture de 7 pieds.
- Venez vous rendre compte par vous-même des avantages d'une Adiroundeck.

**HEURES D'AFFAIRES:**  
Lundi à mercredi 9h à 18h  
Jeudi-Vendredi 9h à 21h  
Samedi 9h à 17h  
Dimanche 12h à 17h

MODÈLES EN MONTRE À L'ENTREPÔT.

**PISCINES ADIROUNDECK**

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE SANS OBLIGATION

**MONTRÉAL**  
8940, rue Champ-D'Eau  
(St-Léonard)  
323-4342

**TROIS-RIVIÈRES**  
1380, Des Récollets  
(819) 376-3558

**CORRECTION**

Le numéro de téléphone à composer dans la région de Montréal pour profiter de nos tarifs

**ÉTIQUETTE ROUGE**

et qui paraît dans le Cahier Voyages de ce jour devrait se lire

**931-4411.**

Nous regrettons vivement cette erreur.

**AIR CANADA** 

## ARRÊTÉS L'AN DERNIER AUX ÉTATS-UNIS Des Canadiens nient leur culpabilité à l'accusation de trafic de bacilles

■ BUFFALO, New York (d'après AP) — Deux Canadiens ont nié leur culpabilité, hier, à des accusations d'avoir frauduleusement tenté d'obtenir des cultures mortelles du bacille du tétanos et du bacille botulique, auprès d'une compagnie qui fait de la recherche dans le Maryland, aux États-Unis.

James Cahoon, 35 ans, de Mississauga, une banlieue de Toronto, et Kevin Birch, 36 ans, de Toronto, ont plaidé l'innocence devant le juge Edmund Maxwell, une procédure qui n'a duré que cinq minutes.

Les deux hommes sont accusés

d'avoir conspiré pour commettre une fraude en faisant usage du téléphone interurbain (international) en plaçant des commandes pour obtenir des cultures des bacilles auprès de la American Type Culture Collection, à Silver Springs, Maryland.

Les commandes téléphoniques, selon une plainte déposée contre les deux accusés, ont été faites par une personne qui s'est identifiée comme étant un vice-président de la société ICM Science, à Mississauga. Ces commandes ont été suivies d'une lettre.

Pour sa part, la société ICM Scien-

ce avait fait savoir aux journalistes en décembre dernier qu'elle n'achetait pas de cultures de bacille du tétanos et de bacille du botulisme et qu'elle n'avait pas placé de commande auprès de la firme du Maryland.

Hier, le ministère public a indiqué qu'une commande de bacille du tétanos avait été recueillie le 5 octobre dans une succursale d'une compagnie de livraison de colis, à Cheektowaga.

Le 22 novembre, des agents du FBI arrêtaient Cahoon et Birch au moment où ce dernier recueillait une livraison bidon de cultures de bacilles du tétanos et du botulisme.

## Castro a pris le pouvoir grâce à Pierre Trudeau, disait Keegstra

■ RED DEER, Alberta (PC) — Deux autres anciens élèves de l'école secondaire d'Eckville sont venus dire au juge John MacKenzie, hier, que Jim Keegstra leur avait enseigné la haine des Juifs.

Keegstra, qui a été congédié de l'école en décembre 1982, subit actuellement son procès sous l'accusation d'avoir fomenté la haine des Juifs dans ses cours.

Carol Mannerfeldt, 22 ans, a raconté que Keegstra disait des Juifs qu'ils étaient devenus les « maudits de la terre » après avoir été chassés de Jérusalem par les Romains, en l'an 70.

Après la Seconde Guerre mondiale, enseignait encore Keegstra, ce sont des Juifs qui ont été nommés juges et avocats de la poursuite aux procès des criminels de guerre, à Nuremberg. C'est pourquoi les exécutions ont été retardées afin d'avoir lieu le jour de la fête juive du Yom Kippour.

Blair Andrew, 18 ans, a rappelé, quant à lui, l'enseignement de Keegstra sur la prise du pouvoir de Fidel Castro à Cuba.

Castro a pu réussir, soutenait Keegstra, parce qu'il a reçu l'appui de « la famille marxiste-sioniste Kennedy, de Trudeau (ancien premier ministre du Canada) et du Conseil mondial des Églises ».

## Le PCjr. Voici les faits.

“Ceux qui rapportent ma mort font preuve de beaucoup d'exagération”.

—Mark Twain

Tout comme dans le cas de la “mort” de Mark Twain, les nouvelles au sujet du PCjr sont très exagérées.

IBM a en effet annoncé récemment que tous les PCjr dont on avait besoin avaient été fabriqués. Mais certains articles ont prétendu que nous avions “abandonné” le produit. Selon ces journalistes, le PCjr serait maintenant un pauvre “orphelin”.

Cela n'est tout simplement pas le cas.

En effet:

- IBM continue à vendre le PCjr:
- IBM continuera à offrir les pièces, le service et l'assistance pendant au moins cinq ans après que le dernier PCjr aura été vendu.
- IBM accorde une garantie de 12 mois sur tous les nouveaux PCjr: À la fin de la garantie, les propriétaires de PCjr pourront signer un contrat de service.
- IBM continue à offrir le matériel en option annoncé pour le PCjr:
- IBM continue à mettre au point et à offrir du logiciel pour le PCjr: Plus de 100 nouveaux programmes IBM seront publiés cette année. Ils viendront s'ajouter aux quelque 1 000 programmes déjà sur le marché dans le domaine du traitement personnel, des affaires et de l'éducation.

En un mot, si vous achetez un PCjr ou si vous en possédez déjà un, vous pouvez être sûr qu'il s'agit toujours d'un membre de la famille des ordinateurs personnels IBM dont on prend bien soin.



## Les cafards sont un motif pour quitter son logis, croit le tribunal

■ Les punaises et les coquerelles qui ont la vie assez dure pour résister à trois sources différentes d'extermination et qui, de ce fait, provoquent une grande nervosité chez le locataire qui en est infesté, constituent très certainement un obstacle sérieux à la jouissance paisible d'un logis.

C'est ce que vient de souligner le juge Bernard Desjarlais, de la Cour provinciale, en annulant une décision précédemment rendue par la Régie des loyers.

Cet organisme avait jugé que M. Claude Vézina, locataire d'un appartement du boulevard Saint-Joseph, avait mis fin unilatéralement à son bail de 14 mois et ce, trois mois seulement après y avoir emménagé. Il avait été condamné à verser \$1 300 au propriétaire pour frais de relocation.

Devant la cour, il a fait la preuve que non seulement il avait tenté d'empoisonner lui-même cette vermine qui lui faisait peur, mais que le concierge n'avait pas eu plus de succès. Un exterminateur appelé à la rescousse avait également failli à la tâche.

Dans ces conditions, le juge Desjarlais conclut que la présence soutenue de ces petites bestioles constitue un fait intolérable et que le pauvre homme était justifié d'aller chercher un abri ailleurs... pour lui tout seul.

## Des voyages touristiques dans l'espace dans 10 ans?

■ WASHINGTON (AFP) — Les voyages touristiques dans l'espace relèvent encore du domaine du rêve, sauf pour une société américaine de voyages de luxe qui accepte déjà les réservations pour un aller, 48 révolutions autour de la terre, et un retour, assuré trois jours plus tard, le tout dans une petite dizaine d'années.

Society Expedition, une entreprise créée en 1974 à Seattle et spécialisée dans les voyages dans les contrées terrestres les plus reculées, pense être capable, dans la prochaine décennie, d'offrir au moins 300 passages annuels dans l'espace, pour la modique somme de \$1 million par personne.

Le président et fondateur de la compagnie de voyages, M. T.C. Swartz, qui présentait son nouveau projet de voyage, hier à Washington, espère cependant être en mesure de faire baisser les prix à \$50 000... au début du siècle prochain.

M. Swartz, qui affirme être en pourparlers avec la NASA et plusieurs sociétés privées, estime qu'il est possible de modifier la soute de la navette spatiale pour la transformer en une cabine dotée de hublots et susceptible d'accueillir de 24 à 32 passagers.

### En manches de chemise

Les touristes de l'espace pourront de cette façon voyager sans combinaison pressurisée, en manches de chemise, en compagnie de guides qui pourraient bien être d'anciens astronautes.

En raison de sa nature particulière, cet aller-retour spatial demandera une certaine préparation mais celle-ci ne devrait guère différer, selon le président de Society Expedition, de celle exigée des amateurs d'expéditions terrestres lointaines.



### ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante pour l'encart publicitaire Simpson: «Budget secours»:

Page 14, article E — Étaqueur de luxe. Cet article n'est pas disponible pour cette promotion.

Simpson regrette tout inconvénient causé par cette erreur.

# Qui dit "Meu"?



## Achetez à la caisse. Souriez à la caisse. 7,99\$

plus dépôt.

Nous continuons toujours de vous accorder une plus grande commodité et un plus grand choix parmi tous nos excellents produits, et voilà que nous vous donnons à présent notre meilleur prix sur les 3 plus populaires boissons gazeuses.

Coca-Cola, 7-Up et Pepsi-Cola. Vous pourriez vous attendre à payer jusqu'à 13,20\$, mais nous réduisons le

prix de la caisse de canettes à seulement 7,99\$, plus dépôt.

Jusqu'au dimanche le 25 mai! Cela vous donne-t-il soif? De plus, vous pouvez emmagasiner autant de caisses de canettes que vous le pouvez.

Préparez-vous aux chaleurs de l'été! Qui dit "Meu"?

Vous savez que la tradition Perrette est de vendre le lait de la plus haute qualité,

le lait le plus frais, aux prix les plus bas dans la Province.

7 jours sur 7, toute l'année durant. Et nos permis de bière et vin, fraîchement accordés, nous permettent de mieux vous servir.

### PERRETTE

De notre laiterie moderne de Laval à votre quartier... "Meu Oui"... nous sommes toujours un dépanneur



Pareille heure. Technologie sans pareille. Les montres Seiko audacieuses, à sonnerie au quartz.



Deux modèles à ne pas oublier lorsque vous recherchez le cadeau parfait pour lui, pour elle. En noir, avec repères ton or. Superbe montre analogique ayant un affichage numérique et deux fuseaux horaires convénients. Avec trotteuse, sonnerie, jour et date. Style dramatique, super-performance et conception Seiko inspirés par une technologie et un design hors pair.

HOMME \*182 FEMME \*182

**ROGER ROY**  
HORLOGER BIJOUTIER



SIÈGE SOCIAL DU CN  
935 OUEST, RUE DE LA GAUCHETIÈRE - MONTRÉAL  
TEL.: 861-4489

## Un ingénieur réclame \$500 000 de Texaco

■ Acquitté, au début de l'an dernier, d'avoir accepté des commissions secrètes dans le cours de son travail pour la compagnie Texaco, un ingénieur de Brossard, Denis Simard, a déposé hier une requête en injonction pour forcer son ancien employeur et l'un de ses procureurs, Me Thomas Lavoie, à lui remettre quelque 35 documents qui avaient servi à le faire innocenter.

Il voudrait s'en servir pour mener à bien une poursuite de \$500 000 contre la compagnie. Mais tout récemment, c'est en vain que son procureur, Me Jean Francoeur, s'est adressé au greffe de la Cour criminelle, à Québec, pour en reprendre possession. On les avait laissés à cet endroit afin d'éviter qu'ils ne disparaissent.

Selon les prétentions du requérant, toutefois, c'est l'avocat au dossier pour Texaco, Me Thomas Lavoie, qui les a retirés du greffe, alors qu'il se serait présenté aux fonctionnaires commis à leur garde comme étant l'avocat... de la défense.

### Le pistolet avait explosé

■ Un résidant de la rue Jean-Milot, dans le nord-est de la ville, a comparu en correctionnelle, hier après-midi, sous une accusation fort peu souvent portée devant nos cours: avoir manqué de précaution en manipulant un explosif.

Pierre Bastien, 45 ans, a incidemment été inculpé à la suite d'un accident impliquant un jeune homme de 29 ans, Richard Demers, du 1260 rue Panet.

Ce dernier avait eu l'annulaire de la main droit et l'avant-bras déchiquetés en faisant détonner le pistolet de fabrication artisanale qu'il aurait fabriqué le prévenu dans un lieu, évidemment, quel but précis.

Sachant que cette arme était chargée, à l'intérieur du logis qu'il occupait alors, rue Poupart, il l'aurait laissé à vue, et c'est ainsi que le jeune Demers s'en serait emparée, pour son grand malheur. Il a nié sa culpabilité.

### Trois blessés

■ Trois personnes ont été blessées légèrement dans un spectaculaire carambolage, survenu hier matin dans la boucle Cathédrale du tunnel Ville-Marie, dans l'ouest de Montréal.

Quatre automobiles et trois camions-remorques se sont emboutis, perturbant la circulation durant une heure. L'accident, survenu vers 11h30, aurait été causé par un des mastodontes en panne de freins.

### Vol de \$100 000

■ Un employé du concessionnaire Park Avenue Chevrolet s'est fait dérober d'une somme de près de \$100 000 alors qu'il se rendait effectuer un dépôt à la succursale de la Banque de Commerce, au 4149 est, rue Jean-Talon, vers 14 h 10, hier après-midi.

C'est un voleur solitaire, surgi de nulle part, et armé d'un revolver, qui l'aurait ainsi soulagé. L'employé n'a pas été molesté.

Une plainte en bonne et due forme a d'ailleurs été déposée par M. Simard auprès de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec, à Québec, et l'officier-commandant de cette escouade a promis, il y a quelques jours, que l'enquête sera menée avec diligence.

Dans sa demande d'injonction, Me Francoeur ne tente aucunement de faire porter la responsabilité de la situation qu'il dénonce contre les fonctionnaires de la cour québécoise

qui, dit-il, doivent presque nécessairement se fier au serment d'office des avocats qui se présentent à eux.

Dans sa poursuite d'un demi-million le requérant prétend d'autre part que Texaco a délibérément induit en erreur les enquêteurs de la SQ en ne leur faisant pas connaître tous les rouages des soumissions pour les contrats au sujet desquels on a porté contre lui des accusations finalement rejetées par le tribunal, au terme d'un procès de plusieurs semaines.

**OPÉRATION EXCELLENCE**

## PORTEURS DU MOIS DE

**la presse**

LA PRESSE est heureuse de vous présenter les cinq porteurs qui, grâce à la qualité exceptionnelle de leur travail, ont mérité le titre de «Porteur du mois» pour avril 1985.



Serge Cartier  
Montréal



Pierre Savage  
Laval-des-Rapides



Steve Veilleux  
Brossard



Julie Charlebois  
Brownsburg



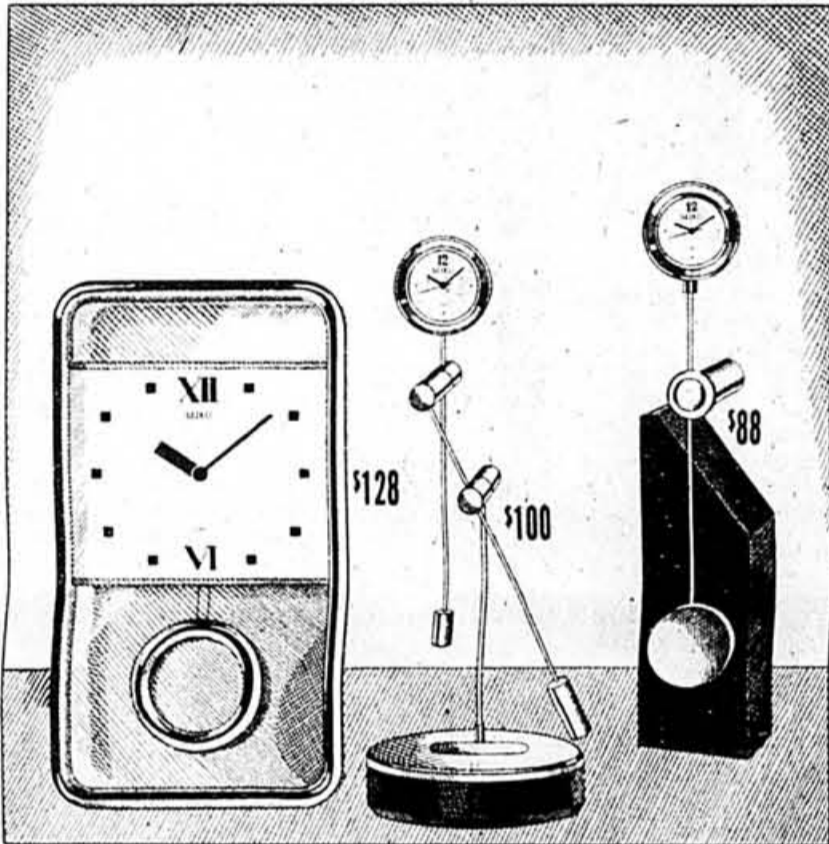
Martin Lefebvre  
Saint-Bruno

Si vous reconnaissez votre porteur sur une de ces photos, ne manquez pas de le féliciter!



La direction des Éditions françaises Inc. adresse ses félicitations aux porteurs méritants et leur offre l'indispensable Petit Larousse 1985.

## HORLOGES DÉCORATEUR SEIKO QUARTZ



### Horloges Mobiles chez ROGER ROY

Seiko se lance dans une nouvelle ère grâce à sa collection de pendulettes mobiles en alliant de petits mouvements ultra-légers à un design futuriste. Elles sont belles à regarder, à posséder ou à offrir. Elles sont ton or étincillant sur base en noir luisant et possèdent la précision fiable Seiko Quartz. Fonctionnement à pile sans fils encombrant. Nous avons dans notre collection un nombre d'horloges Seiko Quartz intrigantes. Venez les voir toutes, dès aujourd'hui.

**ROGER ROY**  
HORLOGER BIJOUTIER

SIÈGE SOCIAL DU CN  
935 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE - MONTRÉAL  
TEL.: 861-4489

## LE SALON DE BEAUTÉ VOUS PRÉSENTE "SUPER 7"

Le Salon de Beauté, heureux d'annoncer une section réservée exclusivement pour le «prêt-à-porter» dans la coiffure, est prêt à recevoir ses premières clientes. Aucun rendez-vous nécessaire.

- Prix spéciaux
- Coupe «Précision» 7\$
- Shampooing/revitalisant, mise en plis ou séchoir 7\$
- Permanente avec un ou l'autre des services ci-dessus 7\$

Aucun rendez-vous nécessaire  
Du lundi au samedi au centre-ville.

Écrivez ou composez 842-7711. Le Salon de Beauté, au troisième, centre-ville.



## LE PLUS GRAND SALON MODE jamais présenté à Montréal

### IL FAUT VOIR

- L'ALLÉE DES GRANDS COUTURIERS
- LA MAISON DES PARFUMS
- LES DESIGNERS MODE DE MONTRÉAL
- LE PRÊT-À-PORTER BOUTIQUE
- LES BELLES BOUTIQUES DE PROVINCE
- LA «MODE-ENFANT»
- LE CLUB MODE AFFAIRES
- ... ET UNE AVANT-PRÉMIÈRE DES COLLECTIONS AUTOMNE-HIVER '85

DE PLUS CE SOIR

Voyez une superbe exposition de costumes d'opéra de L'OPÉRA DE MONTRÉAL et de RADIO-CANADA... et l'histoire du costume en collaboration avec le MUSÉE McCORD.

20h00 - DÉFILÉ ÉVÈNEMENT  
Les grands couturiers québécois  
Réalisation de la Troupe Cameleon

## Le salon CARREFOUR MONDIAL DE LA MODE MONTRÉAL

19 au 28 avril  
Place Bonaventure

## MULRONEY VEUT Y REMÉDIER

# Les relations entre Trudeau et Thatcher n'étaient pas cordiales

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney quitte Ottawa ce soir pour Londres où il compte établir des relations personnelles plus cordiales avec Mme Margaret Thatcher, relations qui laissent à désirer selon lui sous Pierre Trudeau.

**GILBERT LAVOIE**  
de notre bureau d'Ottawa

C'est à tout le moins ce qu'a indiqué hier le secrétaire de presse du premier ministre, M. Bill Fox, en révélant que les relations entre M. Trudeau et la première ministre britannique n'étaient guère cordiales.

« Nous croyons simplement qu'il y a eu des tensions au niveau des chefs de gouvernement dans le passé et que cela pourrait être mis de côté », a déclaré M. Fox.

Pressé de questions, il a ajouté que ces tensions n'avaient rien eu à voir avec le rapatriement de la constitution. Il a refusé de dire si elles avaient été causées par des divergences sur les questions internationales.

M. Fox a toutefois fait valoir que la « chimie » entre M. Mulroney et Mme Thatcher avait été excellente lors de leur rencontre récente à Moscou. « Nous croyons possible d'en tirer profit afin de ranimer les relations canado-britanniques ».

On avait toujours soupçonné M. Trudeau et Mme Thatcher de ne pas avoir eu des relations très cordiales, mais c'est la première fois qu'un porte-parole officiel confirme les rumeurs à cet effet.

L'an dernier, le président Reagan, qui ne s'entendait guère plus avec M. Trudeau, a raconté à la

blague devant un groupe de femmes du Parti républicain que l'un des chefs de gouvernement avait eu une dispute avec Mme Thatcher au Sommet de Londres, et qu'il était « allé un peu loin ». Ce à quoi Mme Thatcher aurait rétorqué: « Nous autres femmes, nous savons être compréhensives

quand les hommes se montrent enfantins ».

C'est donc une relation plus mature... que le premier ministre canadien entend établir avec son homologue britannique au cours des jours à venir.

L'avion de M. Mulroney quitte Ottawa ce soir, mais ce n'est véritablement qu'à compter de lundi que la visite officielle débutera. Cette visite ne sera guère chargée.

Lundi, le premier ministre rencontre des hommes d'affaires britanniques, il visite la Bourse internationale des marchés à terme financiers de Londres et il assiste à un spectacle en soirée. Mardi, il rencontre Mme Thatcher et mercredi il prend un déjeuner privé avec la reine Elizabeth avant de s'envoler pour le sommet de Bonn.

Ce voyage du premier ministre constituera sa première grande sortie internationale depuis son élection à la tête du gouvernement canadien, et sa première participation à un Sommet des pays industrialisés. Les conseillers de M. Mulroney ont indiqué hier qu'il « écouterait avec attention » ce que les autres chefs de gouvernements auront à dire au cours de la rencontre de Bonn, mais qu'il n'hésiterait pas à intervenir lorsqu'il en sentirait le besoin.



Margaret Thatcher



Pierre Trudeau

## SELON LE PRÉSIDENT BISAILLON DE LA CEECS

# Québec cherche l'affrontement dans le secteur de l'éducation

QUÉBEC — Le président de la Commission des enseignants et enseignants des commissions scolaires, Robert Bisailon, est dorénavant convaincu que le gouvernement du Québec cherche délibérément l'affrontement dans le secteur scolaire. Il se demande en outre « à quoi ça va servir, à l'avenir, un ministre de l'Éducation? »

**MARIO ROY**  
de notre bureau de Québec

Adoptant une attitude qu'il qualifie lui-même de cynique, M. Bisailon réagissait, hier, à la décision du conseil des ministres de ne pas entériner un consensus intervenu entre les porte-parole des 70 000 professeurs de niveau primaire et secondaire, les commissions scolaires et le ministre de l'Éducation, François Gendron.

Il s'agit bien sûr des pourparlers en cours sur la tâche des enseignants et la décentralisation des négociations, des pourparlers ayant pour but de

modifier le décret régissant les conditions de travail jusqu'à la fin de 1985.

La CEECS regroupe des membres de la CEQ ainsi que ceux des associations d'enseignants anglophones catholiques et protestants.

Jeudi, le gouvernement faisait part de son consentement à un gel de la tâche des enseignants, mais il refusait de concéder le droit de grève au niveau local et d'augmenter le nombre d'enseignants au secondaire.

Robert Bisailon considère que le conseil des ministres a agi en fonction de motivations inavouables qui peuvent être de trois ordres:

■1: a-t-on voulu se livrer à un règlement de comptes interne télégué par les « durs » du gouvernement? M. Bisailon classe Michel Clair, le président du Conseil du trésor, dans ce groupe;

■2: le conseil des ministres a-t-il agi sur une base électorale ou politique? Par exemple, illustrer le syndicaliste, en provoquant

un affrontement propre à légitimer une réforme sévère du régime de négociations?

■3: a-t-on voulu carrément désavouer le ministre de l'Éducation, qui s'était compromis dans cet accord?

En tout état de cause, M. Bisailon refuse de croire, entre autres, que ce gouvernement « en dégénérescence » ait voulu éviter de préparer le terrain au chaos en permettant la grève au niveau local. « Nous avons un passé éloquent là-dessus: nous avons toujours réglé, sans exercer le droit de grève, 98 p. cent de nos conventions collectives locales avec les employeurs. Il y a eu, depuis 12 ans, deux cas de grève locale », commente Robert Bisailon à ce sujet.

Le président de la CEECS n'ose même plus croire à la réalité du gel de la tâche, assorti d'une garantie de financement de \$25 millions consentie par le conseil des ministres.

C'est pas un gel pour nous, c'est un gel de financement pour

les commissions scolaires qui, à l'heure actuelle, se plaignent de... leur déficit! Et si une commission scolaire décide de ne pas affecter ces sommes à une réduction du nombre de mises en disponibilité, qu'est-ce que vous faites? », s'interroge M. Bisailon.

Bref, la CEECS refuse de s'engager pour trois ans sans que le gouvernement ne cède sur le droit de grève au niveau local et sur l'ajout annuel de 200 enseignants au secondaire.

« Il reste l'année prochaine à organiser. Qu'est-ce que le ministre de l'Éducation a à dire pour l'an prochain. On attend cette offre-là, formelle, écrite et, si possible, autorisée cette fois-là par le cabinet », conclut Robert Bisailon.

En fin d'après-midi, hier, une rencontre devait avoir lieu entre les parties, à Montréal, à l'intérieur des échanges prévus avec la Coalition sur le droit de négocier. À la CEECS, on ne semblait guère optimiste quant aux résultats de ces pourparlers.

## APRÈS AVOIR RETIRÉ LE MOT « HITLER »

# L'archevêque anglican de Toronto dit maintenant que Davis est « fasciste »

TORONTO — L'archevêque anglican de Toronto a refusé de revenir sur sa virulente critique à l'encontre de l'ex-premier ministre ontarien William Davis, mais il a atténué son accusation voulant que M. Davis ait été comme Adolf Hitler en subventionnant les écoles catholiques de la province.

Pour sa part, le premier ministre actuel de l'Ontario, M. Frank Miller, a dit qu'il était disposé à rencontrer l'archevêque anglican de Toronto pour désamorcer la querelle provoquée par les remarques du Très Rév. Lewis Garnsworthy.

Celui-ci a déclaré hier: « Je suis bien prêt à retirer le mot Hitler. Je suis disposé à changer un mot seulement. »

Lorsqu'on lui a demandé au cours d'une entrevue quel mot il emploierait pour remplacer celui de Hitler, il a répondu: « Fasciste. Les fascistes gouvernaient par décrets. Cela n'est pas de la moquerie. »

Il a répété cette explication dans un communiqué de presse publié hier après-midi.

Jeudi, M. Garnsworthy avait provoqué une controverse en déclarant, lors d'une conférence de presse, que l'annonce faite l'an dernier par l'ex-premier ministre Davis concernant la décision de conventionner en totalité les écoles catholiques en Ontario était « comparable à la façon dont Hitler a modifié le système d'éducation en Allemagne. »

Quant au premier ministre Miller, il a demandé encore que M. Garnsworthy présente ses excuses à M. Davis, ce qu'il indique aussi

qu'il est disposé à rencontrer l'archevêque anglican de Toronto pour dissiper les craintes suscitées par les remarques du religieux, qui, selon M. Miller, pourraient rouvrir des vieilles plaies religieuses en Ontario.

« Je le rencontrerais bien volontiers », a dit M. Miller à Markham, où il faisait campagne hier

en vue des élections de jeudi prochain.

« Je ne suis pas de ceux qui disent que l'on ne peut plus négocier parce qu'une déclaration a été faite en public », a dit le premier ministre.

M. Miller a cependant indiqué que l'archevêque anglican devait faire les premiers pas. « C'est lui

## Léonard laissera son siège pour un poste de doyen à l'U de M

Tout indique que le député indépendant de Labelle et ex-ministre des Transports, Jacques Léonard, quittera son siège à l'Assemblée Nationale au cours des prochains jours pour devenir doyen de la Faculté de l'éducation permanente à l'Université de Montréal.

**MARIO FONTAINE**

La candidature de M. Léonard à ce poste sera étudiée mardi prochain par le Conseil de l'université. Mais celui qui fut vice-doyen de cette faculté jusqu'à son élection en 1976, sous la bannière du Parti québécois, semble virtuellement assuré du poste, a appris LA PRESSE.

M. Léonard a eu un entretien, lundi de cette semaine, avec le vice-président d'Hydro-Québec, Gilles Cloutier. Or celui-ci remplacera, dès le premier juin, le recteur sortant de l'université, Paul Lacoste.

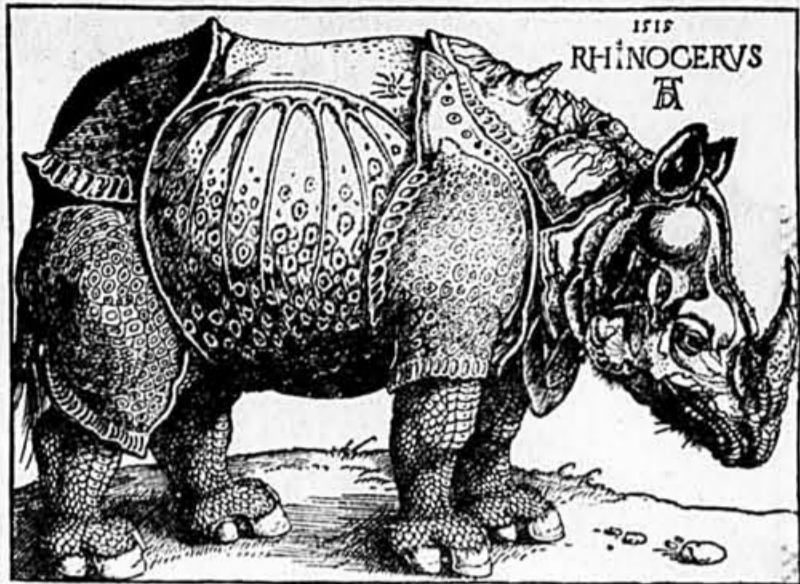
M. Cloutier confirme avoir rencontré M. Léonard, et ce n'était pas pour lui demander de payer son compte d'électricité. « N'étant pas encore en fonction, je ne suis pas en position de faire des recommandations concernant ce poste de doyen », devait commenter M. Cloutier avec beaucoup de prudence.

Plus tôt cette semaine le député Léonard a annoncé à ses électeurs qu'il ne sollicitera pas un troisième mandat à l'Assemblée nationale lors des prochaines élections générales. M. Léonard avait quitté le caucus péquiste l'automne dernier, à la suite du virage constitutionnel du Parti québécois. Il siège depuis comme député indépendant.

Il a été impossible de le joindre hier. Plus tôt cette semaine, le premier ministre Lévesque affirmait que M. Léonard avait eu une proposition d'emploi plus qu'intéressante.

Sa démission, en un sens, aide-

## D'UNE MARE À L'AUTRE



Le célèbre animal du non moins célèbre parti et sa devise, *D'une mare à l'autre*, ironiquement empruntée à celle qui apparaît sur les armoiries du Canada.

## Le Parti rhinocéros se fait hara-kiri

Le Parti rhinocéros du Canada (anarcho-monarchiste) a décidé de se saborder en signe de « solidarité » avec son fondateur, le Dr Jacques Ferron, décédé lundi dernier.

La décision de dissoudre cette formation, créée en 1963 « en réaction à une situation politique ubuesque », a été communiquée sous forme d'un faire-part.

L'Éminence de la Grande Corne et chef bien-aimé Jacques Ferron n'est plus. Notre douleur est telle que nous vous invitons à l'enterrement du Parti rhinocéros. Le testament et les dernières volontés du parti vous y seront divulgués.

Le Parti rhinocéros, qui avait présenté des candidats dès les élections fédérales de 1965, a souvent fait des promesses séduisantes comme celle de donner le droit de grève aux chômeurs... et toujours promis de ne pas tenir ses promesses.

Lors des dernières élections générales canadiennes, le 1 septembre dernier, il avait présenté 88 candidats et recueilli 100 000 voix.

Le comédien français Michel Colucci, dit Coluche, avait été fait « membre honoraire » du Parti rhinocéros en 1981, en hommage à sa campagne présidentielle.

## Nicaragua: Clark ne croit pas utile de vilipender les USA

OTTAWA — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, n'est pas d'accord avec la politique américaine à l'endroit du Nicaragua, mais il estime qu'il serait inutile de la dénoncer publiquement.

**GILBERT LAVOIE**  
de notre bureau d'Ottawa

« La position des États-Unis en ce qui concerne le Nicaragua, ce n'est pas la nôtre. Mais je crois qu'une dénonciation par le gouvernement canadien ne serait pas utile dans les circonstances », a déclaré M. Clark à LA PRESSE.

« Je crois que nous pouvons influencer le gouvernement américain et que nous avons influencé les Américains en ce qui concerne le Contadora ».

« Les questions de principe sou-

levées par les évêques, cela nous regarde bien sûr, mais je crois que nous devons trouver des moyens canadiens pour influencer les événements en Amérique centrale ».

« J'ai déjà dit il y a deux ou trois mois qu'il y a des choses que nous pouvons faire. Mais pour être efficace, il nous faut choisir. Si nous prêchons trop, il nous sera plus difficile d'intervenir ».

M. Clark a conclu qu'il s'agissait là d'une attitude réaliste pour un gouvernement.

Concernant l'envoi d'un groupe d'observateurs au Nicaragua, M. Clark a déclaré que tout dépendra de la réponse qui sera donnée aux propositions canadiennes. Ces propositions demandent au Nicaragua de ne pas tenter d'exporter sa révolution en Amérique centrale, et aux États-Unis de cesser d'intervenir dans la politique intérieure de ce pays.

## Nunziata craint d'être le bouc émissaire de la Gendarmerie royale

OTTAWA — Selon le député libéral John Nunziata, la Gendarmerie royale du Canada cherche à le discréditer pour en faire son bouc émissaire dans l'affaire Hatfield.

Il y a plus de deux mois que la police mène une enquête sur la conduite de ses agents dans l'affaire Hatfield à dit hier M. Nunziata, mais ce n'est que la semaine dernière qu'ils m'ont approché.

**GILLES PAQUIN**  
de notre bureau d'Ottawa

Accusé de possession de marijuana l'automne dernier et blanchi par le tribunal en janvier, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, avait alors affirmé que la GRC complotait contre son gouvernement.

M. Hatfield soutenait que certains policiers avaient communiqué des informations à la presse et à l'Opposition avant même que l'accusation ne soit portée contre lui.

Critique de l'opposition à ce sujet, M. Nunziata avait à l'époque harcelé M. MacKay aux Communautés pendant plusieurs jours en révélant des passages de l'enquête de la GRC.

Le Solliciteur général du Cana-

da, Elmer MacKay, a donc demandé à la GRC de mener une enquête interne sur la conduite de ses hommes.

Au grand étonnement de M. Nunziata, la police n'a toujours pas rencontré M. Hatfield à ce propos. C'est pourtant lui qui est au centre de cette question, souligne M. Nunziata.

La police devrait tenter d'établir pourquoi elle a attendu 30 jours avant de porter une accusation contre M. Hatfield alors que cela se fait sur le champ dans les cas semblables, ajoute M. Nunziata.

Joint au téléphone la semaine dernière par l'inspecteur Bélanger de la GRC, M. Nunziata a accepté une rencontre à condition qu'elle soit ouverte aux journalistes.

« Je l'ai prévenu que je ne dévoilerais pas mes sources et que tout serait public », a dit M. Nunziata. « Il a alors refusé de m'interroger dans ces circonstances ».

Pour M. Nunziata, l'attitude du policier est assez particulière et le porte à croire qu'il ne voulait que l'amener à refuser de collaborer pour ensuite conclure qu'il bloquait l'enquête.

« Tout me porte à croire que la GRC se cherche un bouc émissaire », a dit le député.

## Le Canada reste à l'UNESCO

OTTAWA — L'ambassadeur du Canada auprès de l'ONU, M. Stephen Lewis, a déclaré hier que son pays resterait membre de l'UNESCO même s'il avait certains reproches à faire à l'organisation internationale notamment sur les problèmes d'admi-

nistration et de gestion. Les États-Unis ont d'ores et déjà annoncé qu'ils se retireraient de l'UNESCO à la fin de l'année. Le Japon et la Grande-Bretagne ont pour leur part fait savoir qu'ils envisageaient de suivre l'exemple américain.

## Giflé par sa femme, un jeune marié obtient le divorce

■ NEW DELHI (PA) — Un homme que sa femme giflait a obtenu le divorce, hier, en Inde, dans l'État de Madhya Pradesh. Le président de la Haute Cour a estimé qu'il s'agissait d'un acte de cruauté, aggravé par la cruauté mentale constituée par les menaces de suicide de l'épouse. Celle-ci, âgée de 24 ans, maltraitait fréquemment son mari de 25 ans, un employé de banque. Tous deux s'étaient mariés en 1979, et le mari avait déposé une demande de divorce l'année suivante. En première instance, en 1983, le divorce avait été refusé, mais le mari avait fait appel. Le jugement en appel a été prononcé à huis clos. L'identité du couple n'a pas été révélée.

## Claus von Bulow aurait passé cinq heures près de sa femme « froide comme un glaçon », refusant d'appeler le médecin

■ PROVIDENCE, R.I. (PA) — Accusé d'avoir tenté d'assassiner sa riche épouse, Claus von Bulow se serait contenté de s'asseoir à côté d'elle alors qu'elle était « froide comme un glaçon » et, pendant près de cinq heures, aurait carrément refusé d'appeler le médecin.

C'est du moins ce qu'a déclaré Maria Schrollhammer, domestique et dame de compagnie de Mme von Bulow pendant 23 ans. Le mari en est à son deuxième procès pour tentati-



Claus von Bulow photos PA  
ve de meurtre. Il a d'abord été trouvé coupable en 1982 sous deux chefs d'accusation, puis acquitté par la Cour suprême du Rhode Island

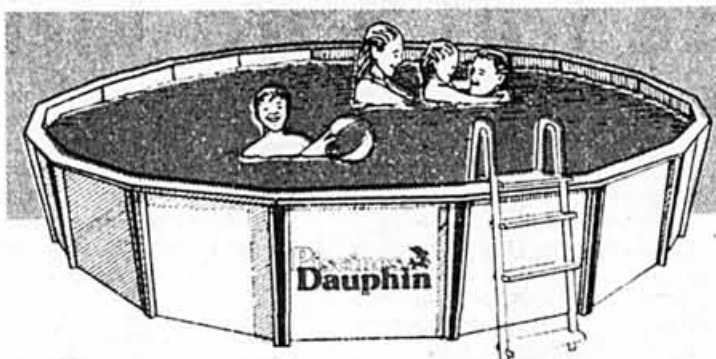


Maria Schrollhammer, domestique de la riche Martha von Bulow, réprime ses sanglots alors qu'elle témoigne au nouveau procès de Claus von Bulow, accusé d'avoir tenté d'assassiner sa femme par des injections d'insuline.

# 5 mois de vacances pour 195\$\*

\*basé sur le prix d'une piscine équipée à 1945\$, amorti sur une période de 10 ans.

Une piscine Dauphin, c'est du plaisir, du soleil et 5 mois de vacances pour toute la famille pendant des années et des années...  
**QUALITÉ GARANTIE sur tous nos modèles de piscines!**



- entièrement en aluminium
- 100% à l'épreuve de la rouille
- vous achetez directement du fabricant
- 20 ans d'expérience pour mieux vous servir

Piscines Dauphin

...pour 5 mois de vacances année après année...

Gagnez une des 6 piscines hors-terre 24' - détail  
Concours CKAC et la presse

## MERCREDI DANS ALIMENTATION

Les femmes et le vin

par Françoise Kayler.



la presse

pour des motifs d'ordre constitutionnel. « Je voulais simplement qu'il appelle le médecin », a déclaré la domestique jeudi. Poursuivant hier son témoignage, elle a dit qu'elle avait demandé à M. von Bulow de l'aider à la dresser sur son lit pour faciliter sa respiration, mais qu'il avait refusé, alléguant qu'il ne « pouvait pas ».

La domestique a dit aussi qu'elle avait vu dans une armoire un sac noir contenant trois fioles. La poursuite soutient que le sac en question contenait l'insuline qui fut injectée à Mme von Bulow, héritière d'une fortune de quelque \$75 millions.

<b>MONTRÉAL</b> 2170, boul. Laurentien (voisin de Canadair) Tél.: 332-6060	<b>RIVE SUD</b> 3919 est, boul. Taschereau (face aux Galeries Taschereau) Tél.: 676-4020	<b>LAVAL</b> 2009 Autoroute 440 (coin Le Corbusier) Tél.: 682-3100	<b>REPENTIGNY</b> (Nouveau magasin) 190, rue Notre-Dame Tél.: 582-2020
---	---	---	---

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 9h à 21h — Sam: 9h à 17h — Dim.: 11h à 17h

TMM

## MICRO BOUTIQUE LE CENTRE AU QUÉBEC

Système professionnel  
Apple IIe 128 k  
Duo disk  
Moniteur II  
carte 80 colonnes

Spécial  
**1950\$**

Apple IIc  
Moniteur IIc  
Support IIc  
Spécial  
**1450\$**

• Macintosh 128 K  
+ Macwrite, Macpaint  
Spécial  
**2250\$**  
• Macintosh 512 k  
+ Macwrite, Macpaint  
Spécial  
**2750\$**

LaserWriter

**NOUVEAU** La nouvelle «Laser Writer» d'Apple représente ni plus ni moins une révolution dans la communication de documents imprimés.

**NOUVEAU Réseau Apple Talk**  
• Corvus Systems • Sunol Systems  
Prenez rendez-vous avec nos experts du réseau.

**LE PLUS GRAND CHOIX DE LOGICIELS DISPONIBLES SUR MACINTOSH AU CANADA**

Nouveautés exclusives chez Micro Boutique  
**THUNDERSCAN**: Le digitaliseur d'image qui possède la meilleure résolution d'image sur Macintosh. (MacWorld - Avril)

**MAC PUBLISHER**: Programme de mise en page professionnelle, imprime des superbes publications sur Image Writer ou l'imprimante au Laser.

**MIRCOSOFF**: Multiplan, Chart, enfin en FRANÇAIS...  
**MODEM**: automatique APPLE 1200 Bauds. «Le monde à la portée de votre souris.»  
**EXPERTISE** sur base de données relationnelles Helix Odesta, Mac Lion, Broke Key-Stroke.

**CX MacBase** — Ensemble, une nouvelle génération de logiciels intégrés, qui permet de créer un modèle de document, de saisie, de mettre à jour, calculer, classer, ou rechercher des informations, enfin de présenter des données par des tableaux et des graphiques. Tout cela pour seulement 339\$.

**ANIMATION TOOL KIT** permet d'animer vos propres images.  
**CLICK ART EFFECTS** effet de rotation, déformation parallèle, point de fuite...

**QUARTET** chiffrier électronique intégré, graphique, édition de texte et base de données en même temps à l'écran.

**NOUVEAU** Venez nous voir et recevez gratuitement le premier numéro du magazine «MIC MAC» (publié par MICRO BOUTIQUE), qui regroupe une liste de plus de 200 logiciels disponibles dans notre magasin, avec fiche technique, commentaire, ainsi que des articles sur les nouveaux produits, des News, des conseils et bien d'autres choses...

**MICRO BOUTIQUE**

512, rue Beaubien est  
Montreal 270-4477

# CIEL!

Peu important vos raisons, si la peinture ou le papier peint (en stock) que vous avez acheté chez nous ne vous plaît pas. **StClair vous rembourse le montant total de votre achat ou remplacera la marchandise achetée.** Même si vous vous êtes déjà servi d'une partie de la peinture... Même si vous avez posé un rouleau simple de papier peint... Mais pas plus!

Cette garantie est unique au Québec. Et ce n'est pas tout. Si vous trouvez le même produit moins cher ailleurs, nous vous rembourserons la différence avec le sourire. Parce que nous sommes des professionnels de la décoration. **Tout le monde peut se tromper... sauf StClair!**

Quelles promotions!

**50%\***

de réduction sur tous les papiers peints Sunworthy, Phoenix et Winston en stock.  
\*du prix en catalogue comparable

**25% et 50%**  
de réduction sur les peintures d'intérieur (4L)

**25%\*\***  
de rabais permanent sur toutes les commandes de papier peint en catalogue  
\*\*du prix du catalogue

**50%**  
de rabais sur les peintures d'intérieur StClair Plus lustre satin rég. 29.95\$ (4L)  
vente **14,97\$**

**25%**  
de rabais sur les peintures d'intérieur Ultimate huile fini semi-lustre rég. 27.95\$ (4L)  
vente **20,96\$**

**25%**  
de rabais sur les peintures d'intérieur Ultimate à plafonds rég. 19.95\$ (4L)  
vente **14,96\$**

**25%**  
de rabais sur les peintures d'intérieur Ultimate à l'huile lustre latin rég. 25.95\$ (4L)  
vente **19,46\$**

Stores verticaux en stock pour patio à compter de **69,95\$**

# StClair

Les professionnels du décor

5730, rue Sherbrooke Est, Montréal 252-8110 • 404, boul. des Laurentides, Laval 667-8221  
8100, boul. Newman, Ville LaSalle 363-5087 • 700, boul. Curé Labelle, Chomedey 682-0991  
2451, Chemin Chambly, Longueuil 468-1474 • 6595, rue Papineau, Montréal 725-6168 • 71, rue Dufferin, Valleyfield 371-8937  
819, boul. Taschereau, Greenfield Park 465-7843 • 9310, boul. Lacordaire, St-Léonard 321-5988